

Ultimatum en quatre points de Réal Caouette au gouvernement fédéral

Les créditistes, séparatistes en 1966, si...

Nehru "presque complètement rétabli"

LA NOUVELLE DELHI (Reuter) — M. Nehru, premier ministre de l'Inde, est "presque complètement rétabli" de la crise d'hypertension artérielle avec laquelle il souffrait récemment, a annoncé un porte-parole officiel.

Le porte-parole a qualifié de "complètement dénuée de fondement" une information selon laquelle M. Nehru, qui est (Voir: Nehru page 15)

30 faux chèques échangés à Québec

MONTREAL (PC) — La police provinciale et la police de Montréal sont à la recherche, dans la région de Montréal, d'une bande de 18 hommes que l'on croit responsables d'avoir mis en circulation à Québec la semaine dernière, 30 faux chèques évalués à \$4.000.

La police a révélé que les 18 hommes ont quitté Québec pour Montréal vendredi soir dans des voitures louées. On a trouvé une de ces voitures abandonnée sur la route près de Québec.

La police de Québec a mis la main sur 20 des faux chèques et croit pouvoir saisir les dix autres aujourd'hui.



UN SOLDAT britannique du Royal Horse Artillery surveille des militaires africains au Camp Lanet, au Kenya, après que les troupes se furent mutinées contre leurs officiers britanniques. Les militaires britanniques ont été appelés à la rescousse après que les Africains eurent pris possession de l'arsenal du camp et se furent armés de fusils et de munitions. Le camp Lanet est situé à environ 100 milles de la capitale, Nairobi.

La mutinerie des forces armées du Kenya

Soldats britanniques à la rescousse

NAIROBI (Reuter) — Cinq cents mutins du camp de Lanet, au Kenya, étaient gardés hier par les britanniques, après avoir passé la nuit dans un hangar proche du camp.

L'arrivée des renforts de fusiliers marins venus d'Angleterre s'était poursuivie toute la nuit, un avion de transport "Britannia" atterrissant toutes les deux heures, a précisé un porte-parole du quartier général des forces britanniques au Kenya.

La déclaration du premier ministre Jomo Kenyatta, qui a affirmé qu'il n'y aurait "pas de compromis" avec les mutins, a été bien accueillie.

M. Kenyatta, a prononcé un discours radiodiffusé dans lequel il invitait la population du Kenya à respecter l'ordre et la loi.

Le gouvernement, a-t-il dit, poursuivra avec la plus grande sévérité tout acte de trahison ou de sabotage.

"Nous prendrons toutes les mesures qu'il faudra pour faire face à toute éventualité, a ajouté le premier ministre, mais je suis persuadé qu'elles ne se révéleront pas nécessaires."

Parlant des incidents du camp de Lanet, M. Kenyatta a dit: "Certains soldats du Kenya Rifles ont tenté de s'élever contre l'autorité. C'est une action qui représente une grave trahison de la confiance mise en eux par le gouvernement et par le peuple du Kenya."

Après avoir mis en garde contre les bruits alarmistes, M. Kenyatta a annoncé qu'il ne rencontrerait pas les soldats qui avaient participé aux troubles du camp de Lanet. Ils ont gravement manqué à la discipline militaire, a-t-il dit, et ils seront traités conformément à la loi militaire: il n'y aura pas de compromis avec eux.

"Nous n'agirons pas par crainte, a dit M. Kenyatta. La loi et l'ordre seront maintenus par les forces loyales de l'armée et de la police, et en cas de nécessité nous aurons recours à une autre aide."

La situation était redevenue tout à fait normale hier soir au Kenya et plusieurs sentinelles qui avaient été placées devant les bâtiments publics tels que le commissariat de police, les stations de radio et la résidence du premier ministre avaient été retirées.

D'ici là, le Ralliement établira des structures provinciales dans les comtés

MONTREAL (PC) — Le Ralliement des créditistes deviendra parti séparatiste en 1966 si d'ici là, le gouvernement fédéral ne satisfait pas à quatre conditions précises et qui sont:

- La remise aux provinces du contrôle absolu de l'émission du crédit
- Le contrôle absolu sur les importations et les exportations;
- Le contrôle absolu de l'immigration;
- Le retour aux provinces de tous les impôts directs et indirects.

M. Réal Caouette a donné à ce sujet des précisions. "Si", a dit le chef du Ralliement des créditistes, "nous n'avons pas obtenu ces quatre points, c'est définitif... le Crédit social deviendra parti séparatiste au Québec".

"Nous ferons alors des pieds et des mains, a ajouté M. Caouette, pour sortir le Québec de la Confédération."

répondit, c'est une philosophie, une doctrine politique..."

Politique provinciale

M. Caouette a indiqué que le Ralliement établira, d'ici 1966, des structures provinciales au niveau de chacun des comtés de façon à être prêt "à prendre le pouvoir à Québec" si Ottawa ne se plie pas à ses exigences.

Le conseil provincial du Ralliement des créditistes, qui tenait hier à Montréal un congrès à huis clos, a adopté une résolution engageant le parti à "s'occuper de politique provinciale."



Ultimatum...

Le Ralliement des créditistes ne fonde pas immédiatement de parti provincial ni même d'ailleurs provinciale du parti national. On a demandé à M. Caouette si le Ralliement des créditistes est un parti fédéral. "Le Crédit social n'est pas un parti politique, a-t-il dit, mais une doctrine politique, a-t-il dit, mais de quelle façon? Les circonstances le diront."

On signale par ailleurs que le parti s'organise au niveau de chacun des comtés. Depuis le congrès de Granby, qui a eu lieu l'été dernier, le Ralliement des créditistes a entrepris de mettre sur pied, en plus de 75 exécutifs des comtés provinciaux, 95 exécutifs provinciaux. Si ces exécutifs provinciaux jugent à propos de présenter des candidats aux prochaines élections provinciales, ils sont libres de le faire. La résolution adoptée hier dit à ce propos: "Quant aux comités provinciaux qui auront une organisation et un bon nombre de membres actifs qui répondront aux exigences du comité des nominations et de l'exécutif provincial, ils pourront procéder aux choix de leurs candidats."

que provinciale. Au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue du congrès à huis clos, M. Caouette a déclaré: (Voir: Les créditistes page 15)

AUJOURD'HUI

Caritas

S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier rencontra hier les collaborateurs de Caritas.

M. Montour

Administrer une ville en pleine croissance n'est pas une mince affaire déclare le maire Jules Montour.

Evadés repris

Les deux évadés de la prison de Sorel ont été capturés par la PP à Drummondville.

P'tit poisson

Le carnaval du p'tit poisson des chenaux est réajusté en raison d'un événement international.

Canadiens

Les Hawks comptent deux buts dans les sept dernières minutes de jeu pour forcer les Canadiens à un match nul de 2-2 et ainsi demeurer ex aequo au premier rang de la Nationale.

Arts	10
Bandes illustrées	15
Carnet mondain	7
Cinéma	6-10
Convocations	13
Courrier de Mamie	7
De l'image au son	10
Editoriaux	4
Finances	8
Isidore	16
Météo	15
Mots croisés	15
Plume et plumeau	7
Polichinelle	2
Radio-TV	10
Regional	5-16
Shaw, et G. Mère	6
Sports	11-12

DECES

Allard, M. Donat
Gelin, Mme Claire
Guimond, Mme Vve J.-Art.
Lafontaine, M. Wilfrid
Meunier, Mme Aldéric
Moreau, M. Wilfrid
Paillet, Mlle Aline
Regnière, M. Arthur
Thibault, M. Georges
(Voir nécrologie page 15)

Le rapport de la commission Bouchard

Mgr Albert Tessier explique le travail de l'abbé P.-H. Carignan

A la suite de la publication du rapport de la commission d'enquête Bouchard sur la vente des manuels scolaires dans la province de Québec, Mgr Albert Tessier, visiteur en chef des Instituts familiaux, nous a fait tenir la mise au point suivante qui se passe de tout commentaire.

"J'ai été fort surpris de trouver, dans les commentaires sur le rapport de la Commission Bouchard, un item impliquant l'abbé P.-H. Carignan. J'ai été mêlé de très près au travail accompli par le visiteur en chef des Instituts familiaux pour faire inscrire au programme des écoles publiques un cours d'éducation familiale (ne pas confondre avec ménager), tant pour les garçons que pour les filles. Il a lutté pendant plusieurs années pour obtenir ce résultat. Il n'a rien ménagé pour assurer aux jeunes gens et aux jeunes filles un minimum de préparation à leur mission familiale. Il a multiplié les démarches, il a examiné, avec ses collaborateurs, les plans de cours qui conviendraient le mieux. Tout cela dans le plus bel esprit apostolique et sans arrière-pensée d'intérêt personnel.

"Sa participation s'est limitée à cela. Il n'est pas l'auteur du manuel 'Education familiale de la jeune fille' et il n'a pas reçu de droits d'auteur sur cet ouvrage.

"D'où vient la grave erreur d'interprétation des enquêteurs? Je l'ignore. Comme les deux faits sur lesquels s'appuie leur affirmation sont matériellement inexacts, - et ceci, je suis en mesure de l'affirmer de la façon la plus catégorique, - les conclusions tirées tombent d'elles-mêmes.

Albert Tessier, p.d.
Visiteur en chef des Instituts familiaux

N.B. L'auteur d'Education familiale de la jeune fille, est Madame Marie-Paule Vinay, docteur en psychologie.

La reconnaissance de la République populaire de Chine par la France

L'annonce officielle attendue dans les 48 heures

PARIS (Reuters) — L'annonce officielle à Paris et Pékin de la reconnaissance de la République populaire de Chine par la France, annoncée qu'est attendue dans les prochaines 48 heures, exclut la possibilité d'une reconnaissance automatique ou immédiate de la Corée du Nord et du Vietnam par la France, a-t-on déclaré hier à Paris dans les milieux autorisés.

Inquiétude dans le monde entier

WASHINGTON (Reuters) — Devant des journalistes le président Johnson a déclaré hier que la décision de la France de reconnaître la Chine populaire cause "une inquiétude considérable dans le monde entier."

Interrogé au sujet de la décision de la France, le président s'était borné tout d'abord à dire que les Etats-Unis avaient fait connaître leur point de vue, et que le gouvernement français avait répondu à la communication américaine.

Un journaliste, ayant demandé comment la décision française affecterait la situation en Asie, le président a répondu: "Je crois qu'on éproue une inquiétude considérable partout dans le monde au sujet de cette action du gouvernement français."

On peut cependant tenir pour certain que la diplomatie

kin de la reconnaissance de la République populaire de Chine par la France, annoncée qu'est attendue dans les prochaines 48 heures, exclut la possibilité d'une reconnaissance automatique ou immédiate de la Corée du Nord et du Vietnam par la France, a-t-on déclaré hier à Paris dans les milieux autorisés.

Les situations respectives de la plus puissante République populaire de Chine, d'une part, et de ces deux Etats communistes, moins importants et dont les régimes sont relativement récents, posent deux sortes de problèmes diplomatiques très différents, a-t-on souligné dans les milieux.

La reconnaissance de l'existence de la République populaire de Chine, déjà reconnue depuis des années par la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et différents autres pays européens, n'implique pas que l'on considère comme permanent le statut actuel des deux autres Etats communistes, statuts d'un compromis entre les Etats-Unis et l'URSS sur leurs zones d'influence respectives.

On peut cependant tenir pour certain que la diplomatie

française ne restera pas indifférente vis-à-vis de la situation dans le sud-est asiatique.

Pour la paix

L'été dernier, dans un communiqué publié à l'issue d'un conseil de ministres et qu'il avait personnellement rédigé, contrairement à ses habitudes, le général de Gaulle avait souligné que seule la neutralisation de l'Indochine, neutralisation valable pour le Nord-Vietnam et pour le Vietnam du Sud, pourrait permettre d'espérer voir s'établir une paix durable dans le sud-est asiatique.

Par ailleurs, on apprenait, hier, à Paris de source généralement bien informée, que le général Zinovitch Pechkoff, ancien ambassadeur de la France libre à Tchoungking, est revenu de Taiwan où il avait été envoyé en mission par le général de Gaulle.

La mission du général Pechkoff, dont on a appris seulement samedi l'existence, représente de la part du général de Gaulle un geste de courtoisie particulier à l'égard du maréchal Tchang Kai-Chek.

seul autre des grandes figures de la dernière guerre à être toujours au pouvoir, plutôt qu'une tentative destinée à dissuader le maréchal Tchang Kai-Chek.

Comment empêcher les autres pays de reconnaître Pékin?

par John RODERICK

TOKYO (PA) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a étudié dimanche avec les dirigeants japonais les moyens d'empêcher d'autres nations de reconnaître la Chine Populaire à l'exemple de la France.

Au cours de ses premiers entretiens avec le ministre japonais des Affaires étrangères, Masayoshi Ohira, M. Rusk a fait part de vive inquiétude suscitée dans son pays par la décision de la France et déclaré qu'elle équivalait à un tribut rendu à l'agressivité de Pékin.

L'entrevue avait lieu à la veille

de la rupture des relations diplomatiques avec Paris une fois Pékin reconnu par la France, a-t-on ajouté de même sources.

Il apparaît que ni l'un ni l'autre n'espèrent persuader le Président de la France de modifier aussi tardivement l'attitude de de Gaulle et qu'il ne servirait de rien d'user de mesures de représailles contre la France.

Le Japon aurait entamé des démarches pour expliquer son attitude aux autres nations ainsi que l'inquiétude qu'il entraîne. (Voir: Comment page 15)



(Photo Le Nouvelliste)
SON EXCELLENCE MGR GEORGES-LEON PELLETIER, évêque du diocèse, a procédé à la bénédiction des nouveaux locaux du conseil 1001 des Chevaliers de Colomb, dimanche après-midi, à l'occasion de sa visite annuelle. Ci-haut, on voit l'évêque entouré, à gauche, de l'abbé Charles-Edouard Robert, aumônier du conseil et de l'honorable sénateur Léon Méthot, et à droite, de M. Adjuitor Bégin, grand chevalier.

Mgr Pelletier aux Chevaliers de Colomb

Dans vos cercles d'étude, puisez ce qui vous rattache à l'Eglise

"Dans vos cercles d'étude, puisez ce qui vous rattache à l'Eglise et devenez des apôtres qui ont vu dans l'étude et la méditation la lumière profonde qui les éclaire". C'est le message que Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier a livré aux membres et à l'exécutif du conseil 1001 des Chevaliers de Colomb de Trois-Rivières à l'occasion de la bénédiction de leurs nouveaux locaux situés sur la rue Radisson.

Le chef spirituel du diocèse a été accueilli à cette occasion par le grand chevalier, M. Adjuitor Bégin, par l'honorable sénateur Léon Méthot, par l'abbé Charles-Edouard Robert, aumônier, par M. Arthur Levasseur, cérémoniaire et M. Bernard Tremblay, député de district.

Dans sa courte allocution, Mgr Pelletier a félicité les membres du local 1001 et leur a souhaité de réaliser des œuvres aussi louables que par le passé. "Avec ce que vous puisez dans vos cercles d'étude, a souligné l'orateur sacré, vous deviendrez des apôtres pour la paix. En essayant de vous perfectionner, vous verrez de ces raisons qui vont vous inviter à une conduite plus logique qui va réveiller vos responsabilités pour que tout devienne meilleur". En guise de conclusion, Mgr Pelletier a souhaité aux chevaliers une année remplie et heureuse pour qu'ils deviennent de vaillants et fidèles serviteurs de l'Eglise.

M. Adjuitor Bégin

Après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes, le grand chevalier M. Adjuitor Bégin, a fait remarquer à Mgr Pelletier que le déménagement dans de nouveaux locaux avait été un événement d'importance pour les Chevaliers de Co-

lomb. Il a souligné que le mouvement comptait 462 membres.

C'est la semaine du Jeune Commerce

La semaine du Jeune Commerce de Trois-Rivières débute aujourd'hui et elle se prolongera jusqu'au 2 février. Cette semaine d'activités spéciales sera principalement soulignée par un grand gala qui aura lieu samedi prochain, à l'hôtel St-Maurice. Ce gala sera sous la présidence d'honneur de M. Paul Vadeboncoeur, président du Jeune Commerce de Trois-Rivières, ainsi que de Mme Vadeboncoeur.

Au cours de ce gala, on rendra un hommage particulier aux anciens présidents de la Jeune Chambre, fondée il y a trente ans. Plusieurs anciens présidents occupent présentement des postes influents dans le monde des affaires et de la politique.

La soirée du 1er février débutera par un coquetel en l'honneur des anciens présidents, à 8 h. 30. Une danse suivra à 9 h. 30 et un buffet froid sera servi à tous les membres et aux invités vers minuit.

Mort de l'épouse de l'ex-échevin Arthur Guimond

Une Trifluvienne bien connue de notre ville vient de s'éteindre avec le décès de Mme J-Arthur Guimond, survenu samedi matin, à l'âge de 83 ans.

La défunte était l'épouse de feu l'échevin Arthur Guimond qui a représenté le quartier St-Philippe au conseil municipal pendant 17 ans. En effet, il est mort durant son terme d'échevin en 1952.

c'est un secret de Polichinelle

J'admire bien volontiers une qualité transcendante chez monsieur le Maire Dufresne. Il a son franc parler. Quand il a quelque chose à dire, il y va directement. Il a une très haute conception de ses responsabilités comme premier magistrat de la cité. Avec son humilité coutumière, ce qui ne l'empêche pas de faire preuve d'énergie, il croit sincèrement que le maire a droit à certains privilèges durant l'exercice de son mandat. Personne ne le conteste. Bien au contraire l'importance et la dignité de la fonction exigent qu'on l'entoure de la plus haute considération. D'ailleurs, je crois bien que le chef du protocole chez nous, M. Georges Beaumier, greffier de la ville, affirmerait que le maire a préséance un peu en tout... sauf aux urnes ou comme de bonne le peuple est "roi".

Tout cela pour dire que Monsieur le maire Gérard Dufresne m'a taquiné gentiment, et avec finesse, sur les propos que tenait l'autre jour POLICHINELLE au sujet des endroits de stationnement réservés aux membres du Conseil de ville et aux hauts fonctionnaires du palais municipal, à l'angle des rues Royale et des Volontaires. D'accord, le maire a droit à ce privilège et aussi les membres du Conseil, et les hauts fonctionnaires aussi... C'est sans arrière-pensée que j'admetts ici même dans cette rubrique. Et je m'empresse d'ajouter: les contribuables, les citoyens qui se rendent à l'hôtel de ville par affaire ou par souci de se renseigner... et les visiteurs... tout ce monde a droit à du stationnement non pas "réservé", mais abondant et facile, pas trop loin de l'hôtel de ville.

Ce qui m'incite à demander: Que fait-on des recommandations du comité de stationnement? Que fait-on des projets déjà annoncés et apparemment prêts à réaliser pour l'amélioration du stationnement et de la circulation au centre même des affaires.

Pour clore ces considérations, j'aime mieux la formule de stalles de stationnement "réservées" que l'ancienne formule où l'on disait sur un écriteau bien en vue: Stationnement interdit (à l'intention du public) alors que les voitures des ingénieurs ou autres administrateurs municipaux s'installaient pour la journée à ces endroits. Cela me faisait drôle de voir

nicipale qui logeait en ces lieux à cette époque. Nos agents de la paix ne manquaient pas à leur devoir car dans les circonstances, le mot "interdit", en vocabulaire municipal, voulait dire: "réservé". Vous comprenez?

— O —
La rubrique des "secrets de Polichinelle", qui a célébré bien humblement ses dix ans d'existence au cours de l'année 1963, veut continuer à être une chronique sans prétention, une conversation en manches de chemise avec le lecteur, faite sur un ton léger. Ses propos plaisent à beaucoup de lecteurs, ils peuvent déplaire à certains autres selon l'humeur du jour et de la température. Il existe des choses sérieuses qu'il faut dire sur le ton badin et des choses insignifiantes qui méritent tout de même d'être dites. (Voir: Secrets de page 14)

Le directeur Archambault

Les empreintes digitales éclairent des crimes

"Le système des empreintes digitales a permis de résoudre toutes sortes de crimes." C'est ce que le directeur Georges A. Archambault a déclaré lors d'une conférence prononcée devant les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de la cité transmontaine, réunis, mercredi soir, au restaurant O Cap Rouge.

L'ancien membre de la Gendarmerie Royale a traité de l'identification par les empreintes digitales. Il a expliqué que les empreintes digitales étaient des marques laissées sur une surface par les doigts de la main ou les ongles. Ce système d'identification, a poursuivi le conférencier, remonte à 75 ans, mais il a connu le plus de vogue à la fin du siècle dernier et au début du présent.

Il est introduit maintenant dans presque tout l'Empire Britannique et dans une foule d'autres pays et on le considère

comme infallible. Les lignes forment toutes les sortes de lignes et une copie est envoyée au bureau central à Ottawa.

En guise de conclusion, le directeur Archambault a expliqué que le système a d'abord été employé dans le domaine du crime, mais qu'il s'est ensuite étendu dans d'autres secteurs comme le service civil.

Le directeur de la force constabulaire du Cap-de-la-Madeleine a été présenté par le policier Jean Bechard et remercié par le capitaine André Bousvert. M. Jean Brunet a présidé les agapes.

FIXATIF
MARCO
HAIR SPRAY

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS PRÉSENTE

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

L'ACCIRANCE-ENFANTS permet de protéger pour douze mois en cas d'accident tous vos enfants, écoliers, étudiants de tout cours ou école (sauf l'université) et même vos plus jeunes qui ne vont pas encore à l'école. L'Assurance-Vie Desjardins garantit de payer jusqu'à \$25,000 (maximum) pour les frais médicaux, chirurgicaux, hospitaliers d'ambulance, de rayons X, d'infirmières, \$1,000 d'indemnité pour la perte accidentelle de la vue ou \$10,000 d'indemnité pour la perte accidentelle de deux membres ou de la vue des deux yeux, et la moitié de ce montant s'il y a perte d'un membre ou \$1,500 pour un œil, \$150 (maximum) pour le traitement ou le remplacement d'une ou de plusieurs dents saines et naturelles.

L'ACCIRANCE-VOYAGE permet de protéger vingt-quatre heures par jour, tous les adultes âgés de 15 à 70 ans, en cas d'accidents qui peuvent survenir au pays ou à l'étranger lors de voyages d'affaires ou de plaisir, par automobile, autobus, chemin de fer, bateau, avion etc. L'Assurance-Vie Desjardins garantit de payer... \$5,000, — \$15,000, ou \$25,000 selon votre choix, pour la perte accidentelle de la vue ou pour la perte de deux membres ou de la vue des deux yeux — et la moitié de ces montants s'il y a perte d'un membre ou d'un œil. \$25, ou \$75, ou \$125, à chaque semaine, en cas d'invalidité à la suite d'un accident et pendant un maximum de 100 semaines. \$250, ou \$750, ou \$1,250, au maximum pour tous les frais médicaux, chirurgicaux, hospitaliers, d'ambulance, de rayons X, d'infirmières encourus à la suite de tout accident. Chaque dépendant de l'assuré qui voyage en sa compagnie est assuré sans charge supplémentaire pour \$250, de frais pour chaque accident.

UN ACCIDENT EST BIEN VITE ARRIVÉ
PRENEZ UNE ACCIRANCE SANS TARDER



ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"



PORTEZ-VOUS BIEN AVEC JUSTIN
Eau Minérale Alcaline Naturelle



LEO HARDY
Bouchers - Epiciers - Restaurateurs

Pour tout vos problèmes consultez des experts. Spécialiste en équipements usagés.

PROVINCIAL REFRIGERATION Inc.
Leo Hardy, prés.
546, Benjamin Sulte
Trois-Rivières 378-4513-4

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE



Gérald Martineau
1547, rue Notre-Dame
Téléphone FR 5-1433

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. 30 POUR ACCOMMODATION • MEMBRE DE LA PLAZA FUSEY

C'EST INCROYABLE LES ECONOMIES QUE VOUS REALISEREZ EN ACHETANT

LES MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

QU'IL FAUT CHEZ

LORANGER ELECTRIQUE-TV

REPRESENTANT DES MARQUES LES PLUS POPULAIRES SUR LE MARCHE ACTUEL.

FORTE ALLOCATION D'ECHANGE.

FUTURS MARIÉS: visitez d'abord le plus grand centre du genre entre Montréal et Québec. — Vous économiserez \$800. et plus sur un ameublement complet.

LORANGER ELECTRIQUE-TV

93-97, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE FR. 5-8951 — FR. 5-8952 PLAZA FUSEY
• MEUBLEZ VOTRE MAISON DE LA CAVE AU GRENIER CHEZ LE ROI DES BAS PRIX EN MAURICIE.



MOBILIERS DE CHAMBRE
Nombreux styles.



MOBILIERS DE SALON



MOBILERS DE CUISINE



RODOLPHE LORANGER,
Propriétaire.

Paul-Emile LORANGER

GERANT DES VENTES
FR 5-8951

ANDRE LACOURSIERE

Comptable



LES MEILLEURS APPAREILS SONT CHEZ LE ROI DES BAS PRIX

Aucun comptant 36 mois pour payer 1er paiement en mars
PLAN MISE DE COTE

LE PLAN D'ACHAT A TEMPERAMENT

ASSURANCES

FEU — VIE — VOL

sans aucune charge supplémentaire

Mgr Pelletier exprime son opinion aux collaborateurs de Caritas

La campagne a besoin d'être pensée et vécue



LA CLINIQUE SUR LE RÔLE de la Chambre de Commerce dans son milieu, tenue à l'école St-Dominique de Trois-Rivières-Ouest, a vu trois conférenciers de marque traiter de différents sujets touchant cet organisme. La photo ci-haut, prise à cette occasion, fait voir, dans l'ordre habituel, MM. Yvon Sirois, Miville Lesage, de Louiseville, Jean-Paul Létourneau, conférencier, Son honneur le maire Jules Montour, André Cornéliier, conférencier, Prudent Boisclair, président régional, Jean Cloutier, président de la Chambre de Trois-Rivières-Ouest, et M. Robert Lamothe, de Shawinigan.

Une trentaine de délégués prennent part à une clinique

"Le but des Chambres de Commerce est le bien général des membres"

"Contrairement à une foule d'autres organismes, le but des Chambres de Commerce est de servir au bien général des membres et non au bien de chaque individu pris en particulier."

C'est le principe énoncé par M. Yvon Sirois, directeur général adjoint de la Chambre de Commerce du Québec, lors d'une conférence prononcée à l'occasion d'une clinique sur le

rôle de la Chambre de Commerce dans son milieu, hier après-midi, à l'école St-Dominique de Trois-Rivières-Ouest. Une trentaine de délégués appartenant aux huit Chambres de Commerce de la région ont participé à la clinique où trois conférenciers de l'extérieur ont traité de différents sujets.

La réunion était présidée par M. Prudent Boisclair. On remarquait aussi la présence de M. Jean Cloutier, président de la cellule de Trois-Rivières-Ouest et de M. Jules Montour, maire de la même ville.

M. Yvon Sirois, a fait une rétrospective des structures et de la nécessité d'une régionale pour former un groupe homogène et solide. Il a appris à ses auditeurs qu'une Chambre devait être formée pour être efficace de deux pour cent de la population et posséder un budget équivalant à \$0.50 par tête de population.

Le juge Langlois à deux accusés

"La clémence n'offrait pas de chance de réhabilitation"

Albert Champoux et Michel Simoneau ont été condamnés à 12 mois de prison et Ovide Champoux à six mois après que le trio se fut reconnu coupable d'un vol par effraction perpétré le 1er septembre à l'école Marguerite-Bourgeois de Trois-Rivières-Ouest.

Us avaient dérobé un radio transistor, trois paires de ciseaux ainsi qu'une somme de \$3.90 en argent appartenant à la directrice de l'école, Mlle Yvonne Hamelin, S.H. Le juge Maurice Langlois déclarait à Michel Simoneau et Albert Champoux qu'après enquête par le Centre de Service Social et compte tenu de leurs antécédents, il en était venu à la conclusion que la clémence n'offrait aucune chance de réhabilitation. "Si vous ne changez pas de direction, il est à prévoir que vous passerez une grande partie de votre vie au pénitencier."

Comme le prévenu Ovide Champoux n'avait pas de dossier antérieur, le juge lui imposa une sentence "dans l'inté-

rêt de la population qui a droit à la protection et dans l'intérêt de l'accusé qui a droit pour (Voir: "La clémence" page 14)

Dans le secteur St-Jean-Baptiste

M. André Carignan intéressé à acheter un terrain de la cité

Le conseil de ville de Trois-Rivières a accordé plusieurs entrevues, lors de la dernière réunion de nos édiles. Me André Carignan, au nom de son client, a fait une offre d'achat pour obtenir un terrain situé dans le secteur St-Jean-Baptiste de la Salle et réserve pour une épicerie.

Le terrain couvre une superficie de 13,000 pieds carrés. M.

Carignan serait prêt à verser à la ville la somme de \$6,000, dont un versement immédiat de \$3,000 et la balance trois ans après la date de la signature du contrat lui transférant la propriété de ce terrain. Selon Me Bureau, ce délai pourrait être modifié. Il y aura un stationnement qui sera aménagé pour les besoins de l'épicerie.

M. Carignan est un épiciériste et possède une expérience de quinze ans dans ce commerce. Il est propriétaire de sa résidence à Trois-Rivières. Il se rendait prêt à construire cette épicerie, assurant que les besoins s'en feraient sentir, dans le secteur.

La dernière souscription a rapporté plus de \$140,000

Par Paul-Emile GUY

Dans le message aux collaborateurs de la campagne Caritas, Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier a déclaré que "pour réussir, la campagne a besoin d'être pensée et vécue toute l'année". L'évêque de Trois-Rivières rencontrait, hier après-midi, les collaborateurs de la campagne 1963, réunis en journée d'étude, à l'école Normale Maurice-L. Duplessis.

D'autre part, M. Robert Durand, président de Caritas 1963, a annoncé que la campagne avait rapporté la somme de \$142,803 et ajouté qu'il faudrait penser aux oeuvres à mettre sur pied et nécessitées par des besoins nouveaux et essentiels.

Le directeur administratif, M. l'abbé Léo Girard, a signalé que le 19 mars 1964 marquera le dixième anniversaire de la fondation de Caritas-Trois-Rivières et que pour marquer cet événement il n'y avait rien de mieux que de montrer que "nos projets sont en pleine maturité dans le sens d'une réelle et totale promotion de la charité".

La réunion était sous la présidence du juge Maurice Laurin, président de Caritas et avait pour but de permettre aux collaborateurs d'exprimer en toute franchise leurs points de vue à la lumière des expériences personnelles et locales et de rechercher objectivement les moyens adéquats par lesquels les collaborateurs sauront rendre leurs actions dans le champ de la charité et du bien-être, vraiment efficaces.

On a formé des commissions d'études qui se sont demandées qu'est-ce que Caritas-Trois-Rivières, quels sont ses buts et ses fonctions, si Caritas est nécessaire et si elle rend de véritables services à la communauté diocésaine et par quels moyens pratiques sur le plan paroissial Caritas et ses collaborateurs peuvent-ils rendre leurs actions vraiment efficaces.

M. Robert Durand

Avalanche de demandes

Rapport de M. Durand

M. Robert Durand, président de la campagne pour 1963, a déclaré que la souscription a rapporté la somme de \$142,803 sur un objectif de \$185,000. "Une fois de plus, a-t-il dit, nous venons de vivre une campagne de la Fédération des Oeuvres de charité. Cette tâche a comporté ses difficultés et ses consolations. Tous nous avons, ensemble, tenté de partager avec les bénévoles et la communauté notre part de responsabilité."

M. Durand a ajouté que le secteur des paroisses avait donné le montant global de \$62,590.37. Soixante-trois paroisses ont présenté une augmentation sur l'an dernier, soit un peu plus que les deux tiers des paroisses. Quelques paroisses ont connu une baisse assez prononcée, ce qui fait que le résultat de ce secteur est sensiblement le même qu'en 1962.

Dans le secteur des corporations municipales et scolaires on a recueilli la somme de \$42,800, alors que les industries ont souscrit \$13,575. Les noms

réservés ont rapporté la somme de \$16,796, les prêtres \$4,288, les communautés religieuses \$2,493 et les jeunes \$260.63.

Les octrois. Selon M. Durand, le comité des budgets de Caritas a reçu une avalanche de demandes pour un montant de \$212,000. "Vous voyez, a-t-il continué, ce que nécessiterait une campagne qui se proposerait simplement de répondre aux besoins les plus urgents de nos oeuvres. Il faudrait penser aux oeuvres à mettre sur pied et nécessitées par des besoins nouveaux et essentiels. Après mûre réflexion, le comité des budgets a dû soumettre au conseil d'administration des demandes d'octrois substantiellement réduites pour un montant de \$146,000. Pour se faire, Caritas a dû puiser à même un fonds de réserve créée lors de la campagne de 1961, qui a atteint alors un objectif de \$200,000."

En terminant, M. Durand a remercié tous ses collaborateurs dans la campagne.

L'abbé Léo Girard

Planification et coordination

Rapport de M. l'abbé Girard

M. l'abbé Léo Girard, directeur administratif intermédiaire, en faisant le rapport des activités de Caritas pour 1963, a signalé que le 19 mars 1964 marquera le dixième anniversaire de la fondation de Caritas-Trois-Rivières, connu d'abord sous le nom de Conseil des Oeuvres. "Notre façon à nous de se proclamer "dixième", a-t-il dit, c'est de montrer vraiment que nous sommes sortis de la phase adolescente et que nos projets sont en pleine maturité dans le sens d'une réelle et totale promotion de la charité. Nos visées ne se centrent pas d'abord et avant tout sur des montants d'argent à recueillir ou à administrer, mais sur un plan méthodique de planification et de coordination."

"Ce dixième rapport que j'ai

l'honneur de rendre public aux responsables de la communauté démontre l'évolution dans le sens d'un "rajeunissement".

M. l'abbé Girard a ensuite rendu hommage à l'évêque du diocèse, au conseil d'administration, à la commission des oeuvres, aux comités spéciaux et fait mention du travail fait par l'entremise du fichier central, de l'assistance judiciaire, du secrétariat et des 27 autres membres, dont 25 sont aussi bénéficiaires de la Caisse de bienfaisance de Caritas. Après avoir signalé que le Noël du pauvre avait rapporté la somme de \$11,069.77, M. l'abbé Girard conclut en disant que Caritas, grâce à son conseil d'administration, son exécutif et ses divers comités, pourrait davantage rendre encore la charité agissante.



A L'OCCASION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE clôturant la campagne 1963 de Caritas, S.E. Mgr Pelletier a remis à MM. Robert Durand et André Piché des plaques commémoratives pour services exceptionnels comme présidents de campagnes. De gauche à droite, MM. André Piché, Robert Durand, Mgr Pelletier, M. le juge Maurice Laurin, président de la campagne 1964 et M. Jean Ayotte.

Première réunion officielle de la Ligue Duvernay

Administrer une ville en croissance n'est pas une mince besogne, déclare le maire Montour

La Ligue des propriétaires de la Terrasse Duvernay a tenu sa première réunion officielle, hier matin, à l'école Marguerite-Bourgeois et à cette occasion S.H. le maire Jules Montour, de Trois-Rivières-Ouest, a remis des trophées aux personnes gagnantes du concours de décoration de Noël. Le premier magistrat de

comme Trois-Rivières-Ouest n'est pas une mince besogne. "Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'assistance de la Chambre de Commerce par l'entremise de son comité des Affaires municipales. Leurs suggestions sont toujours bien acceptées. J'attends de votre part la même coopération."

Auparavant, M. Montour, un des juges du concours de décoration, a expliqué la façon dont le jury avait procédé pour accorder la palme au gagnant.



S.H. LE MAIRE JULES MONTOUR a fait la remise du trophée décerné au gagnant du concours de décoration organisé par la Ligue des propriétaires de la Terrasse Duvernay. On reconnaît, sur cette photo, de gauche à droite, M. Roger Livernoche, recevant les félicitations du maire Montour pour avoir remporté le premier prix et M. Jacques Dussault, président.

Trois-Rivières-Ouest, a félicité les membres de la ligue de s'être organisés pour "revendiquer leurs droits auprès des autorités compétentes. Je vous invite, a-t-il continué, à nous aider dans l'administration de la chose publique, car administrer une ville en croissance

"Nous les membres du conseil, nous avons notre affaire personnelle à voir. Nous ne pouvons pas toujours donner aux affaires municipales tout le temps que nous aimerions leur consacrer. C'est pourquoi nous avons besoin de votre appui, dans le sens d'une criti-

M. Roger Livernoche, lequel s'est mérité le trophée Camille LeBon. Une mention honorable est allée à M. Jean Turcotte. (Voir: Administrer page 14)

Des réparations s'imposent

Le Centre Landry demande un octroi de \$5,000 au conseil

Au nom du Centre Landry, de la paroisse St-François d'Assise, M. l'abbé Aurèle St-Yves, vicaire, a demandé au conseil de ville de Trois-Rivières une subvention de \$5,000 pour aider à faire certaines réparations.

Après que l'échevin Fernand Gouneau ait suggéré d'étudier la chose en fonction du budget, l'abbé St-Yves a déclaré que l'entretien du Centre Landry coûtait annuellement une somme de \$10,000. "Nous faisons, chaque semaine, a-t-il dit, des organisations paroissiales, des whists, pour essayer d'obtenir des revenus. Nous voudrions, en juin 1964, faire venir un cirque dans le parc des Pins. Cet événement nous permettrait de réaliser des revenus de l'ordre de \$500."

En réponse à un échevin, l'autonomie a dit qu'au Centre Landry on s'occupe des enfants de la maternelle jusqu'aux vieillards, des sports comme des choses qui touchent aux côtés intellectuels et artistiques.

Le conseil de ville n'a rien décidé à ce sujet.

L'affaire Chouinard

La date de l'enquête du coroner sera fixée ce soir

C'est ce soir que le Dr Yvon Thibodeau, coroner du district de Nicolet, fixera la date de l'enquête qu'il a instituée, à la suite de l'assassinat de l'abbé Georges Chouinard.

La police provinciale détient toujours Réal Leclerc, de Notre-Dame du Bon Conseil. Il serait le principal témoin à l'enquête du coroner.

LA PLUS MODERNE
AU COEUR DU QUÉBEC
**IMPRIMERIE
DES FORGES**
Lithographie
Typographie
4000 Boul. Royal
Trois-Rivières
FR 5-4911

**SECRETAIRE
DEMANDEE**
avec ou sans expérience
pour bureau d'avocats au
Cap-de-la-Madeleine.
Téléphonez immédiatement
à 378-4021

**LE
SERVICE
TAXI**
est toujours
en opération.
FR 4-2433

GRAND WHIST
Ce soir à 8 heures
Académie
du
Sacré-Coeur
Boul. Ste-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine.
Au profit des Miséricordes
Robin des Bois
Nombreux prix de présence.
Gouter servi gratuitement
après la soirée.
Apporter vos cartes.
Entrée: 50¢

**DEMANDE
VENDEUR
D'EXPERIENCE**
pour magasin
de confection pour hommes
Haute compétence requise
Conditions avantageuses
avec chance
d'avancement
S'adresser en personne
au magasin
Playboy
326, rue Des Forges
Trois-Rivières

**COURS
D'HYGIENE
et
COSMETOLOGIE**
sous la direction du
**COMITE
PARITAIRE
de la
COIFFURE**
pour les apprentis-coiffeurs
et coiffeuses de la Mauricie
Ces leçons commenceront
lundi, le
3 FEVRIER 1964
à 7 h. 30 au bureau de
l'Unité Sanitaire
Trois-Rivières
858, Terrasse Turcotte
Pour renseignements
s'adresser au
Dr Georges Racicot
**TEL.: 6-6254
OU 5-8921**

Le service de la traverse sera amélioré

Le conseil de ville a pris une attitude positive et pour laquelle il faut le féliciter en prolongeant le service de deux passeurs à la traverse jusqu'à minuit. Les membres de l'administration municipale ont convenu avec toute la population que la suppression de la traversée de 4 heures n'a aucun bon sens et ne se base pas sur une saine administration.

Ils vont encore plus loin en maintenant jusqu'à minuit un service double (c'est-à-dire à toutes les demi-heures) qui prenait fin à 9h. 30. Ce n'est encore qu'un pis-aller, car les citoyens croient que les bateaux devraient opérer en double vingt-quatre heures par jour, le troisième servant à remplacer celui qui pourrait faillir à la tâche. Il s'agit d'un capital investi trop élevé pour qu'on le laisse inactif. Si l'on croit que les usagers ne sont pas suffisamment nombreux à certaines heures du jour, ou de la nuit, pourquoi n'entreprend-on pas une campagne publicitaire pour faire connaître les avantages de la traverse et surtout le fait qu'il est très facile de prendre place sur les passeurs la nuit?

N'a-t-on pas tenté un certain temps d'inciter les camions lourds à utiliser la traverse surtout la nuit afin de dégager les bateaux durant les heures du jour? On pourrait parvenir à un résultat plus intéressant encore en réduisant le tarif pour les traversées de nuit, ce qui nécessiterait d'ailleurs pour effet d'accroître considérablement le trafic nocturne et libérerait d'autant celui du jour. La conséquence ultime serait un meilleur service pour tous et un accroissement des affaires de la municipalité avec probablement des profits plus élevés.

Il est heureux que l'on ait enfin reconnu la nécessité de maintenir deux bateaux en service jusqu'à minuit. Mais on ne pourra être satisfait tant que cet horaire n'aura pas été maintenu vingt-quatre heures par jour.

Toutefois, cela ne devrait être qu'un strict minimum. On ne devrait jamais permettre de retard et d'accumulation d'automobiles sur les

quais à cause de la brume ou de la glace. Dès que des automobiles doivent rester sur l'une des deux rives, on devrait non seulement maintenir les deux passeurs en circulation mais faire appel au troisième. Des circonstances de ce genre ne se présentent peut-être pas fréquemment, cependant il faut savoir les prévenir. Et elles se produiront plus fréquemment qu'on ne le croit présentement si la municipalité s'emploie par tous les moyens à favoriser le voyageur.

Outre l'obligation morale de transporter les usagers avec le plus de rapidité possible et ne tenant pas compte des économies à réaliser puisque la ville encaisse un surplus considérable, il faut s'occuper de l'achalandage à créer. Notre commerce dépend en grande partie pour prospérer des visiteurs qui viennent de la rive sud. Lorsque le service est bon, les clients se font plus nombreux. Quand les voitures s'accumulent sur les quais, inutile de dire que les visiteurs diminuent et on ne peut les en blâmer.

Le service de la traverse constitue une excellente affaire pour la municipalité. Il doit devenir bien davantage, une sorte de promotion pour la ville. Notre municipalité ne doit rien négliger pour se montrer sous ses aspects les plus attrayants. Y a-t-il quelque chose de plus important que l'entrée même de Trois-Rivières? C'est le premier contact entre ceux qui nous visitent et ceux qui les reçoivent. De plus, nous ne devons pas attendre que le pont sur le Saint-Laurent soit ouvert à la circulation pour inciter les gens de la rive sud à nous visiter. En attendant que cette porte soit ouverte sur un secteur important de notre région, nous devons tout faire pour manifester notre bienveillance, notre cordialité ainsi que notre esprit de collaboration. Un bon moyen, c'est de rendre le service de la traverse le plus efficace possible. La décision de lundi dernier est de nature à nous acheminer dans cette voie.

Vif succès de notre Caisse populaire

Le rapport de la Caisse populaire de Trois-Rivières, dont la tenue artistique est remarquable, porte cette année en frontispice une vue imaginée du profil que représentera le pont sur le Saint-Laurent dont la construction débutera bientôt. C'est la première fois, semble-t-il, que cette image est inscrite sur le papier. Elle donne une excellente idée de ce que sera le panorama qui entourera notre ville lorsque ce projet si cher aux Trifluviens sera enfin réalisé. Ce spectacle dégagera une impression de force et de dynamisme propres à notre époque. La brochure qui reproduit les états financiers de la Caisse populaire est un exemple d'élégance et de sobriété typographique. C'est avec orgueil que nous pouvons signaler ce beau travail de l'imprimerie des Forges.

Les chiffres eux-mêmes ont aussi de quoi impressionner. Après cinquante-quatre ans d'existence, elle affiche une situation très solide et démontre que les institutions créées par le Commandeur Desjardins ont été l'une des principales sources de notre épanouissement économique. A la fin du dernier exercice, l'actif de la Caisse populaire de Trois-Rivières dépassait les \$10 millions, les diverses réserves atteignant \$590.000. Le bénéfice net pour l'année terminée le 30 novembre s'est élevé à plus d'un demi-million.

Il convient de noter que notre Caisse populaire a contribué par ses placements au groupement des capitaux qui a été entrepris dans le but de donner un essor considérable à l'économie du Canada français. Elle a placé une somme de \$80.000 dans la Société générale de financement, dont les activités ont débuté au cours de l'année dernière. Ce ne sont pas les seuls placements effectués dans des entreprises lancées par les nôtres. Le bilan révèle que des sommes ont été placées dans les sociétés-sœurs des Caisses populaires, comme l'Assurance-Vie Desjardins et autres sans compter les obligations du gouvernement, des municipalités et Commissions scolaires. Ces caisses portent vraiment leur nom, puisque le nombre des sociétaires de celle de Trois-Rivières s'élève maintenant à 11.033 et celui des emprunteurs, à 2.814. C'est une belle réalisation, dont il faut féliciter les auteurs.

Le programme des célébrations du quinzième anniversaire de l'Institut Psycho-Social s'est terminé, samedi, par la réception des groupes publics et des associations professionnelles. De gauche à droite, M. Antoine Trudel, président de l'Association des Parents des enfants handicapés pour Shawinigan et Grand-Mère, M. René Carboneau, président du même organisme pour Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine, M. Gustave Boisclair, directeur administratif de l'Institut, Mgr Charles-Edouard Bourgeois, P.A., président du conseil d'administration de l'Institut, Mlle Philomène Moreau, du Cercle Marie-Léneuf des Filles d'Isabelle, et M. Jean-Marie Trépanier, des Chevaliers de Champplain de Trois-Rivières.

La presse de langue anglaise

Au sujet du bill 60

En autant que le bill 60 est concerné, le gouvernement occupe une situation si forte et l'opposition un terrain si instable que l'adoption de ce grand projet de loi devrait être assurée. Il est étonnant à notre époque que l'Union Nationale continue à railler l'éducation "gratuite".

Chacun sait que rien ne l'est, dans ce sens. Mais le premier ministre Lesage, le ministre de la Jeunesse Gérin-Lajoie et le ministre des Ressources, Lévesque ont combiné leurs efforts pour faire comprendre que la jeunesse de cette province doit avoir la possibilité de s'instruire et que le coût doit être réparti aussi équitablement que possible.

Sous l'administration de l'Union Nationale, le financement scolaire était chaotique, pour ne pas dire capricieux. Une multiplicité de commissions scolaires locales administraient leurs petites principautés, s'endettaient, ou réduisaient les frais de façon désastreuse et faisaient face à leurs responsabilités locales. De temps à autre, le gouver-

nement prenait les déficits à son compte mais l'absence de toute planification était apparente.

L'objectif du bill 60 est de mettre de l'ordre dans ce chaos, d'établir des principes d'ordre pour établir des standards d'éducation et de coût et élargir les normes de l'éducation. Lorsque M. Lévesque déclare qu'un jeune doit posséder au moins le cours secondaire pour posséder une chance décente dans la société, il ne dit que la vérité nue.

Cela signifie, ainsi que l'a démontré la Commission Parent, une transformation radicale, la création de grandes unités administratives et l'établissement de standards académiques. Les futurs rapports établiront la nécessité de dépenser davantage pour l'éducation.

Le bill 60 n'est pas la fin de la transformation de notre système d'éducation. Ce n'en est que le commencement et un bon qui mérite l'appui cordial de la Législature.

(The Star, Montréal)

le nouvelliste

JOURNAL QUOTIDIEN FORTÉ, A TROIS-RIVIÈRES, PAR LE NOUVELLISTE INC. FUNDÉ LE 10 SEPTEMBRE 1920. TÉLÉPHONE 116-2501

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que toutes les informations qui proviennent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Coût de l'abonnement par poste au Québec OU IL N'Y A PAS de livraison par camélot	10.00	5.50	3.00	1.50
Coût de l'abonnement par poste au Canada et à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest et Shawinigan, Grand-Mère, OU IL Y A livraison par camélot	12.00	6.50	3.50	2.00
Ailleurs au Québec OU IL Y A livraison par camélot	15.00	8.00	4.50	2.50
EN DEHORS DU CANADA	25.00	13.00	7.00	3.00
Par dépôt et par camélot à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest, Shawinigan, Grand-Mère	0.07	la copie du lundi au vendredi		
Ailleurs	0.10	du lundi au vendredi		
	0.10	le samedi		



Un peu d'essence. Voici ma carte de crédit.

Le double but de l'Institut Psycho-Social

Dépistage et prévention des troubles mentaux

Après quinze années de travail, l'Institut Psycho-Social de Trois-Rivières croit avoir respecté le but pour lequel il a été fondé, soit de veiller au dépistage et à la prévention des troubles mentaux.

C'est d'ailleurs ce que les responsables de l'Institut ont essayé de démontrer au cours de la dernière semaine en faisant connaître à toutes les clas-

ses de la société les résultats obtenus depuis la fondation et les méthodes de travail dont dispose l'Institut.

Toute la journée de samedi fut réservée aux groupes publics et aux associations professionnelles, auxquels M. l'abbé Reynald Rivard, vice-président, a expliqué l'interprétation des services professionnels dispensés par l'Institut et des services dispensés à la communauté trifluviennne, de même

que la collaboration possible avec les groupes publics.

M. l'abbé Rivard s'est attaché également à faire une rétrospective de l'évolution de l'Institut depuis 15 ans. Il a décrit les services et les structures actuelles du bureau, afin que les personnes puissent y référer en cas de besoin.

Le succès de la journée a été gâté par la mauvaise température, qui a empêché des groupes de se rendre à l'Institut.



(Photo Le Nouvelliste)

LE PROGRAMME DES CÉLÉBRATIONS du quinzième anniversaire de l'Institut Psycho-Social s'est terminé, samedi, par la réception des groupes publics et des associations professionnelles. De gauche à droite, M. Antoine Trudel, président de l'Association des Parents des enfants handicapés pour Shawinigan et Grand-Mère, M. René Carboneau, président du même organisme pour Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine, M. Gustave Boisclair, directeur administratif de l'Institut, Mgr Charles-Edouard Bourgeois, P.A., président du conseil d'administration de l'Institut, Mlle Philomène Moreau, du Cercle Marie-Léneuf des Filles d'Isabelle, et M. Jean-Marie Trépanier, des Chevaliers de Champplain de Trois-Rivières.

Margaret Chase Smith rêve de devenir candidate républicaine à la présidence

WASHINGTON (PA) — C'est le 27 janvier que Margaret Chase Smith, sénateur des États-Unis, annonça, alors qu'elle viendra d'avoir 66 ans qu'elle tentera au moins pour la forme de présenter sa candidature à la Maison blanche en 1964. Si elle réussit à être candidate républicaine à la présidence, ou même à la vice-présidence, elle sera la première femme qui se soit jamais présentée, au nom d'un parti américain important, pour être élue au poste suprême.

La première épreuve consisterait à se présenter le 10 mars, dans le New Hampshire, contre Barry Goldwater, Nelson Rockefeller et d'autres espoirs républicains. Puis les partisans républicains désigneraient leur candidat préféré dans les autres parties des États-Unis.

Le président Kennedy avait déclaré l'autisme dernier: "Si j'étais candidat républicain, je n'envisagerais pas de faire campagne contre Margaret Chase Smith dans le New Hampshire. C'est une formidable figure politique".

Sénateur depuis 1940, elle n'a jamais perdu une élection. Elle a déjà déclaré: "Le Sénat est toute ma vie. Je n'ai pas de famille; je n'ai que moi-même et mon travail de sénateur." Elle se qualifie de républicaine modérée ou indépendante.

Elle s'opposa au fameux sénateur McCarthy lors de sa campagne anticommuniste et s'attira une attaque de M. Khrouchtchev lorsqu'elle vota

contre le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires.

Originaire du Maine, elle est membre de plusieurs comités du Sénat. Son mari, Clyde Smith, décédé, était sénateur.

Ces deux écoles seront bénies le 23 février

LOUISEVILLE (M.R.) — La bénédiction des écoles Jean XXIII et Panneton aura définitivement lieu, le dimanche, 23 février, à 2 heures de l'après-midi. Elle sera présidée par S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse de Trois-Rivières.

Il en avait été question, déjà, en mars 1963, mais des raisons d'ordre majeur avaient empêché cet événement de se produire à cette date.

Plusieurs personnalités seront invitées, à cette occasion. L'école Panneton, nom donné en hommage à un ancien curé de Louisville, décédé en 1950, avait été construite en 1961. Quant à l'école Jean XXIII, elle avait été érigée en 1962, et son nom rappelle le Pape du concile oecuménique.

L'une, Panneton, avait coûté \$196.400 et l'autre, \$199.500, suivant les soumissions alors acceptées par la Commission scolaire locale.

\$50 d'amende à un automobiliste

Un automobiliste accusé d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, dans le comté de Portneuf, a plaidé coupable samedi matin en Cour des Sessions de la Paix. Son honneur le juge Maurice Langlois l'a condamné à une amende de \$50 et les frais ou, à défaut, 30 jours d'emprisonnement. En plus, il lui est interdit de conduire son véhicule pendant les trois prochains mois.

Gilles Bourbeau, Roger St-Amant et Pierre Carle se sont présentés en Cour des Sessions de la Paix, samedi matin. St-Amant et Carle ont été accusés de vol à main armée et de tentative de vol. Le juge Léon Girard a remis le prononcé de la sentence au 1er février, soit samedi prochain.

Les évadés de Sorel capturés à Drummondville

DRUMMONDVILLE (DNC) — Bernard Brassard, 29 ans, et Gérard Nadeau, 34 ans, deux individus qui s'étaient évadés de la prison commune de Sorel au début de la semaine dernière, ont été arrêtés par la Sûreté municipale de Drummondville. Ils avaient été repérés dans la cour d'un hôtel de Drummondville au volant d'une automobile volée plus tôt dans la journée à Rich-

mond. Lors de leur arrestation ils n'ont offert aucune résistance et ils ont été interrogés au cours de la fin de semaine au sujet d'une tentative de vol à main armée perpétrée à la Caisse Populaire de St-Edmond plus tôt dans la semaine.

Les policiers n'ont fait aucun commentaire sur le résultat de cet interrogatoire. Les deux individus devaient être retournés à la prison de Sorel.

Accusation rejetée faute de preuves

PICTOU, N.E. (PC) — Une accusation d'homicide portée contre André Fournier, 16 ans, de Drummondville, Qué., a été rejetée à son enquête préliminaire faute de preuve suffisante.

L'accusation contre Fournier fut portée après qu'un compagnon de cellule, Jean Lavelle, 19 ans, également de Drummondville, eut succombé, le 8 janvier, à une fracture du crâne subie dans une altercation à la prison du comté.

L'avocat de la défense, M. H.A. Veniot, admit que son client avait frappé Lavelle mais que c'était un cas de légitime défense, que Lavelle avait perdu l'équilibre et s'était frappé la tête, ce qui avait causé la fracture.

Fournier et Lavelle exhibent une sentence pour cambriolage dans la région de New Glasgow.

Portez confortablement VOTRE DENTIER

Voici un moyen agréable de supporter la gêne causée par un dentier trop grand. PASTERETH, une poudre dentifrice, vous aide à porter confortablement vos dentiers. Elle rend le port plus confortable. Ne forme jamais plaque ni gomme. Ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui nettoie, rafraîchit, blanchit. Demandez PASTERETH des pharmaciens ou à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Êtes-vous de ces gens TOUJOURS ACTIFS?

Qu'est-ce que dans un perpétuel état d'épuisement qui vous rend fatigué, nerveux et irritable? C'est peut-être que vous avez besoin des propriétés toniques de la Nouriture Dr. Chase pour les Nerfs... un remède éprouvé par l'usage qui fournit du fer, du biphosphate, ainsi que d'autres ingrédients indispensables pour vous aider à retrouver l'appétit et le sommeil et à vous sentir vite mieux.

La fatigue peut vous mettre mal en train, et alors cela vaut vraiment la peine d'essayer la Nouriture Dr. Chase pour les Nerfs. Prix selon les instructions, ce remède bien connu aide à améliorer le sang, par conséquent, à rétablir la sensation de bien-être général. Demandez la Nouriture Dr. Chase pour les Nerfs à votre pharmacien et commencez à en prendre régulièrement dès maintenant.

La Nouriture Dr. Chase pour les Nerfs aide à combattre la fatigue.

Toujours là— avec de l'argent...

pour consolider vos comptes ou pour toute autre raison valable.

\$5000 à \$5,00000

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

240 succursales d'un océan à l'autre

1635, RUE ROYALE PR. 5-7314

Le chemin de La Bostonnais constitue un réel danger

LA TUQUE — Le conseil de ville a tenu sa séance régulière mardi soir dernier, la première de la nouvelle année 1964. Tous les membres du conseil étaient présents à l'exception de l'échevin Jean Rivard.

Le conseil de ville a autorisé par résolution de trésorerie de la ville à radier des livres quelques montants de taxes qui ne pourront être perçus. Il s'agit de taxes dues par des familles pauvres ou par des gens qui ont déjà quitté la ville. Il y a un montant d'arrérages de taxes d'eau pour \$598.74, des arrérages de taxes locatives pour \$2243.61, des arrérages de taxes foncières \$8.75, taxes locatives courantes \$2816.40, taxes municipales courantes \$29 et taxes de trottoirs \$76.49.

L'échevin Jean-Marie Carrier a fait remarquer à ses collègues que le chemin conduisant à La Bostonnais passe très près de la rivière, aux limites de la ville et constitue un réel danger pour les automobilistes. Il souligne qu'en dehors des limites de la ville, la Voirie provinciale a fait poser une rampe pour assurer une meilleure protection, mais que cette rampe n'existe plus une fois rendu dans les limites de la municipalité.

Il suggère alors au conseil de faire établir par le gerant municipal le coût d'une telle protection et de prendre par la suite une décision sur ce sujet.

L'échevin Carrier souligne qu'on avait déjà eu à déplorer un accident mortel à cet endroit et qu'il serait bon d'assurer la protection nécessaire pour que de tels accidents ne se renouvelent pas.

Nos édiles municipaux ont autorisé le trésorier à payer les comptes du mois de décembre 1963 au montant de \$41,310.74 et que les paiements à recevoir pour le même mois au

montant de \$156,663.15 soient acceptés tel que payés.

La question de l'augmentation du prix des liqueurs au collé municipal est revenue sur la table du conseil lors de la dernière séance de nos édiles municipaux en comité. Ils ont pris connaissance d'une nouvelle lettre de M. Jean-Louis L'Heureux, le concessionnaire du restaurant du collé demandant au conseil de pouvoir hausser le prix du verre des liqueurs vendues au restaurant comme l'on fait d'ailleurs quelques restaurateurs de la ville.

Après discussion, le conseil a refusé de prendre une décision sur ce sujet afin d'éviter, une autre fois, de provoquer une controverse avec le concessionnaire du restaurant.

Le conseil de ville a pris connaissance d'une demande de la Légion canadienne qui désirait bénéficier d'une maison de coût de location du collé municipal lors de la présentation de l'exposition industrielle et commerciale.

Nos édiles municipaux n'ont pas pris de décision finale, mais ont chargé les échevins Odin Olsen et Jean-Paul Aubé, membres de ce mouvement, de rencontrer les responsables de cette organisation pour trouver un terrain d'entente sur ce sujet. Le conseil ne voudrait pas créer un précédent en accordant une réduction du coût de location à un organisme et la refuser par la suite à un autre.

Les membres du conseil ont pris connaissance d'une invitation de M. Camille Lebon, agent de la bière O'Keefe, de Trois-Rivières et membre de l'organisation du carnaval de la pêche aux petits poissons de Ste-Anne-de-la-Pérade, pour aller taquiner les petits poissons au début du mois de février, comme c'est la coutume.

Probablement que quelques membres du conseil se rendront à Ste-Anne à cette occasion.

Une part du succès du carnaval revient à chacun

ST-GENEVIÈVE DE BATISCAN (DNC) — Samedi soir à 8 heures, à la salle paroissiale, avait lieu la soirée organisée par le comité Attikameguc en l'honneur de tous les membres du comité depuis sa fondation en 60-61. Cet hiver-là fut le point de départ des activités carnavalesques. On s'est d'abord réuni à plusieurs reprises avant de former le comité que voici: M. Gaetan Dessureau, président, M. Charles-A. Dessureau, vice-président, M. Benoît St-Arnaud, secrétaire-trésorier, M. Léon Mailhot, Marcel Tremblay, N. P. Odias Gervais, Blaise St-Arnaud, Justin Baribeau, Léo Laforêt, agronome.

Cette année-là, un prix de \$25, offert par M. Camille Lebon, fut remis à Mlle Nicole Jacob, gagnante du concours organisé dans le but de trouver le nom le plus original au village de pêche de Ste-Genève, c'est-à-dire celui "d'Attikameguc", mot indien qui signifie "poisson blanc". Le travail ne s'arrêta pas là. On fit de la publicité et on organisa plusieurs activités sur glace qui attirèrent des centaines de personnes. La pêche fut excellente.

Pour la 2e année, soit 1961-62, le comité se composait du conseil suivant: M. Gaetan Dessureau, maire, M. Rejean E. Brouillette, secrétaire, M. Charles-A. Dessureau, Léon et Noël Mailhot, André St-Arnaud, Marcel Tremblay, n.p., Léo Laforêt, agronome, Jean-Marie Gervais, Emond Mathon, Blaise St-Arnaud, Lionel et Aldéa Mathon. Il fallait choisir un chant de carnaval. On lança un concours et c'est Mlle Regina Germain qui remporta la palme avec un chant gai, bref et entraînant. On présenta des princesses, etc. Ce fut une année de succès.

Vint la troisième année: 1962-63 avec le comité suivant: M. Emond Mathon, maire, Rejean E. Brouillette, secrétaire, M. Etienne St-Arnaud, Blaise St-Arnaud, Pierre St-Arnaud, Jean-Marie Cinq-Mars, Jules P. Massicotte et Gaston Sanschagrin. Les princesses furent Lucie Trétière, Denise Lebel qui trouva travaillant ferme en attendant de connaître le sort qui favorisera l'une d'entre elles pour le titre de Sa Majesté. Durant ces quatre années, le village Attikameguc a connu beaucoup d'activités et le carnaval paroissial reste toujours très populaire.

Dimanche, le 26 janvier, à 2 heures avait lieu sur la glace, une course de quatre milles en raquettes. Un trophée fut décerné au gagnant.

Des travaux qui ont profité à au moins 65 hommes

ST-ALEXIS DES MONTS (D.N.C.) — Depuis les mois de décembre, plus de 65 citoyens ont pu bénéficier des travaux d'hiver auxquels participe notre conseil municipal. Environ \$10,000 de matériaux et de salaires ont été dépensés à ce jour, sur les \$28,000 de travaux obtenus des gouvernements. Suspendus pour quelque temps, les travaux reprendront leur cours en mars.

Dans les rues du village le soir, nous circulons dans une clarté douce et bleue, car sur l'ordre du conseil municipal, la Compagnie d'Electricité de Shawinigan vient de changer toutes les lampes des lampadaires pour des 4,000 kilowatts.

Deux nouveaux édifices seront bientôt construits dans notre paroisse et qui ajouteraient énormément de prestige à notre village. Il s'agit de la Caisse Populaire dont le terrain acheté à cet effet, est situé au coin St-Joseph et St-Richard. Le second édifice est le Bureau de Poste, dont l'entrepreneur Roland Desrosiers doit en commencer bientôt la construction.

Le club de hockey les Castors, qui n'a pas connu tous



(Photo Le Nouvelliste)

LA PHOTOGRAPHIE CI-DESSUS a été prise lors de la fête de nuit tenue à Batiscan récemment lors du Carnaval du Petit Poisson. De gauche à droite, nous reconnaissons:

MM. Maurice Pellerin, l'un des organisateurs de la fête; S.H. le maire Jean-Marie Martineau, de Batiscan; Raymond Tausignant, président de la Chambre de Commerce; M. l'abbé Armand S. Tessier, curé de la paroisse de Batiscan; Germain Brunelle, président de la Commission scolaire; Jacques Caron, directeur des relations extérieures du Carnaval. A l'arrière, dans l'ordre habituel: M. le docteur Fernand Lacasse, secrétaire de la Chambre de Commerce et Jacques Richard, représentant M. Jean-Paul Bertrand, de la Brasserie Dow à Trois-Rivières, commanditaire de la fête.



QUELQUES MEMBRES de la Croix-Rouge (section Champlain-Nord) ont étudié les projets des comités, après l'assemblée générale tenue à St-Stanislas. Sur cette photo, de gauche à droite, Mlle Nicole Magny et M. Pierre Trudel, du comité de sécurité aquatique; M. Roland Jacob, président honoraire; M. Laurent Foley, nouveau président de la section; Mme Philippe Massicotte, publiciste; Mme Jean-Louis Asselin, secrétaire; et Mme Robert Bouchard, du comité de travail féminin.

Pour la section Champlain-nord

M. Laurent Foley est élu à la présidence de la Croix-Rouge

ST-STANISLAS (DNC) — La section Champlain-Nord de la Croix-Rouge a tenu son assemblée annuelle lundi, à son siège social de St-Stanislas, sous la présidence de M. Roland Jacob.

Les présidents de comités ont présenté leur rapport d'activités pour l'année 1963.

La campagne financière, tenue en mars, a rapporté \$410 provenant de: St-Stanislas, \$97.03; La Pêrade, \$93; St-Narcisse, \$66; Batiscan, \$45.61; St-Séverin, \$23.61; St-Adelphe, \$21; St-Prospère, \$19.18; Ste-Genève, rien; et souscriptions directes à la Société, \$45.

Le comité de prêts d'accessoires pour malades a répondu à 6 demandes de Batiscan, St-Séverin, St-Narcisse et St-Stanislas pour des lits, chaises roulantes et béquilles.

Trois familles de la section ont bénéficié de secours aux sinistres lors de l'incendie de leur demeure.

181 donneurs de sang se sont présentés à la clinique tenue à Ste-Genève, le 20 juillet, venant de: St-Genève 91, St-Prospère 24, St-Stanislas 14, Batiscan 12, St-Narcisse 10, La Pêrade 3 et d'en dehors de la section, 27.

Plusieurs donneurs de notre section ont fourni du sang à la clinique tenue au Cap en octobre dernier.

La direction a remercié le Journal "Le Nouvelliste" pour sa contribution à la publicité utile au travail des comités: 9 articles et 2 photos.

Pour les élections générales, Mme Liliane C. Juneau a été nommée présidente d'élections et Mme Ghislaine B. Asselin, secrétaire.

La présidence de la section, M. Laurent Foley succède à M. Roland Jacob qui assumait ces fonctions depuis la fondation de notre section il y a trois ans.

Few de changements ont été apportés aux autres postes de la direction.

Présidents honoraires: le chanoine Léon Desilets, le Dr Joseph Douville, M. Roland Jacob, le Dr Marcel Tremblay, Ste-Genève.

Exécutif pour 1964: Président: M. Laurent Foley, St-Stanislas; 1er vice-président: M. Léo Douville, St-Stanislas; 2e vice-président: M. Alex. Trudel, St-Narcisse; 3e vice-président: M. Yvon Massicotte, La Pêrade; directeurs: M. Renaud Trudel, Ste-Genève, M. Emilien Lefebvre, St-Prospère; M. Martin

Bordeleau, St-Séverin; M. Jules Lehoullier, Batiscan; secrétaire: Mme Jean-Louis Asselin; trésorière: Mme Marcel Juneau.

Comités

Campagne financière: Président: Donat Sanschagrin, vice-président: Henri St-Arnaud, St-Narcisse; trésorier: Marcel Juneau; assistant: Philippe Massicotte.

Clinique de sang: Président: Dr Joseph Douville; vice-président: Dr Réal Desrosiers, St-Narcisse; assistante: Mlle Rolande Brouillette.

Secours aux sinistres: Président: M. Jean-Louis Dery; vice-président: M. Gaston Lafontaine.

Soins à domicile: Président: Garde Ursule Bailly, Champlain; vice-présidente: Mme Clément Jacob, St-Narcisse; assistante: Mme Euchariste Rousseau, St-Adelphe.

Prêts d'accessoires pour malades: Président: M. Gérard Fugère; secrétaire: M. Michel Roberge.

Sécurité aquatique: Président: M. Pierre Trudel; vice-président: M. Gilbert Dupont; assistante: Mlle Nicole Magny.

Travail féminin: Président: Mme Robert Bouchard; vice-présidente: Mme Guy-Paul Cossette.

Publicité: Président: Mme Philippe Massicotte; vice-présidente: M. J. Lucien Hébert.

Les portières

volent sous le choc

23 manteaux manquent dans le magasin Lemieux et Frère

Vol de \$13,000 en fourrure

SHAWINIGAN — Des bandits ont commis un vol par effraction pour le moins osé vers 6h. 10 hier matin au magasin Lemieux Fourrure, 1652 rue St-Marc à Shawinigan. Ils ont pris la fuite avec 23 manteaux d'une valeur approximative de \$13,000.

Les voleurs ont pris les grands moyens pour pénétrer dans l'établissement commercial de M. Lionel Lemieux. Ils ont lancé une bûche de quatre pieds de long par environ cinq pouces de diamètre dans la vitre de la porte. L'ouverture pratiquée par la bûche leur a permis d'entrer et sortir du magasin sans trop de difficultés.

Un rapide inventaire a permis au propriétaire de constater qu'il manquait 23 manteaux d'une valeur approximative de \$13,000. Il s'agit de manteaux en mouton gris, en castor, en loutre et en rat musqué. Au cours de la journée, un inventaire complet sera fait pour connaître l'étendue exacte de ce vol. Les manteaux qui sont disparus étaient suspendus à des cintres dans le magasin.

La police de Shawinigan a immédiatement été informée du vol. Une dame a communiqué par téléphone avec le poste de police pour apprendre aux policiers ce qui venait de se passer. C'est probablement le bruit de la vitre cassée qui lui a mis la puce à l'oreille.

Les autorités policières de Shawinigan ont alerté les membres de la Sûreté provinciale dans le but d'obtenir leur collaboration pour effectuer un blocage des routes de la région. Ces dispositions ont été prises moins d'une demi-heure après le vol.

Deux agents de la Sûreté provinciale du bureau de Louiseville ont poursuivi une automobile qui filait à une très grande vitesse sans pouvoir l'arrêter. On croit qu'il s'agit des

auteurs de ce vol. Les membres de la Sûreté provinciale de Shawinigan croient également qu'il s'agit des mêmes individus qui ont commis un vol par effraction au magasin de meubles Houle et Fils au début de la semaine dernière.

Le capitaine-détective Léopold Gilbert dirige cette enquête. Il est secondé par le détective Raymond Richard et plusieurs policiers de la ville.

Tout porte à croire que ce vol a été commis rapidement. En effet, en moins de trois minutes après l'appel, les policiers étaient rendus sur les lieux mais déjà les bandits avaient pris la fuite avec le fruit de leur vol.

On espère pouvoir leur mettre la main au collet dans un avenir prochain à cause des informations que possède la police.

L'hon. René Hamel aux Amicalistes:

La nouvelle législation n'abolit aucunement l'école confessionnelle

SHAWINIGAN — "Il y a au Québec un intérêt marqué pour l'éducation depuis quelque temps et nous sommes déterminés à défendre l'école confessionnelle dans la province. Le Bill 60 ne rompra pas le système de l'école confessionnelle puisqu'il y aura deux comités soit catholique et protestant. Nous n'avons pas raison de nous inquiéter outre mesure de l'avenir de la confessionnalité de nos écoles."

C'est ce que déclarait l'hon. René Hamel, procureur général et député du comté, alors qu'il prenait la parole devant les Amicalistes de l'Ecole Secondaire Immaculée-Conception à Shawinigan en fin de semaine.

Le ministre ajouta que l'on s'est inquiété, dans la province, que des considérations politiques entrent en ligne de compte en ce qui concerne l'éducation. M. Hamel a précisé, en parlant du Département de

l'Instruction publique, qu'il "ne croit pas que depuis 1845 les surintendants de l'Instruction publique qui se sont succédé aient posé des gestes incompatibles avec les gouvernements au pouvoir. Le surintendant a toujours concilié les exigences du gouvernement avec les comités. Il a précisé qu'avec la nouvelle législation, le fait de conserver les deux comités catholique et protestant par le conseil supérieur est une bonne garantie pour l'avenir."

"Il y en a qui craignent, en matière d'éducation dans la province, que la prise du pouvoir par un gouvernement plus radical soit une menace plus grande en regard de l'avenir de l'éducation. Ce à quoi répond le ministre, que si jamais cela arrive la population l'aura alors voulu."

M. Hamel ajoute que nos éducateurs ont une plus grande responsabilité d'inculquer chez

les jeunes le désir d'avoir des écoles confessionnelles. Il a précisé que c'est notre devoir d'exprimer notre opinion sur le problème de l'éducation. Parlant du Bill 60 l'hon. Hamel précise que c'est une réforme nouvelle pour conserver les principes anciens."

Le R.P. Jacques Beaupré aux Amicalistes

"L'Eglise et les Frères enseignants ont besoin de l'effort de tous"

SHAWINIGAN — "Nous sommes à une croisée de chemins où l'Eglise et les Frères ont besoin des efforts de tous. Si nous sommes des chrétiens vivants, nous allons participer à la recherche des solutions, car défendre et sauvegarder en matière d'éducation les droits de l'Eglise, et conséquemment des parents catholiques, dépend de tous les laïcs, concerne chacun d'entre nous."

C'est ce que déclarait, en fin de semaine, le R.P. Jacques Beaupré, qui prenait la parole au cours d'un banquet qui réunissait les Amicalistes de l'Ecole secondaire Immaculée-Conception et la direction de l'Association générale des Amicales des Frères de l'Instruction chrétienne (AGAFIC).

Le Père Beaupré, aumônier de la Fédération de Montréal, a souligné que la manière de s'y prendre "devra dépasser les campagnes 'partisanes' qui sont tellement inefficaces. Ce qui ne veut pas dire qu'il

ne faudra pas faire pression auprès des hommes politiques lorsque ce sera nécessaire."

Le conférencier précise qu'il faut éviter dans les discussions et les études du mouvement des Amicalistes d'opposer malencontreusement les Frères aux professeurs laïcs, car les Frères eux-mêmes n'ont jamais prétendu détenir l'exclusivité de la culture, de la pédagogie, du sens chrétien de l'éducation, précise le conférencier.

"Nous croyons à l'école catholique, à une vision chrétienne de toutes les connaissances

profanes qui s'enseignent à l'école. Nous croyons que Dieu a sa place, la première, dans toutes ces connaissances et non seulement dans le domaine proprement religieux. Nous croyons que les Frères peuvent et doivent pour nous avec notre collaboration, conserver et enrichir cette vision chrétienne. Alors, qu'allons-nous faire, comme individus d'abord et ensuite comme groupe, pour les Frères et pour les enfants qui fréquentent l'école? Que pouvons-nous et devons-nous faire?"

(Voir: L'Eglise page 14)

Il a fallu pas mal de temps pour obtenir le document...

SHAWINIGAN — Les nombreux contribuables qui se sont rendus à l'hôtel de ville pour assister à la dernière réunion publique des commissaires d'écoles de notre ville ont été grandement déçus. L'un d'entre eux a demandé au président de leur lire la conclusion de la sentence arbitrale rendue à la suite du grief logé par neuf institutrices mariées qui ont été remerciées de leur service au mois de mai 1963.

M. Paul Telmosse a refusé de se rendre à cette demande. Rejoint au téléphone au cours de la journée de vendredi, M. Telmosse s'est maintenu dans son mutisme en soulignant qu'il n'avait rien à dire en marge de cette sentence arbitrale. Il a aussi refusé de remettre une copie de cette sentence en soulignant qu'il était possible de s'en procurer ailleurs.

M. Roland Boulanger, secrétaire-trésorier de la commission scolaire, n'a pas cru bon remettre une copie de la résolution aux journalistes. Il a cependant consenti à ce qu'un représentant du quotidien régional, Le Nouvelliste, se rende au secrétariat pour prendre (Voir: Il a page 14)

la source idéale D'ARGENT des qu'il vous en faut

Une affaire d'or vous attend chez Beneficial pendant la célébration de son Cinquantenaire! Venez nous voir ou téléphonez nous pour obtenir tout de suite l'argent qu'il vous faut immédiatement... pour liquider vos comptes impayés ou pour toute autre bonne raison. Les gens de Beneficial aiment dire "D'or!"

Prêts jusqu'à \$1000 ou plus

BENEFICIAL

FINANCE CO. OF CANADA

465, 5e RUE
Téléphone: L.E. 6-4438
SHAWINIGAN
110, DES FORGES
Tél.: FR. 5-4731
TROIS-RIVIERES

PALACE GRAND MÈRE

JUSQU'À MARDI

En Couleurs
"AU RYTHME DES TAMBOURS FLEURIS"

avec Nancy Kwan et James Shigeta

2e FILM

"LE TRAIN DE 16.50 HEURES"

avec Margaret Rutherford et Arthur Kennedy

En Vedette

CETTE SEMAINE

CHEZ

M.C. HOULE



MARCEL HOULE, PRÉSIDENT

Judi prochain, le 30 janvier, vous aurez l'occasion de votre vie! Vous pourrez en effet profiter pour 72 heures des formidables spéciaux que nous appliquons sur 32 voitures usagées '62 et '63. Elles seront en montre à l'intérieur de nos nouveaux locaux, jeudi, vendredi et samedi soir jusqu'à 10 heures. Ne manquez pas de venir nous y rencontrer.

M.C. HOULE AUTO INC.

SHAWINIGAN

Buick Pontiac

Ford Vauxhall

375, 5e Ave Shawinigan-Sud

LE 7-7235

Pour informations concernant programmes et horaires aux

CINEMAS SHAWINIGAN

APPELEZ

LE 6-5466

En Vedette

CETTE SEMAINE

CHEZ

M.C. HOULE



BENOIT HOULE, VENDEUR

Les 32 voitures usagées de modèles '62 et '63 que nous vous présenterons à l'intérieur de nos nouveaux locaux vous raviveront.

Cette vente spéciale de 72 heures vous permettra de profiter de prix ultra-spéciaux spécialement appliqués sur les voitures durant ces 72 heures.

M.C. HOULE AUTO INC.

SHAWINIGAN

Buick Pontiac

Ford Vauxhall

375, 5e Ave Shawinigan-Sud

LE 7-7235

LES HOMMES D'AFFAIRES de la Haute Ville ont élu M. Gaston Major président pour la

prochaine année. Il succède à M. Paul Massicotte, qui devient président ex-officio. Le choix du nouvel exécutif s'est fait au cours de l'assemblée générale annuelle. De gauche à droite, MM. Jacques Massicotte, Marcel Troitier, directeurs, Emilien Verrette, vice-président, Marc Bergeron, directeur, Gaston Major, le nouveau président, M. Claude Gervais, trésorier, M. Paul Guillemette, président ex-officio, Ernest Parent et Jules Frigon, directeurs.

M. Gaston Major est le nouveau président des hommes d'affaires de la Haute Ville

SHAWINIGAN — M. Gaston Major assumera, pour la prochaine année, la présidence de l'Association des Hommes d'Affaires de la Haute-Ville. Il a été choisi à ce poste au cours d'une assemblée générale annuelle de ce groupement samedi soir, au Cascade Inn. Il aura pour le second M. Emilien Verrette, vice-président. M. Jean-Paul Castonguay, secrétaire et M. Claude Gervais, trésorier. Les directeurs sont MM. Jules Frigon, Jacques Massicotte, Marcel Troitier, Marc Bergeron, Bernard Limoges et Ernest Parent.

Au début de l'assemblée, les membres ont pris connaissance du bilan financier de l'Association. Le président sortant, M. Paul Guillemette qui devient rétrospectivement des événements de l'année écoulée. Il a profité de l'occasion pour remercier les présidents des différents comités de l'appui apporté au cours des douze derniers mois.

Pendant que les dix direc-

teurs se sont réunis pour former le nouveau bureau de direction, les autres membres ont profité pour formuler plusieurs recommandations pour assurer la bonne marche de l'Association.

Il a été proposé que le bilan financier soit remis à tous les membres (Voir: M. Gaston page 14)

La pluie transforme les rues et trottoirs en patinoires!

SHAWINIGAN — La région de La Mauricie a connu des sauts d'humeur de Dame température au cours de la dernière fin de semaine. Heureusement qu'aucun accident grave n'est produit malgré qu'en plusieurs endroits, la chaussée était très glissante.

Dimanche après-midi, la Sûreté provinciale du bureau de Shawinigan a été avertie qu'un grave accident venait de se produire à St-Barnabé. Les agents Jacques Pothier et Noël Doucet se sont rendus sur les lieux dans un épais brouillard de neige, de même que les deux ambulances de la Maison Germain Carbonneau. Cependant, ce n'était pas aussi grave que l'on pensait.

Une dame a été blessée à un genou mais son état n'a pas nécessité son transport à l'hôpital. Les ambulanciers sont

donc revenus sans passager. La pluie qui s'est abattue sur notre région au cours de la journée de samedi a eu tout fait de former de grandes mares d'eau et avec la baisse de la colonne de mercure, les trottoirs et les rues sont devenus de véritables patinoires. Les piétons comme les automobilistes ont dû agir en acrobates pour éviter des accidents fâcheux.

Malgré toutes les précautions, plusieurs piétons se sont étendus de leur long sur le trottoir. Ces incidents ont été plus fréquents dimanche parce que la neige recouvrait les trottoirs ronds de glace. Les employés de la voirie de nos municipalités ont répandu du sable sur les trottoirs et du calcium dans les rues mais à plusieurs endroits le sable se faisait rare...

Dr Rosaire Boucher O.D.

OPTOMETRISTE-SPECIALISTE EN VISION

EXAMEN DE LA VUE

LENTILLES CORNÉENNES

REEDUCATION VISUELLE

TEL: L.E. 8-5535 450, 6e Ave. GRAND'MÈRE

RES: L.E. 8-3098 EDIFICE TRAHAN

COURS DU SOIR

DACTYLOGRAPHIE

Cours de base — Deux soirs par semaine

STENOGRAPHIE

Cours de rafraîchissement

Dictées sténographiques

"Cours sérieux pour élèves studieux"

College Commercial

SHAWINIGAN

Business College

622, 4e RUE

LE 6-2153

En Vedette

CETTE SEMAINE

CHEZ

M.C. HOULE



SERGE MENARD, VENDEUR

Dans l'histoire de M. C. HOULE AUTO, jamais on aura vu une pareille vente de voitures usagées et je crois sincèrement que vous serez de mon avis! Venez nous rencontrer au garage et voyez ces 32 modèles '62 et '63 à des prix qui vous surprendront fortement.

M.C. HOULE AUTO INC.

SHAWINIGAN

Buick Pontiac

Ford Vauxhall

375, 5e Ave Shawinigan-Sud

LE 7-7235

REPARATION

Pièces pour toute marque de lessiveuses.

Représentant

SPEED

QUEEN

JOANNETTE

ELECTRIC ENR.

567, 4e Rue Shawinigan

Tél.: 6-4059

Shawinigan

PAPETERIE

DE MARIAGE

Photo-Lettage

THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief distincts.

LA THERMO-GRAVURE est l'élégance et la distinction individuelle propre à la main-d'œuvre experte.

Mais elle coûte beaucoup moins que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

IMPRIMERIE

LAGOURSIERE Inc.

547, 4e Rue Shawinigan

LE 6-2434

La Commission des Ecoles Catholiques de Shawinigan

AVIS de SOUMMISSION

La Commission des Ecoles catholiques de Shawinigan recevra jusqu'à cinq heures de l'après-midi (5.00 h. p. m.), lundi le 10 février 1964, au bureau du secrétaire-trésorier, Edifice de l'Hôtel de Ville.

SOUS ENVELOPPE SCELLEE

ET PORTANT LA MENTION:

"Soumission pour rideaux d'avant-scène", des soumissions pour la fourniture et l'installation de rideaux d'avant-scène et de rideaux protecteurs sur les théâtres du Couvent St-Charles-Garnier et du Couvent l'Assomption.

Un devis donnant tous les détails nécessaires sera fourni sur demande par M. Fernand Gilbert, surintendant des travaux, 742 rue St-Charles, Shawinigan, Qué.

Les soumissions reçues seront ouvertes devant les intéressés à sept heures de l'après-midi (7.00 h. p. m.) le même jour.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Shawinigan, ce vingt-deuxième jour de janvier mil neuf cent soixante-quatre.

Le secrétaire-trésorier,

Roland Lagoursier.

CETTE SEMAINE A

L'Hôtel de la Salle

★

YVAN DANIEL

Le prince de la chanson

★

Les "JOHNNELL SISTERS"

2 talentueuses danseuses

THOMMY MOORE

Formidable ventriloque

Tous les jeudis

CONCOURS D'AMATEURS avec Boum Boum Filion

Le coton est de plus en plus un tissu versatile et vivant

C'est sous le signe du coton qu'a eu lieu, à Montréal, le premier festival du coton. Un défilé de modes, suivi d'une remise de prix, a permis à l'assistance de constater combien le coton est un tissu versatile et vivant.

Le défilé, qui s'est distingué entre autres par son originalité, débuta et fut animé jusqu'à la fin, par des danseuses-mimes, vêtues de blanc (symbolisant la fleur du cotonnier) qui déroulaient de longues bandes suspendues au plafond ou déployaient celles qu'elles avaient en main. Ces bandes à elles seules, disaient l'histoire du coton.

Ce festival fut un régal de jeunesse, de légèreté et d'in-

terprétations ingénieuses. Les accessoires étaient bien entendus en coton, depuis les sandales à brides jusqu'aux immenses chapeaux relevés ou de genre western, en passant par les gants, les fançons et les ombrelles.

84 manufacturiers canadiens participaient à ce festival et tous les vêtements significatifs des tendances de la mode, étaient divisés par catégories. A la fin du défilé, on procéda à la remise des trophées, plaques et prix en argent, aux gagnants de chaque catégorie.

Ces prix avaient été attribués d'avance par un jury anonyme, composé par des représentants de l'industrie de la

mode, réunis le 13 janvier en session à huis clos.

Le prix spécial des journalistes, lui, fut attribué par des journalistes également au cours d'une réunion privée et secrète qui eut lieu le 22 janvier.

Il est important de noter que les trophées et plaques sont les œuvres du grand orfèvre canadien Maurice Brault.

Les modèles présentés étaient d'un intérêt d'autant plus particulier pour les représentants de la presse et du commerce faisant partie de l'assistance, que chaque manufacturier avait choisi, pour le défilé, sa meilleure création en coton.

Les catégories furent les suivantes:

BLOUSES: surblouses brodées et ornées de dentelle, chemisiers de style masculin, bordés et imprimés aussi bien de dessins figuratifs qu'abstraites ou de rayures de toutes couleurs.

Vêtements de pluie: des imperméables aux tons lumineux ou pastels, plus ou moins larges et même des costumes de pluie de deux pièces ou plus.

Vêtements de plage: des vestes de plage recouvrant des maillots deux pièces, des tuniques de bain, des robes de plage et toutes sortes de tenues fantaisie pour le bord de la mer et les vacances. Le blanc, indiscutablement le favori, se retrouvait aussi marié avec des couleurs.

Vêtements sport: l'influence marine s'était fait sentir pour rime s'était fait sentir pour les pantalons, les manières courtes ou longues, les tuniques, les chasubles. Le blanc, le jaune, l'orange étaient les trois teintes qui dominaient la collection.

Vêtements de patio: dans ce domaine, les teintes brillantes étaient reines, pour des ensembles d'une ou de plusieurs pièces. Jupes étroites et minces ou très amples. Beaucoup de rose, de noir, de jaune et de blanc.

LINGERIE DE NUIT: manteaux de nuit, robes-huites, chemises de nuit, robes de nuit... Tous en tons pastels ou à des fins fantaisie. Mais dominance du bleu et du rose.

ROBES: (Jusqu'à \$12.95 au détail): fourreaux imprimés, robes chemisiers et manteaux ainsi que des robes extrêmement jeunes de ligne. On retrouvait souvent la combinaison de 2 ou 3 couleurs et les rayures se partageant la vedette avec les petits imprimés.

ROBES: (\$15 à \$25). Fourreaux étroits ou robes à jupe ample, cardigans et costumes. Le bleu, le rose, le jaune étaient grands favoris avec le marine et le blanc.

ROBES: (à partir de \$25) robes à jupe mince et droite, des recherches dans les détails de la coupe, de ravissants costumes. Pour cette catégorie, on voyait surtout du bleu, du beige, du rouge et du jaune.

Voici les textures de coton particulièrement remarquées: De la fine popeline de coton... pour un chemisier "Sissy" orné de ruches en dentelle de coton. Du superbe velours de coton rouge... pour un manteau à manche cape. Du coton satiné brillant... pour un élégant imperméable se fermant sur le côté.

Du léger crêpon de coton... pour un maillot de bain deux pièces, rose.

Du tissu éponge très souple... pour une veste de plage d'un blanc immaculé.

Du fin coton guingan... pour un costume de plage quadrillé noir et blanc.

Du côtelé de coton très à l'aise... pour un pantalon de marin rouge et bleu.

Du denim de coton extensible... pour un pantalon "cheminot" gris et blanc.

Du batiste de coton... pour une chemise de nuit bleue et son bonnet.

Du frais crêpon de coton... pour une robe mince à rayures rouges et blanches.

Du coton satiné... pour une robe fourreau à dessins Paisley foncés.

Du classique calicot de coton... pour une robe "Bébé" en rouge et bleu.

Du piqué de coton blanc... pour une robe élégante à dos nu.

Du coton à texture bouclée... pour un costume genre Chanel, marine et beige.

Du tricot de coton à texture entrecroisée... pour un costume marine.

Du coton Jacquard luxueux... pour un ensemble de patio, jaune.

Du twill de coton soyeux... pour une robe et son manteau en imprimé bleu.

Du tweed de coton léger... pour un costume genre Chanel noir et blanc.

Du superbe brocart de coton... pour un costume 3 pièces, beige.

Du piqué de coton empesé... pour une robe du soir imprimée jaune.



VOICI LE MODELE qui a remporté le premier grand prix du festival du Conseil Canadien du Coton. Cet ensemble sport créé par Casual Sportswear est en popeline de coton rose vif, recouvert de fillet de coton blanc sur lequel sont accrochés de petites marguerites. Sur la photographie, on ne voit que la marinière courte et la jupe ample de style portefeuille, mais en réalité, il s'agit d'un trois pièces piqué à l'usage d'un short assorti. Le tissu est de Playmate Poplin de Tex-Made. Le chapeau en piqué de coton blanc est signé Jerry Yates. Le premier grand prix consistait en un trophée en argent, œuvre de Maurice Brault, une plaque bas-relief et un chèque de \$1,000.



DE D'ALLAIRD, un costume en twill de coton bleu. Sous le manteau élégant se porte une jolie robe assez ajustée. Notez que l'imprimé floral n'alourdit pas la silhouette. Le chapeau en piqué blanc est de Acme.



VOICI LE SECOND GRAND PRIX du festival. Il s'agit d'un ensemble de plage créé par Beatrice Pines. Ce deux pièces en coton satiné à manches longues et l'encolure sont bordées de volants et le maillot une pièce à décolleté modeste. Le tissu du maillot de bain est le même que celui de la veste, mais il a été élastifié et froncé pour bien mouler la silhouette. Le coton satiné est de Stated Cottons.

Eloge des maris



DEMANDE: — Vous avez répondu à une maman qui n'a qu'un enfant et qui se plaint de son mari. Moi, je voudrais que vous chantiez les louanges des maris.

Mariée depuis onze ans, j'ai six enfants, j'ai fait plusieurs fausses couches et j'ai subi une opération. Il m'arrive d'être de mauvaise humeur et de grogner après mes enfants. Mais, de la part de mon mari, jamais un mot plus haut que l'autre. Il a bien ses petits défauts mais j'arrive à les oublier en pensant aux miens.

Je regarde autour de moi les ménages où les femmes se plaignent de leur mari et je trouve que ce sont elles les coupables. Les unes ne veulent plus d'enfants, d'autres désirent plus de sorties, et ceci, et cela. J'en pleurerai. Croyez-vous que nous les femmes quand nous n'avons pas d'enfants nous sommes toujours heureuses et souriantes?

Je ne vous dis pas cela parce que j'envie les autres. Je sais que c'est toujours plus beau chez les autres, en apparence.

Vous me direz que mes enfants je les ai acceptés de bon cœur et d'un commun accord avec mon mari.

Je ne partage pas l'avis des femmes qui se plaignent des intimités du mariage. Quand on s'aime n'est-ce pas plutôt un réconfort?

Je me confie à vous parce que j'ai perdu ma mère très jeune et que j'ai vécu chez les autres. Mais cela fait du bien de se confier et de se sentir comprise.

Louez souvent les maris et continuez à nous donner vos sages conseils.

UNE QUI A UN MARI MERVEILLEUX ET BON

Réponse: — Votre lettre — que j'ai dû abrégée, faute d'espace — est comme une bouffée de printemps ou un rayon de soleil qui réchauffe le cœur. Matériellement, vous n'avez pas été gâtée par la vie mais, spirituellement, moralement, vous possédez la plus grande richesse que toutes les femmes pourraient vous envier: un mari affectueux et bon, qui vous aime vraiment, qui vous comprend. Je pourrais ajouter que vous avez un esprit droit et un cœur sincère qui vous ont fait accepter entièrement votre situation. Vous n'auriez même pas eu besoin de dire que vous êtes en accord avec votre mari, cela se sent à travers toute votre lettre.

Vous êtes très intelligente et très réaliste. Vous avez compris que le bonheur ne se mesure pas au petit nombre d'enfants qu'on a, à la santé, au compte en banque mais qu'il existe des biens supérieurs, dont l'amour entier et complet, la compréhension et la bonté. On dit que les bonnes femmes font les bons maris. Mais le contraire est aussi vrai. Si tous les mariages savaient se montrer vraiment affectueux (et ici, je ne parle pas de passion ou de sensualité mais de véritable tendresse) les femmes seraient plus heureuses et moins exigeantes. Mais bien peu de mariages ressemblent au vôtre, malheureusement. Je souhaite que votre lettre et ma réponse les fassent réfléchir. Et si cela vous fait plaisir de m'écrire et de me raconter simplement votre vie courtoise et heureuse — vous serez toujours la bienvenue.

Réponse à Trois qui veulent voyager: — Il y a à Montréal un grand nombre d'agences de voyages. Mais, au bureau du CPR (à la gare) on vous procurera des dépliants provenant des agences les plus sérieuses. On peut même, si vous le désirez, vous organiser tout votre voyage, et cela gratuitement.

Je ne vous conseille pas d'attendre d'arriver en Europe pour organiser votre voyage. Tout est différent d'ici et vous surriez du mal à vous débrouiller avec les mille et une formalités. De plus, cela vous coûtera deux fois plus cher que de vous joindre à un voyage organisé, en choisissant une agence sérieuse et un voyage dont le prix n'est pas exagéré. Les agences de voyage organisent tout. Les hôtels, les places de chemin de fer ou d'autobus sont retenues, les excursions avec guides bien préparées. Seules, vous perdriez un temps précieux et cela vous coûterait le double de ce que vous prévoyez.

Réponse à Louise aux Yeux bruns: — Non, on ne donne pas à Trois-Rivières des cours de mannequins. Il faut aller à Montréal à l'une des quelques écoles qu'on y trouve. Si vous avez une bonne instruction générale, si vous êtes extrêmement mince et assez grande, si vous possédez une certaine assurance mondaine, vous pouvez tenter votre chance. Mais sur les deux cents mannequins qu'il y a à Montréal, seulement une douzaine gagnent leur vie par ce moyen. Les autres ont un autre métier et ne sont employées comme mannequins qu'à quelques occasions spéciales.

Demande: — Pourquoi, lorsqu'une fille se coiffe d'une certaine façon ou qu'elle porte des "jeans" est-elle critiquée par les gens âgés? Pourquoi les mêmes jugements sur les garçons qui dansent le twist ou le rock? Moi, je trouve que ces personnes exagèrent. Sont-elles jalouses de notre jeunesse?

Mme Alphonse Ferron, de St-Léon, accompagnée de M. et Mme Gaetan Ferron et de leur fille, Guylaine, de retour d'un séjour d'un mois, à Miami Beach, Floride.

— O —

M. A. Fleury, de Québec, et sa sœur Lucille, de St-Léon, en visite chez le notaire et Mme J.B. Lafrenière, de Ste-Agathe-des-Monts. A leur retour, ils ont rendu visite à l'abbé Georges Fleury, de Montréal.

— O —

M. Roger Pepin, de Toronto, a passé quelques jours dans sa famille, chez M. et Mme Cleophas Pepin, de Shawinigan-Sud.

QUELLE SERAIT LA CRÈME IDEALE POUR LE VISAGE?

Cette crème devrait redonner à la peau l'humidité tarie par le savon. Elle devrait adoucir les rides, les marques du temps et les pattes d'oie. Elle devrait nettoyer profondément la peau en faisant disparaître le savon et les impuretés. Malheureusement, la plupart des crèmes pour le visage n'atteignent pas ces buts. Seul le COLD CREAM DE POND y réussit! Pond reconstitue l'humidité de la peau, adoucit les rides, fait disparaître les imperfections et nettoie la peau en profondeur. Le COLD CREAM DE POND redonne à votre teint une nouvelle beauté, une nouvelle douceur, un nouvel éclat. Essayez le COLD CREAM DE POND... pour un tube de 1 oz., envoyez 50¢ à: B.P. 590, Markham, Ont.

se ou est-ce nous qui exagérons?

VOS JEUNES ANNEES

Réponse: — Les personnes âgées ne sont pas jalouses de votre jeunesse, mais avec l'âge, elles ont acquis de la culture et un goût plus raffiné. Alors toute manifestation un peu bruyante leur paraît vulgaire et elles trouvent peu féminines les demoiselles en pantalon. C'est d'ailleurs le jugement de la plupart des hommes, même ceux qui sont encore jeunes.

REPONSE A FRANCHESCA: — Ma pauvre petite fille, vous vous engagez sur un chemin bien dangereux. Vous avez laissé se cet indigne adolescent profiter de vous. Sans aller aux extrêmes limites vous avez dépassé largement les bornes permises. Ces caresses et ces baisers ne sont permis que dans le mariage et une jeune fille qui veut se faire respecter ne les permet jamais à un garçon. Vous vous sentirez bien dans le bras de cet adolescent: cette sensation de bien-être aurait dû vous avertir du danger. C'est l'attirance normale de la femme et de l'homme qui conduit au mariage. Mais une jeune fille doit savoir y résister. La sagesse, c'est le respect de la maîtrise de la raison sur les instincts. Demandez à votre maman, ou à une autre personne, infirmière, médecin, tante, cousine mariée, de bien vous renseigner sur les réalités de la vie. Cela vous rendra plus prudente et plus sage. Et n'oubliez pas de parler de ces choses à votre confesseur. Vous allez me dire que c'est bien gênant. Je vous assure que les confesseurs en entendent beaucoup, qu'ils ne s'étonnent de rien. Et ils peuvent vous donner de précieux conseils.

REPONSE A GENDRILLON: — Les cours dont vous parlez ne sont pas à précisément parler des cours de personnalité (ces derniers sont plutôt des cours d'art oratoire) mais des cours de charme. On en donnait à Trois-Rivières voilà quelques années mais ils ont été interrompus par le départ du professeur.

Si vous avez le visage étroit et un peu long n'allez pas vous coiffer en hauteur. Portez vos cheveux assez bouffants sur les côtés, avec une courte grange sur le front. Avec le cou long, portez vos cheveux milonges, un peu en bas des oreilles pour diminuer la hauteur de votre cou.

Aux lectrices: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

ASTHME VITE SOULAGÉ

BRONCHITE CHRONIQUE

Etes-vous incapable de travailler ou de dormir parce que vous toussiez, avez la respiration difficile ou entraînée? Prenez les RAZ-MAH de TEMPLETON préparés spécialement pour aider ceux qui souffrent d'asthme à respirer plus librement afin de pouvoir travailler et dormir plus à l'aise. Seulement 85¢ et \$1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

La plume et le plumet

La propreté

C'est beau la propreté! la propreté physique, matérielle, et la propreté morale. Une maison ou tout reluit, où chaque chose est à sa place est bien agréable à voir. Une femme soignée, aux cheveux et aux vêtements propres, aux dents brillantes, des enfants dont les joues sont comme des belles pommes frottées, nous donnent l'envie de leur voler un baiser.

Une ménagère soignée veille à la propreté de sa maison. Mais il arrive que, de ce côté, il y ait des abus, que la maîtresse de maison tient ses parquets tellement brillants que sa famille est obligée, figurativement parlant, de marcher sur la tête pour ne pas les salir. Celle-ci oublie qu'une maison est d'abord un endroit où l'on vit et que la famille doit s'y trouver à l'aise, pour s'occuper et se distraire. Elle fait quelquefois passer l'ordre et l'harmonie de la maison, le brillant des linoléums avant la santé et le bonheur des siens.

Au chapitre de la propreté personnelle, il n'y a que rarement des excès. Notre corps dont les cellules extérieures se défont sans cesse a besoin d'être nettoyé entièrement tous les jours, que ce soit au moyen d'un bain, d'une douche ou d'un bain d'éponge. Les cheveux doivent être propres même s'il est nécessaire de les laver plus d'une fois par semaine, et les dents doivent être brossées chaque fois qu'on a mangé.

Cette propreté est la condition essentielle de la santé et de la beauté. Les fards de tout genre, les coiffures les plus compliquées, les toilettes somptueuses ne font que souligner l'absence de propreté. Les vêtements de dessous et les bas doivent être changés tous les jours, les robes nettoyées souvent et aérées chaque fois qu'on les porte. Les premiers et les plus importants parmi les produits de beauté sont incontestablement l'eau et le savon.

Au moral, c'est la même chose. Une jeune fille propre à les yeux clairs et le regard serein. Son sourire n'est pas forcé. Son rire est agréable. Elle est sûre d'elle-même, tout comme la personne qui sort de la baignoire est sûre de ne pas offenser l'odorat. Quand on parle des parfums de la vertu, on fait une figure de mots mais on exprime une grande vérité. Une personne qui respire la propreté morale et physique ne peut manquer de plaire et d'être aimée pour elle-même.

Mamie



(Téléphoto PC)

PIERRETTE BEGIN, duchesse de Cartier, a été couronnée reine du 10^e carnaval de Québec, samedi soir, au cours d'une manifestation grandiose. Des milliers et des milliers de visiteurs l'ont acclamée.

La duchesse de Cartier est élue reine du carnaval

QUÉBEC (PC) — Une ravissante québécoise, Pierrette Begin, duchesse de Cartier, a été élue, samedi soir, reine du 10^e carnaval d'hiver de Québec et couronnée par l'honorable M. Jean Drapeau, le Bonhomme Carnaval, devant 7,000 spectateurs environ réunis à la piste de courses locales.

Comme le veut la jeune tradition, les sept duchesses furent d'abord elles-mêmes couronnées avant que l'on ne procédât au tirage au sort de l'heureuse élue.

C'est alors, qu'à la suite du Bonhomme Carnaval, les duchesses apparurent à la foule, portant des formes de neige lumineuses en forme de fleurs et brillamment éclairées.

"Miss Porte-Bonheur", Carole Marquis, a procédé au tirage du nom de la nouvelle reine. Mlle Begin est la première reine à être choisie dans le duché de Cartier.

Pierrette Begin, d'une voix claire et bien articulée, a remercié tous ses sujets et ses collaborateurs immédiats. Elle a ensuite invité toute la population à assurer le succès de son règne par un chaleureux accueil aux visiteurs et par des manifestations gaies, dignes et enthousiastes.

L'allocution royale terminée, la foule s'est dirigée vers la Collisée où avait lieu le gala de la reine, alors que le ciel s'illuminait d'un magnifique feu d'artifice.

Les raisins savent tout faire

Les raisins secs sont délicieux nature. Dans la boîte à lunch de milliers d'écoliers, ils ont une place de choix et les ménagères les utilisent tant et plus dans les poudings, les sauces, les plats de toutes sortes. Ils sont d'ailleurs excellents pour la santé. Cette semaine, Perspectives suggère quelques recettes où les raisins sont à l'honneur; le poulet sauté aux raisins est particulièrement savoureux.



le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER SIGNEZ:

Trois-Rivières CP Cap. 6-2001 Louisville CA. 8-4058

Shawinigan LB. 7-1801 Nicolet 293-4318

Grand-Mère LB. 8-3147 La Tuque LA. 2-4647

Dominion Stores Limited



M. RÉAL BROUILLETTE

M. Thomas G. McCormack, président de Dominion Stores Limited, annonce la nomination de M. Réal Brouillette au poste de gerant de district du Québec avec bureau à Québec.

Né à Shawinigan, Québec, en 1934, M. Brouillette a reçu son éducation à l'École Supérieure Immaculée-Conception de l'endroit et compléta plus tard ses études dans l'administration des affaires. Il entra au service de Dominion en 1952 et progressa rapidement en occupant successivement les postes de gerant du département des fruits et légumes, acheteur des fruits et légumes à l'entrepôt de Montréal, gerant de magasin et surintendant dans le district de Québec, poste qu'il occupa au cours de l'année dernière.

Dans ses nouvelles fonctions comme gerant du district de Québec, M. Brouillette sera en charge des magasins Dominion dans toute la province à l'exception de la région de Montréal. Sa nomination est un exemple des opportunités de promotion qui s'offrent aux jeunes gens, dans les magasins Dominion.

Les magasins Dominion servent la population du Québec depuis 1923, en grandissant d'un petit groupe de magasins du coin, pour devenir une chaîne nationale de grands magasins alimentaires répartis dans les 10 provinces. La compagnie est aussi devenue le plus grand acheteur de produits agricoles du Québec, sous la forme primaire et la forme préparée, et par suite de ses achats considérables pour la vente dans les autres provinces, Dominion, en fait, achète plus de marchandises au Québec que son total de ventes dans cette province.

NOMINATION CHEZ MOLSON



La nomination de J. David Molson au poste de vice-président de La Brasserie Molson du Québec Limited a été annoncée par l'honorable H. de M. Molson, président de la Compagnie.

Seagram hausse les prix de ses boissons alcooliques

MONTREAL (PC) — Tout inouï que le prix de quelques-unes des bouteilles de boissons alcooliques de 25 onces, sera majoré M. Charles R. Bronfman, président de la firme "Joseph E. Seagram and Sons Limited", a avisé les régies des alcools des 10 provinces canadiennes, de sa décision.

Les nouvelles augmentations seront en vigueur le premier février. "La maison Seagram n'a pas augmenté le prix de ses produits depuis 1956", dit M. Bronfman. "Mais, à l'ajouté, le prix du blé a augmenté de 15 pour cent au cours des huit ans, le coût de l'équipement de production de plus de 40 pour cent et les salaires des ouvriers de plus de 42 pour cent de l'heure".

Le président de la Maison Seagram a précisé que le prix de certaines bouteilles de 25 onces sera augmenté de cinq à 10 cents, à compter du premier février.

Quand tout le monde parle d'unité, sur tous les plans, quand tout prouve que l'union fait la force, sur le plan économique, social, culturel, il apparaît de plus en plus qu'il faut le considérer le séparatisme comme une doctrine néfaste, susceptible de nous affaiblir économiquement, socialement et ethniquement. C'est par un dialogue loyal, où chaque Canadien sera un Canadien à part entière, que nous deviendrons maîtres chez nous, partout au Québec, et partout au Canada, disait, lors de l'assemblée annuelle de la Corporation de Prêt et Revenu, M. Jean-Paul Tardif, le président de cette entreprise.

La Corporation de prêt et revenu célèbre cette année son trentième anniversaire. Le président, M. Jean-Paul Tardif, dans le rapport qu'il a présenté à l'assemblée générale annuelle, a fait écho à la transformation que le monde a subie, sur tous les plans, durant ces 35 ans, rappelant que les inventions des dernières générations ont supprimé les distances, rapproché les peuples, et que, en cette ère atomique, le monde n'a pas d'autre alternative que de s'unir dans la paix, s'il veut survivre.

Les chefs religieux et politiques de notre époque sont unanimes dans cette forme de pensée. Le gouverneur général du Canada, le général Georges Vanier, l'a souligné dans son message du nouvel an, faisant écho aux messages de paix et d'amour du regretté Jean XXIII.

Plus les hommes seront unis, mieux la paix sera assurée. En Europe, le Marché Commun représente un effort vers cette forme d'unité qui ne peut qu'apporter la seule solution aux problèmes économiques de ses membres. Dans le monde chrétien, l'œcuménisme vise aussi à rapprocher tous les hommes de bonne volonté. Cette unité n'est possible que si les hommes se comprennent mieux, car alors, ils s'aiment davantage.

Cet effort, vers l'unité, il faut le faire à tous les niveaux. Il doit s'affirmer même sur le plan économique, où souvent l'effort vers l'unité de but représente la seule solution à tous les problèmes. L'unité de but et l'unité d'action ne sont possibles que grâce au dialogue et à la coopération.

Notre pays n'échappe pas aux problèmes avec lesquels le reste du monde est aux prises. Malgré ses problèmes, politiques et économiques, il a conquis une prospérité et un haut niveau de vie. Mais après avoir, surtout depuis 25 ans, profité du monde de vie américain, certaines situations nous ont semblé pour le moins incongrues. Elles nous ont paru venir en conflit avec notre progrès social, économique et culturel. Nous sommes ainsi arrivés à la croisée des chemins. Ce sentiment, tous les Canadiens le partagent. Le fait que 58% de nos industries manufacturières, 67% de notre pétrole et de notre gaz naturel et 61% de nos métaux de base soient sous contrôle américain, nous fait de plus en plus désirer de devenir maîtres chez nous, quelle que soit notre origine ethnique. Une telle pensée est cependant, plus forte au Québec que partout ailleurs.

Être maîtres chez nous, pour le Québec, c'est, pour les Canadiens français, affirmer enfin, prendre la place qui leur revient à titre de partenaires, à part égale et entière, dans la Confédération Canadienne, dont nous célébrerons le centenaire en 1967, et faire leur part pour la prospérité du Canada.

Partout, dans l'univers, la tendance est à l'unité. Cet éveil du Canada français à sa maturité sociale, politique et économique ne doit pas nous pousser au séparatisme, mais plutôt vers une unité canadienne encore plus grande. Le séparatisme et la disunion ne peuvent nous apporter à tous que le désastre, la division politique, par l'affaiblissement de notre économie, par la diminution de notre standard de vie, et par toutes les formes de perturbation sociale qui résulteraient d'une telle situation. Pour le commun du peuple, ce serait la misère, le peuplement, et la porte ouverte à la propagande qui mène souvent aux révolutions d'inspiration communiste. Pour empêcher ceci, nos chefs politiques, à Québec comme à Ottawa, doivent tendre, par le dialogue et la coopération, à assurer le plein respect des droits des deux principaux groupes ethniques du Canada, les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise, et de leurs cultures respectives. Pour garantir l'unité canadienne, il faut absolument édifier dans la province de Québec une économie puissante et solide. Ceci n'est possible que si le slogan "Maîtres chez nous"

devient une réalité, au Québec et partout au Canada. Ceci ne se fera pas avec des mots, des discours, par des théories échevelées, en vivant dans les nuages.

Soyons fiers de notre province, de son histoire, de ses traditions, mais soyons aussi réalistes. Nous avons en main tout ce qu'il faut, sur le plan pra-

tique, dans le domaine technique et professionnel. Ne comptons pas seulement sur l'idéal et la bonne volonté, mais faisons aussi confiance à l'avenir.

Depuis 25 ans, tous les Canadiens ont accepté l'aide de nos voisins du sud dans le développement de nos ressources naturelles et de notre industrie et nous devons continuer à le

faire. Mais, pour devenir maîtres chez nous, nous devons aussi accepter une planification économique couvrant une période de 30 à 50 ans, en procédant selon les plans décennaux. Qu'est-ce que 30 ou 50 ans pour un pays jeune comme le Canada?

Depuis 35 ans, notre Corporation de prêt et revenu et les

institutions qui lui sont affiliées ont intensément contribué au plus important facteur qui existe dans tout pays, canalisant l'épargne vers la productivité. Sans l'épargne de milliers et de millions de gens, il serait impossible à un pays de réaliser les buts que se propose son économie. Les épargnes canadiennes par les institutions com-

pétentes contribuent à la puissance économique du pays. Nous vivons simplement à bien servir l'individu et la communauté, à édifier des institutions qui nous aideront enfin à devenir maîtres chez nous.

Nous devons tendre à l'unité, non une uniformité paralysante, mais une unité qui ait une (Voir: Le séparatisme page 14)



M. FRANK SPÉNARD, directeur de la Corporation de Prêt et Revenu, ainsi que de ses deux filiales, Fonds mutuel de la Corporation de Prêt et Revenu, et la Cie de Fiducie de Prêt et Revenu, a été réélu à cette charge, lors de l'assemblée générale annuelle clôturant la 35e année de la Corporation.

Plus les hommes seront unis, mieux la paix sera assurée. En Europe, le Marché Commun représente un effort vers cette forme d'unité qui ne peut qu'apporter la seule solution aux problèmes économiques de ses membres. Dans le monde chrétien, l'œcuménisme vise aussi à rapprocher tous les hommes de bonne volonté. Cette unité n'est possible que si les hommes se comprennent mieux, car alors, ils s'aiment davantage.

Cet effort, vers l'unité, il faut le faire à tous les niveaux. Il doit s'affirmer même sur le plan économique, où souvent l'effort vers l'unité de but représente la seule solution à tous les problèmes. L'unité de but et l'unité d'action ne sont possibles que grâce au dialogue et à la coopération.

Notre pays n'échappe pas aux problèmes avec lesquels le reste du monde est aux prises. Malgré ses problèmes, politiques et économiques, il a conquis une prospérité et un haut niveau de vie. Mais après avoir, surtout depuis 25 ans, profité du monde de vie américain, certaines situations nous ont semblé pour le moins incongrues. Elles nous ont paru venir en conflit avec notre progrès social, économique et culturel. Nous sommes ainsi arrivés à la croisée des chemins. Ce sentiment, tous les Canadiens le partagent. Le fait que 58% de nos industries manufacturières, 67% de notre pétrole et de notre gaz naturel et 61% de nos métaux de base soient sous contrôle américain, nous fait de plus en plus désirer de devenir maîtres chez nous, quelle que soit notre origine ethnique. Une telle pensée est cependant, plus forte au Québec que partout ailleurs.

Être maîtres chez nous, pour le Québec, c'est, pour les Canadiens français, affirmer enfin, prendre la place qui leur revient à titre de partenaires, à part égale et entière, dans la Confédération Canadienne, dont nous célébrerons le centenaire en 1967, et faire leur part pour la prospérité du Canada.

Partout, dans l'univers, la tendance est à l'unité. Cet éveil du Canada français à sa maturité sociale, politique et économique ne doit pas nous pousser au séparatisme, mais plutôt vers une unité canadienne encore plus grande. Le séparatisme et la disunion ne peuvent nous apporter à tous que le désastre, la division politique, par l'affaiblissement de notre économie, par la diminution de notre standard de vie, et par toutes les formes de perturbation sociale qui résulteraient d'une telle situation. Pour le commun du peuple, ce serait la misère, le peuplement, et la porte ouverte à la propagande qui mène souvent aux révolutions d'inspiration communiste. Pour empêcher ceci, nos chefs politiques, à Québec comme à Ottawa, doivent tendre, par le dialogue et la coopération, à assurer le plein respect des droits des deux principaux groupes ethniques du Canada, les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise, et de leurs cultures respectives. Pour garantir l'unité canadienne, il faut absolument édifier dans la province de Québec une économie puissante et solide. Ceci n'est possible que si le slogan "Maîtres chez nous"

devient une réalité, au Québec et partout au Canada. Ceci ne se fera pas avec des mots, des discours, par des théories échevelées, en vivant dans les nuages.

Soyons fiers de notre province, de son histoire, de ses traditions, mais soyons aussi réalistes. Nous avons en main tout ce qu'il faut, sur le plan pra-

tique, dans le domaine technique et professionnel. Ne comptons pas seulement sur l'idéal et la bonne volonté, mais faisons aussi confiance à l'avenir.

Depuis 25 ans, tous les Canadiens ont accepté l'aide de nos voisins du sud dans le développement de nos ressources naturelles et de notre industrie et nous devons continuer à le

faire. Mais, pour devenir maîtres chez nous, nous devons aussi accepter une planification économique couvrant une période de 30 à 50 ans, en procédant selon les plans décennaux. Qu'est-ce que 30 ou 50 ans pour un pays jeune comme le Canada?

Depuis 35 ans, notre Corporation de prêt et revenu et les institutions qui lui sont affiliées ont intensément contribué au plus important facteur qui existe dans tout pays, canalisant l'épargne vers la productivité. Sans l'épargne de milliers et de millions de gens, il serait impossible à un pays de réaliser les buts que se propose son économie. Les épargnes canadiennes par les institutions com-

pétentes contribuent à la puissance économique du pays. Nous vivons simplement à bien servir l'individu et la communauté, à édifier des institutions qui nous aideront enfin à devenir maîtres chez nous.

Nous devons tendre à l'unité, non une uniformité paralysante, mais une unité qui ait une (Voir: Le séparatisme page 14)

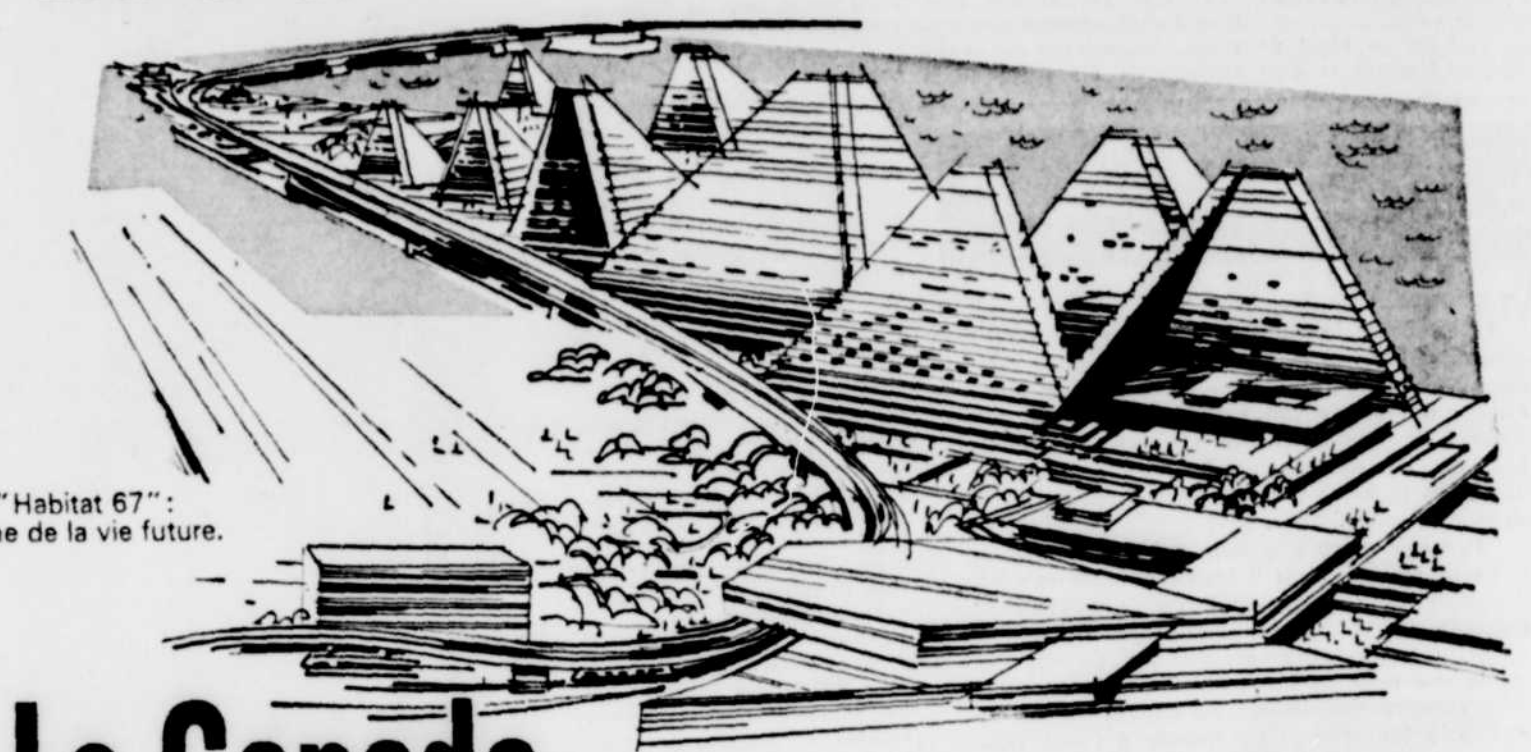
Le vaste complexe de "Expo 67" enjambe le majestueux Saint-Laurent.

Le parc d'amusement et le port de plaisance attendent les visiteurs.

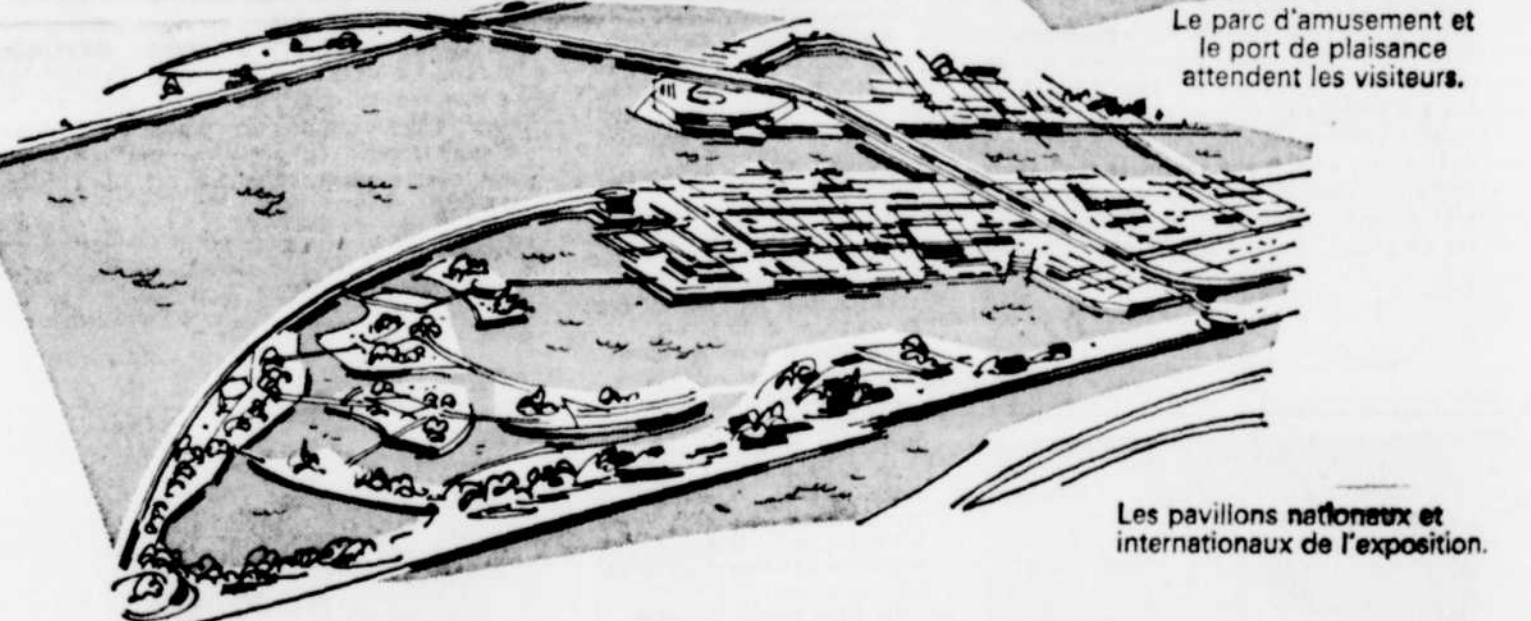
Les pavillons nationaux et internationaux de l'exposition.

Le Canada recevra chez lui le monde entier

"EXPO '67"



Le Canada recevra chez lui le monde entier



1967—année de fierté pour tous les Canadiens

En plus de célébrer le centenaire de la Confédération, cette année-là le Canada "reçoit", à Montréal, des visiteurs du monde entier à l'occasion de l'Exposition de 1967, la première exposition vraiment universelle à avoir lieu en Amérique.

Les préparatifs de "l'Expo 67" sont actuellement en cours.

A tous les paliers, les gouvernements, les milieux industriels et commerciaux conjuguent leurs efforts afin de rendre cet événement inoubliable pour nous tous, comme pour nos millions de visiteurs.

Dès cette année les îles pittoresques situées en plein milieu du Saint-Laurent seront aménagées et divers grands travaux de remblayage seront effectués. L'an prochain, on verra s'élever les principaux édifices et les nombreux pavillons nationaux, et le thème "Terre des Hommes" commencera à se concrétiser.

L'Exposition universelle de Montréal nous permettra de mieux faire connaître le Canada partout à l'étranger et d'illustrer nos réussites et nos possibilités. Elle nous donnera aussi l'occasion de voir les multiples et fascinantes facettes du monde d'aujourd'hui et de demain.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
Montréal - 28 avril - 27 octobre - 1967



Le meilleur février depuis 1957 pour l'emploi

Par Robert RIE

OTTAWA (PC) — Selon des prévisions établies par des experts du gouvernement, le mois de février prochain sera probablement le moins affligé par le chômage de tous les mois de février depuis 1957, a-t-on appris hier de source digne de foi.

On précise que ces prévisions ont été faites dans un travail confidentiel préparé par les économistes à l'emploi du gouvernement.

D'après ces prévisions, le nombre des chômeurs le mois prochain serait d'environ 510,000, soit 25,000 de moins qu'en février dernier, et 209,000 de moins que lors du pire hiver que le Canada ait connu dans la période d'après-guerre, soit en février 1961.

Si ces pronostics s'avéraient fondés, ajoutent-ils, le taux du chômage après ajustement saisonnier serait de 5,1 pour cent en février.

C'est dire que la situation du chômage serait alors au même niveau qu'en novembre, où la situation de l'emploi continuait de suivre une courbe descendante après la période d'été.

Le taux de chômage après ajustement saisonnier exprime

le nombre de chômeurs en pourcentage de la force ouvrière, pourcentage qui est ajusté de façon à écarter les facteurs purement saisonniers. Depuis juin, ce taux qui était à six pour cent n'a cessé de décroître.

Entre-temps, les chiffres de l'emploi pour décembre doivent être rendus publics aujourd'hui. On remarquera probablement une augmentation du chômage sur novembre mais un déclin en comparaison du mois de décembre précédent.

On estime que le nombre des travailleurs ayant un emploi sera de 6,140,000 le mois prochain comparativement à 5,951,000 en février dernier.

On prévoit que la croissance de l'emploi surpassera la croissance de la force ouvrière, qui sera probablement marquée par un bond de 150,000 à 170,000 au cours de l'année.

On décèle plusieurs facteurs qui rendent compte de cette situation, notamment l'impulsion donnée par les énormes ventes de blé canadien à l'URSS et la subvention de \$500 offerte aux premiers acheteurs de maisons construites au cours des mois d'hiver.

Les Commissions scolaires sont mal financées, selon M. Provost

DRUMMONDVILLE (PC) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, a affirmé à Drummondville qu'il faudra modifier le système de financement des commissions scolaires du Québec et dans le plus bref délai.

M. Roger Provost est d'avis que selon le système actuellement en vigueur, le petit contribuable assume plus que sa part en frais d'éducation, alors que certaines industries sont loin de faire leur part en ce domaine.

"Certaines réformes sont né-

cessaires en matière de fiscalité scolaire et il y a sur le plan politique provincial, certains gestes qui s'imposent", dit M. Provost.

Le président de la FTQ s'est aussi attaqué au problème du chômage. M. Provost a déploré le fait que malgré les nombreuses richesses naturelles de la province, il y avait encore 100,000 travailleurs réduits à retirer des prestations d'assurance chômage ou à se chercher un emploi au Québec.

L'avenir du produit forestier du Québec sur le marché d'Europe, très prometteur

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, s'est déclaré optimiste hier, quant à l'avenir des produits forestiers québécois sur le marché européen.

"Mes contacts personnels avec le marché européen m'ont permis de constater qu'il y avait des possibilités, pour le Québec, d'augmenter ses exportations de bois de sciage", a déclaré le ministre devant les délégués à la 25e assemblée générale annuelle de l'Association forestière québécoise.

M. Cliche a rappelé qu'il s'est récemment rendu à Paris pour conclure la vente d'une quantité de 420,000 tonnes de bois à pâte qui seront coupées dans le bassin de la rivière aux Outardes, sur la côte nord du Saint-Laurent. Il s'agit d'une transaction de l'ordre de \$12-000,000 répartie sur une pé-

riode de cinq ans. Ce bois a été vendu à la société Louis Drevius qui représente des papeteries françaises, italiennes, belges et espagnoles.

M. Cliche a dit que son ministère est fort bien disposé à collaborer avec n'importe quel mouvement ou groupe d'hommes d'affaires, afin de consolider les ventes de bois de sciage outre-mer.

Le ministre a souligné que la forêt joue un rôle déterminant dans la vie économique du Québec et constitue, pour des milliers de chefs de famille, répartis dans tous les coins de la province, le gagne-pain et le travail de chaque jour.

A cause de ses nombreuses implications, a-t-il dit, les problèmes forestiers du Québec doivent être envisagés avec prudence et fermeté mais aussi avec un grand souci de justice sociale.



"ÇA MORDU, CRE-TAC", s'est écrié le Père Gédéon. Et le commanditaire Camille Lebon vérifie pour constater qu'une petite morue se balançait au bout de la ligne!

Le carnaval du "p'tit poisson" de La Pêrade

Événement à caractère international

Par Claude HEROUX

A cause de son attrait touristique exceptionnel, qui est le petit poisson des chenaux appelé communément la petite morue, le Carnaval de La Pêrade est en voie de s'imposer comme l'événement touristique numéro un non seulement dans la région du Cœur du Québec et dans la province de Québec mais au Canada.

Les faits sont là pour le démontrer et la réputation de cette fête hivernale de premier ordre a franchi les limites du pays. Les plus grands médias d'information lui donnent une importance à l'échelon national et même international que n'égale plus le Carnaval de Québec.

La radio et la télévision du réseau national ont présenté à leurs millions d'auditeurs, en fin de semaine deux émissions consacrées exclusivement à la pêche aux petits poissons des chenaux et parallèlement au carnaval de Ste-Anne de La Pêrade.

Vendredi soir, c'était la fameuse troupe Chez Miville qui radiodiffusait en direct de Ste-Anne. Pendant une heure, cette émission qui passe sur les ondes de CHLN, ce matin, les ondes de Radio-Canada, a de 8 heures à 9 heures, et sur les ondes de Radio-Canada à la même heure, a été consacrée à la petite morue. Miville et ses collègues ont devisé avec humour sur la petite morue.

Le samedi, pour tourner des scènes qui seront présentées dans les autres provinces du Canada. Cette publicité révèle à nos confrères des autres provinces une richesse naturelle presque inconnue jusqu'ici à l'étranger et elle développe le tourisme en Mauricie.

Samedi soir, les couche-tard Jacques Normand et Roger Baulu étaient à La Pêrade. Lors de leur émission, ils ont interviewé des personnes de différentes nationalités. Français, Anglais, Japonais qui s'étaient rendus à La Pêrade pour taquiner le petit poisson.

L'intérêt s'accroît à l'échelle nationale et internationale mais il se développe aussi à un haut point dans la province. Il ne se passe pas une seule journée sans que Ste-Anne n'accueille des excursionnistes venant de tous les coins de la province comme Montréal, Québec, Victoriaville, Drummondville, Sorci, Lac St-Jean, etc. La semaine dernière une forte délégation de la Nouvelle-Angleterre a séjourné pendant trois jours à La Pêrade.

Des cinéastes de la télévision d'été ont passé quelques jours à La Pêrade, il y a une



(Photo Le Nouvelliste)

UN HOMME CHOYE, ce Père Gédéon! Une des trois princesses du carnaval allume sa pipe sous l'œil amusé des deux autres candidates.

BIENVENUE

ROYAUME DU PETIT POISSON DES CHENAUX A BATISCAN

- Pêche sur la rivière et le fleuve.
- Electricité dans les cabanes.
- Repas aux Petits Poissons.
- Vente de Petits Poissons.
- Attractions sur glace.
- Cabanes à pêche à louer.

COMPLIMENTS DE
Yvanhoe Brunelle
Roy & Brunelle
Clément Brunelle
J.-M. Martineau, (maire)
Hélène Juneau
Claude Goulet
Carolus Bouchard

ÇA C'EST UNE AUBAINE



MARDI

28 JANVIER SEULEMENT

OUVERT DE 10 A.M. A 9.30 P.M.

950, Des Récollets

Trois-Rivières.

SUCRE BLANC



SAC DE 5 LBS

REG. 95c

.75

1 SAC AVEC CHAQUE ACHAT D'UNE COMMANDE DE \$3.00 OU PLUS

JAMBON CUIT "PEK" DANS LA FESSE Boîte de 16 on. — Reg. \$1.29 **99c**

BISCUITS CHOCOLAT GRAHAM WESTON 44 BISCUITS — REG. 45c **39c**

FROMAGE GRUYERE "DOFO" 12 PORTIONS 8 on. — REG. 41c **29c**

MARMELADE A L'ORANGE VACHON Pot de 9 on. — Reg. 29c **4/100**

CHOCOLAT INSTANTANE TWINK. POT DE 1 LB. — REG. 69c **39c**

SOUPES POULET NOUILLES LONEY'S SACHET 2 1/2 ON. — REG. 2/27c **10c**

SAVON DE TOILETTE "BRIDAL BOUQUET" Format Rég. PAQUET DE 10s **69c**

EPARGNEZ TOUT EN ENCOURAGEANT UNE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE LOCALE

C'EST CE SOIR

- que débute nos
- 3 COURS**
- PREPARATOIRE
 - INTERMEDIAIRE
 - AVANCE



MODERN ENGLISH SCHOOL

1587, RUE ROYALE TROIS-RIVIERES
TEL: 8-1123

VENEZ VOUS INSCRIRE CE SOIR pour LE 1er COURS



Chacun des 3 cours est répété 3 soirs par semaine pour convenir à tous nos élèves, soit lundi, mardi, mercredi.

La date limite d'inscription est mercredi le 29 janvier à 7 hres p.m.



(Photo Le Nouvelliste)

JEAN MATHIEU et MIVILLE COUTURE saisis sur le vif lors de l'émission enregistrée de Chez Miville, vendredi soir, à La Pêrade, à l'occasion du carnaval du petit poisson des chenaux. Cette émission passe ce matin sur les ondes de CHLN.

Au pays de Madeleine de Verchères

Chez Miville reçoit un accueil chaleureux

Il y avait de la grande visite, vendredi, à La Pêrade. La troupe de Chez Miville était au pays de Madeleine de Verchères.

Elle l'a d'ailleurs souligné avec humour, au cours de l'émission qu'elle a enregistrée et qui passe ce matin sur les ondes de CHLN.

En effet, le poste CHLN avait eu l'initiative de suggérer au comité d'organisation d'inviter Miville Couture et sa troupe au carnaval de La Pêrade. Il y avait joyeuse et nombreuse compagnie pour les accueillir. Le rire a fusé toute la soirée. Et plusieurs fois, ces as de l'improvisation que sont Miville Couture, Jean Morin et Jean Mathieu ont lancé leur texte pour lancer une bonne blague aux gens de La Pêrade et de la région.

La salle de l'étage supérieur de l'hôtel de la Naudière était archicomble bien avant le début de l'enregistrement. Les visiteurs ont aimablement causé avec les gens. L'émission est bien connue, les personnages sympathiques à la radio, le sont autant, sinon davantage, en plein contact humain.

Ils se sont prêtés avec simplicité à toutes les questions. Ils

savaient ce qu'ils venaient faire. Ils savent aussi leur histoire du Canada français, comme ils l'ont bien indiqué, à propos de Madeleine de Verchères.

Le Père Ambrose, pour un, a retrouvé des petits cousins. Quand on a un grand-père qui s'appelle Marchand et qui était pilote, soulignait-il, on est encore pays de connaissance pour bien longtemps.

Ce fut toute une expérience pour chacune des personnes présentes, de discuter à la soirée de Chez Miville. La troupe elle-même ne va pas tellement souvent en province.

Ce n'est pas qu'elle n'ait pas se déplacer, mais on n'a pas tellement l'idée de ce que cela représente de travail supplémentaire et dans des conditions bien moins faciles.

Pour les gens de La Pêrade, et pour tous ceux qui étaient venus de toute la région, ce fut une chose bien agréable que de rencontrer ici Miville, un peu plus loin Jean Morin, la Jean

Mathieu, de savoir qui est Paul Legendre, le réalisateur, qui est Francoise Moreau, une autre des responsables de l'émission, de voir enfin la binette du pianiste Roger Lesourd. Ces gens sont venus à La Pêrade, faire une émission. Mais les gens les ont ensuite bien à eux durant un bon moment, et c'est ce que l'on voulait.

C'est avec des soirées comme celle-ci que le bon renom du carnaval de La Pêrade fait son chemin, et il faut espérer que les manifestations de ce carnaval continueront à avoir cette qualité.

NE SOUFFREZ PLUS DE MAL DE DOS A CAUSE DE VOS REINS

Prenez soin de vos reins et vous éviterez de souffrir de douleurs, de maux de dos, de migraines, de vertiges, de nausées, de vomissements, de troubles urinaires, de calculs, de diabète, de hypertension, de maladies du cœur, de maladies des reins, de maladies des os, de maladies des muscles, de maladies des nerfs, de maladies des vaisseaux, de maladies des glandes, de maladies des organes, de maladies des systèmes, de maladies des fonctions, de maladies des processus, de maladies des réactions, de maladies des comportements, de maladies des attitudes, de maladies des valeurs, de maladies des principes, de maladies des idéaux, de maladies des rêves, de maladies des espoirs, de maladies des ambitions, de maladies des passions, de maladies des craintes, de maladies des peurs, de maladies des haines, de maladies des amours, de maladies des vies.

BUREAUX A LOUER

dans l'édifice de la Banque de Commerce
364, DES FORGES (En face du Théâtre Impérial)

- Ascenseur automatique Otis
- Terrain de stationnement municipal en arrière de l'édifice
- Air conditionné si désiré

Pour renseignements:

Téléphonez à FR 5-3715

FUTURS EPOUX...

UNE VISITE CHEZ CLEMENT BOISVERT vous convaincra que c'est

BEAU - BON PAS CHER

En effet, nous pouvons meubler en entier votre nouveau foyer pour

SEULEMENT

\$921

Termes de crédit facile.



- POELE "ROY" 220 volts, automatique 30 pouces, avec vitre. Reg. \$249.
- REFRIGERATEUR "ROY", 2 portes, congélateur, 13 1/2 pu. cu., zone zéro, dégivrage automatique. Reg. \$359.
- LESSIVEUSE "CONNOR" avec pompe. Reg. \$169.
- MOBILIERS de CUISINE, haute qualité, garantie de 2 ans. Reg. \$149.
- MOBILIER de CHAMBRE, noyer scandinave, bureau triple. Reg. \$229.
- MOBILIER de SALON, scandinave, double construction, 3 mex, fini nylon. Reg. \$189.

Le tout régulier: \$1,344.

Aussi autres ameublements complets pour seulement \$737.

ENTREPOSAGE GRATUIT

Pour rendez-vous le soir, appelez le jour à FR: 4-4944

CLEMENT BOISVERT

1636, rue Royale (Voisin de Steinberg) FR. 4-4944

TÉLÉVISION

10.00-5.00 Say When
 6.00 Québec Schools
 7.00 Telecast
 8.00 Mire et musique
 9.00 Coffee Break
 10.30-11.30 Emission scolaire
 12.00 Chez Hélène
 1.00-2.00 Word for Word
 3.00 Town and Country
 4.00 Time
 5.00 Cocktail musical
 6.00 Liberal Arts
 7.00 Nursery School
 8.00 Time
 9.00 Long métrage
 10.00 Loretta Young
 11.00 Concentration
 12.00 Emission scolaire
 1.00-2.00 Romper Room
 3.00 Girl Talk
 4.00 Missing Link
 5.00 L'Heure de Pierrot
 6.00 The Object is
 7.00 Manches - horaire

CKTM-TV 13

LUNDI, 27 janvier 1964
 10.30 Cours scolaire
 11.00 L'univers des figures
 12.00 Musique en tête
 1.00-2.00 Horoscope - Nouvelles -
 3.00 Cinéma "Rien que des
 4.00 Blondes" - interviews
 5.00 SUR DEMANDE
 6.00 CINÉMA: La Châtraine
 7.00 de Parme, 1ère partie
 8.00 3.00 Votre cuisine, madame
 9.00 3.15 La revue de la maison
 10.00 3.30 Miroir d'été
 11.00 4.00 Bobino
 12.00 4.30 La boîte à surprises
 1.00 5.00 Monsieur Pipo
 2.00 5.30 Popeye
 3.00 6.00 Camera 13:
 Long métrage - Actualités
 Sports
 7.30 Les hommes volants
 8.00 Les Belles Histoires
 8.30 La poule aux œufs d'or
 9.00 Bras dessus, bras dessous
 9.30 De 9 à 5
 10.00 Familles d'aujourd'hui
 10.30 Téléjournal
 10.45 Le 13 vous informe
 11.00 Nouvelles locales
 11.30 11.53 Nouvelles sportives
 12.00 12.15 Cinéma:
 "Zaza"
 12.30 CBC-TV News
 12.40 Fin des émissions

LE POSTE DE TV

11.45.10. Télématinée
 12.00-5.00 Bien l'honneur
 12.00-5.00 First Impression
 12.00-5.00 En France
 7.12- O'clock jubilee
 8.00 Seven Keys
 12.00-12.30 Johnny Jellybean
 12.30-1.00 A.B.C.
 12.30-1.00 Truth or consequences
 1.00-1.30 Movie Matinée
 1.30-2.00 Première édition et
 2.00-2.30 Father knows best
 2.30-3.00 En matinee
 3.00-3.30 Long métrage
 3.30-4.00 General Hospital
 4.00-4.30 Pot-pourri féminin
 4.30-5.00 Tennessee Ernie Ford
 5.00-5.30 Pulse
 5.30-6.00 Channel 12 Theatre
 6.00-6.30 Day Report
 6.30-7.00 Matinée
 7.00-7.30 On the local scene
 7.30-8.00 Password
 8.00-8.30 The price is right
 8.30-9.00 Kermesse
 9.00-9.30 Scarlet Hill
 9.30-10.00 The Doctors
 10.00-10.30 Day in court
 10.30-11.00 Tout pour la femme
 11.00-11.30 Votre cuisine, madame
 11.30-12.00 Take Thirty
 12.00-12.30 You don't say
 12.30-1.00 General Hospital
 1.00-1.30 Here's looking at you
 1.30-2.00 La revue de la maison
 2.00-2.30 Miroirs d'Eve

CABARET RIO

EN VEDETTE



LUCIEN BOYER

Comédien, vedette de la radio et TV

★ DANIELLE DEAN

Jolie danseuse

★ POUR LA DANSE

LES MANIBOULAS

Fameux groupe sud-américain

RADIO

6.20 Ouverture & intermède
 6.30 La messe du dimanche
 7.00 Nouvelles
 7.05 Raynald le matinal
 7.45 Nouvelles sportives HFC
 7.50 Radio journal Sunoco
 8.00 Chez Miville
 9.00 Nouvelles Atlantique
 9.05 & Pacific
 9.10 Bourget & Compagnie
 9.15 Horoscope
 9.20 Connaissez-vous la Belle province (Concours Wampole)
 9.25 La charade
 9.30 Y'a d'argent dans l'air (Robin Hood)
 9.45 Monsieur 550 vous appelle (La Boîte à Musique)
 9.55 Nouvelles
 10.00 Bourget & Compagnie
 10.10 La charade musicale
 10.15 Matinée
 10.20 Monsieur 550 vous appelle (Jacques Allard)
 10.25 Plein Soleil
 10.30 Nouvelles Emerson (Aimé Breton & Fils)
 10.35 Mon Quartier (Crémier des Trois-Rivières)
 10.40 (La Maison Trifluvienn)
 10.45 P.A. Gouin
 10.50 Vie de Femmes
 10.55 Les Joyeux Troubadours
 11.00 Convocations du jour (La petite vache de Grondines)
 11.05 Les carnets de l'inspecteur Tanguay
 11.10 Les visages de l'amour
 11.15 Radio journal Kimball
 11.20 Dado commentaires Dow (avec Sylvio St-Amant)
 11.25 Indiscrétions (Charbonnerie St-Laurent)
 11.30 Le courrier de la mode (Le salon Michel)
 11.35 Radio journal
 11.40 Radio Canada
 11.45 Pâtis de velours et griffes pointues (Vitrerie de Trois-Rivières)
 11.50 Ce qu'il y a de mieux pour bébé (Heinz)
 11.55 Casino canadien (animé par Nicole St-Pierre)
 12.00 La charade musicale
 12.05 Nouvelles
 12.10 Échos de Portneuf
 12.15 A nous l'antenne (animé par Raynald Journeault et Robert Lemay)
 12.20 Monsieur 550 vous appelle (P.H. Becard Fourrière)
 12.25 La charade musicale
 12.30 Matinée
 12.35 Nouvelles Shawinigan
 12.40 G.Mère
 12.45 A nous l'antenne
 12.50 Monsieur 550 vous appelle (Eau Justin)
 12.55 Nouvelles comté Maskinonge
 1.00 Partage du jour
 1.05 Femina
 1.10 Psychologie de la vie quotidienne
 1.15 Salut les copains (animé par Gaetan Santerre)
 1.20 4.55 Nouvelles échos de la rive Sud
 1.25 Salut les copains
 1.30 La charade musicale
 1.35 Matinée
 1.40 La chronique du cinéma
 1.45 Salut les copains
 1.50 Nouvelles sportives (avec Jean-Paul Trudel)
 1.55 Salut les copains
 2.00 Le chapelet en famille
 2.05 Faire-part
 2.10 Mon quartier (Crémier de Trois-Rivières - La maison trifluvienn P.A. Gouin)
 2.15 Le Leid
 2.20 Politique
 2.25 Nouvelles
 2.30 Arts et lettres
 2.35 Nouvelles et commentaires
 2.40 Le Bel Age
 2.45 Nouvelles
 2.50 La nuit qui vient
 2.55 Resume des nouvelles de la journée
 3.00 Pensee du soir
 3.05 Fin des émissions

RADIO

6.20 Ouverture & intermède
 6.30 La messe du dimanche
 7.00 Nouvelles
 7.05 Raynald le matinal
 7.45 Nouvelles sportives HFC
 7.50 Radio journal Sunoco
 8.00 Chez Miville
 9.00 Nouvelles Atlantique
 9.05 & Pacific
 9.10 Bourget & Compagnie
 9.15 Horoscope
 9.20 Connaissez-vous la Belle province (Concours Wampole)
 9.25 La charade
 9.30 Y'a d'argent dans l'air (Robin Hood)
 9.45 Monsieur 550 vous appelle (La Boîte à Musique)
 9.55 Nouvelles
 10.00 Bourget & Compagnie
 10.10 La charade musicale
 10.15 Matinée
 10.20 Monsieur 550 vous appelle (Jacques Allard)
 10.25 Plein Soleil
 10.30 Nouvelles Emerson (Aimé Breton & Fils)
 10.35 Mon Quartier (Crémier des Trois-Rivières)
 10.40 (La Maison Trifluvienn)
 10.45 P.A. Gouin
 10.50 Vie de Femmes
 10.55 Les Joyeux Troubadours
 11.00 Convocations du jour (La petite vache de Grondines)
 11.05 Les carnets de l'inspecteur Tanguay
 11.10 Les visages de l'amour
 11.15 Radio journal Kimball
 11.20 Dado commentaires Dow (avec Sylvio St-Amant)
 11.25 Indiscrétions (Charbonnerie St-Laurent)
 11.30 Le courrier de la mode (Le salon Michel)
 11.35 Radio journal
 11.40 Radio Canada
 11.45 Pâtis de velours et griffes pointues (Vitrerie de Trois-Rivières)
 11.50 Ce qu'il y a de mieux pour bébé (Heinz)
 11.55 Casino canadien (animé par Nicole St-Pierre)
 12.00 La charade musicale
 12.05 Nouvelles
 12.10 Échos de Portneuf
 12.15 A nous l'antenne (animé par Raynald Journeault et Robert Lemay)
 12.20 Monsieur 550 vous appelle (P.H. Becard Fourrière)
 12.25 La charade musicale
 12.30 Matinée
 12.35 Nouvelles Shawinigan
 12.40 G.Mère
 12.45 A nous l'antenne
 12.50 Monsieur 550 vous appelle (Eau Justin)
 12.55 Nouvelles comté Maskinonge
 1.00 Partage du jour
 1.05 Femina
 1.10 Psychologie de la vie quotidienne
 1.15 Salut les copains (animé par Gaetan Santerre)
 1.20 4.55 Nouvelles échos de la rive Sud
 1.25 Salut les copains
 1.30 La charade musicale
 1.35 Matinée
 1.40 La chronique du cinéma
 1.45 Salut les copains
 1.50 Nouvelles sportives (avec Jean-Paul Trudel)
 1.55 Salut les copains
 2.00 Le chapelet en famille
 2.05 Faire-part
 2.10 Mon quartier (Crémier de Trois-Rivières - La maison trifluvienn P.A. Gouin)
 2.15 Le Leid
 2.20 Politique
 2.25 Nouvelles
 2.30 Arts et lettres
 2.35 Nouvelles et commentaires
 2.40 Le Bel Age
 2.45 Nouvelles
 2.50 La nuit qui vient
 2.55 Resume des nouvelles de la journée
 3.00 Pensee du soir
 3.05 Fin des émissions

RADIO

6.20 Ouverture & intermède
 6.30 La messe du dimanche
 7.00 Nouvelles
 7.05 Raynald le matinal
 7.45 Nouvelles sportives HFC
 7.50 Radio journal Sunoco
 8.00 Chez Miville
 9.00 Nouvelles Atlantique
 9.05 & Pacific
 9.10 Bourget & Compagnie
 9.15 Horoscope
 9.20 Connaissez-vous la Belle province (Concours Wampole)
 9.25 La charade
 9.30 Y'a d'argent dans l'air (Robin Hood)
 9.45 Monsieur 550 vous appelle (La Boîte à Musique)
 9.55 Nouvelles
 10.00 Bourget & Compagnie
 10.10 La charade musicale
 10.15 Matinée
 10.20 Monsieur 550 vous appelle (Jacques Allard)
 10.25 Plein Soleil
 10.30 Nouvelles Emerson (Aimé Breton & Fils)
 10.35 Mon Quartier (Crémier des Trois-Rivières)
 10.40 (La Maison Trifluvienn)
 10.45 P.A. Gouin
 10.50 Vie de Femmes
 10.55 Les Joyeux Troubadours
 11.00 Convocations du jour (La petite vache de Grondines)
 11.05 Les carnets de l'inspecteur Tanguay
 11.10 Les visages de l'amour
 11.15 Radio journal Kimball
 11.20 Dado commentaires Dow (avec Sylvio St-Amant)
 11.25 Indiscrétions (Charbonnerie St-Laurent)
 11.30 Le courrier de la mode (Le salon Michel)
 11.35 Radio journal
 11.40 Radio Canada
 11.45 Pâtis de velours et griffes pointues (Vitrerie de Trois-Rivières)
 11.50 Ce qu'il y a de mieux pour bébé (Heinz)
 11.55 Casino canadien (animé par Nicole St-Pierre)
 12.00 La charade musicale
 12.05 Nouvelles
 12.10 Échos de Portneuf
 12.15 A nous l'antenne (animé par Raynald Journeault et Robert Lemay)
 12.20 Monsieur 550 vous appelle (P.H. Becard Fourrière)
 12.25 La charade musicale
 12.30 Matinée
 12.35 Nouvelles Shawinigan
 12.40 G.Mère
 12.45 A nous l'antenne
 12.50 Monsieur 550 vous appelle (Eau Justin)
 12.55 Nouvelles comté Maskinonge
 1.00 Partage du jour
 1.05 Femina
 1.10 Psychologie de la vie quotidienne
 1.15 Salut les copains (animé par Gaetan Santerre)
 1.20 4.55 Nouvelles échos de la rive Sud
 1.25 Salut les copains
 1.30 La charade musicale
 1.35 Matinée
 1.40 La chronique du cinéma
 1.45 Salut les copains
 1.50 Nouvelles sportives (avec Jean-Paul Trudel)
 1.55 Salut les copains
 2.00 Le chapelet en famille
 2.05 Faire-part
 2.10 Mon quartier (Crémier de Trois-Rivières - La maison trifluvienn P.A. Gouin)
 2.15 Le Leid
 2.20 Politique
 2.25 Nouvelles
 2.30 Arts et lettres
 2.35 Nouvelles et commentaires
 2.40 Le Bel Age
 2.45 Nouvelles
 2.50 La nuit qui vient
 2.55 Resume des nouvelles de la journée
 3.00 Pensee du soir
 3.05 Fin des émissions

TELEVISION

6.20 Friendly giant
 6.30 Queen for a day
 6.40 People in conflict
 6.45-6.50 Misterogers
 7.00-7.10 Bobino
 7.10-7.20 This living world
 7.20-7.30 Father knows best
 7.30-7.40 Trail master
 7.40-7.50 Destination danger
 7.50-8.00 Surprise party
 8.00-8.10 La boîte à surprises
 8.10-8.20 Sea Hunt
 8.20-8.30 Cartoons
 8.30-8.40 Zoo du capitaine Bonhomme
 8.40-8.50 M. Pipo
 8.50-9.00 Razzle Dazzle
 9.00-9.10 Superman
 9.10-9.20 Atome et galaxies
 9.20-9.30 Time for Music
 9.30-9.40 Len Cane Sports
 9.40-9.50 Colt 45
 9.50-10.00 Early Show
 10.00-10.10 Mickey Mouse Club
 10.10-10.20 Popeye
 10.20-10.30 Space Angel
 10.30-10.40 Jeunesse oblige
 10.40-10.50 Rocky and his friends
 10.50-11.00 Montréal Magazine
 11.00-11.10 Melody Ranch
 11.10-11.20 Tele-Mero
 11.20-11.30 A kin to win
 11.30-11.40 Camera 13
 11.40-11.50 News, Weather and Sports
 11.50-12.00 Téléjournal - Edition métropolitaine
 12.00-12.10 Nouvelles du sport
 12.10-12.20 Citizen James
 12.20-12.30 Télébulletin, météo et sport
 12.30-12.40 Télémagazine
 12.40-12.50 Pulse
 12.50-1.00 Huntley Brinkley Report
 1.00-1.10 Sport-images
 1.10-1.20 Aujourd'hui
 1.20-1.30 CBC-TV News
 1.30-1.40 Bill Dana Show
 1.40-1.50 Ville vedette
 1.50-2.00 News
 2.00-2.10 Dernière heure
 2.10-2.20 Death valley days
 2.20-2.30 Ciné-roman
 2.30-2.40 Ciné-policier
 2.40-2.50 Don Messer
 2.50-3.00 Monday Night Movie
 3.00-3.10 Comment 7
 3.10-3.20 Pourquoi 7
 3.20-3.30 Outer limits
 3.30-3.40 Detectives
 3.40-3.50 Aventures dans les

(Voir: Télévision page 14)

AU SON

L'émission de Chez Miville qui passera ce

matin sur les ondes a été enregistrée vendredi soir à La Pêrade. Le poste CHLN avait suggéré aux organisateurs du carnaval du petit poisson des chœurs d'inviter Miville Couture et sa troupe à venir faire une émission sur ce fameux petit poisson, dont on parle de plus en plus. Ce fut la soirée la plus divertissante qu'on puisse désirer, une émission marquée au coin de la gaieté et de l'humour.

Je n'ai pas à vous présenter les personnages. Miville a recréé avec ses copains toute une galerie de personnages, et il a fait pêcher le général de Gaulle, le premier ministre Lesage, le ministre des Ressources naturelles, M. René Lévesque, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson. J'ai bien aimé le mot du Père Ambroise, qui a tiré d'utiles leçons de la pêche, rappelant que celle-ci était reliée à un des plus éclatants miracles du Christ, et que celui-ci avait fait son miracle en partant de quelque chose qui existait.

Jean Mathieu et Jean Morin ont bien secondé Miville. Paul Legendre a rapidement mis son



MLLE NICOLE PINTAL, soprano, et M. Guy Piché, ténor, étaient les artistes invités de l'émission de Chez Miville. A l'extrême droite, M. Paul Legendre, réalisateur de l'émission.

Joyeux auditoire au courant des trucs de l'émission, et tout a magiquement fonctionné. Guy Piché et Nicole Pintal étaient les artistes invités. Ils ont contribué eux aussi à l'atmosphère de l'émission, et Roger Lesourd les a accompagnés avec l'art qu'on lui connaît.

Ce n'est pas souvent que l'équipe Chez Miville se déplace pour faire une telle émission. Et c'était faire un grand honneur au carnaval de d'y venir. Nous nous déplaçons tout au plus une dizaine de fois par an, nous disait Miville. Nos émissions comportent un énorme travail de recherche, qui recommence tous les jours. "Et pourtant, ça dure et ça se renouvelle depuis des années. Aucune trace de vieillissement dans cette émission. L'infatigable réalisateur Paul Legendre ne le permettrait pas. Il faut être à l'affût de l'actualité, nous confiait-il.

Quant au Père Ambroise, que tout le monde connaît, il connaît tout le monde ou presque, et (Voir: De l'image page 14)

Grande concurrence dans le monde du spectacle à Halifax

Par FRANK SULLIVAN
 HALIFAX (PC) — Halifax connaît actuellement la plus grande concurrence au point de vue spectacles qu'on y ait vue depuis le début des années

20. Jusqu'à il y a deux ans, les spectateurs de cette ville souffraient d'une espèce de coma artistique et n'applaudissaient pas facilement. Cependant, on y manifesta un



LES TOWNSMEN, trio qui est spécialisé dans les chansons de folklore, caractérisent les talents qui aident à faire renaitre les spectacles à Halifax. Ces trois interprètes sont, de gauche à droite, Michael Stanbury, Scott MacCulloch et Don Burke. Ils se sont manifestés à la télévision et ont une réputation nationale.

Un film de ROGER VADIM
 LE VICE LA VERTU
 Annie Girardot, Robert Hossein, Catherine Deneuve
 322, DES FORGES - TROIS RIVIERES - P.A. 44000
 HORAIRES: Tous les soirs 7 h 30 et 9 h 15, Mercredi 7 h 30, Samedi 7 h 30 et 9 h 15.

Heather Thompson serait-elle une autre Teresa Stratas?

VANCOUVER (PC) — La route qui mène au succès dans la carrière de chanteuse fut relativement facile pour Heather Thompson, et le soprano



HEATHER THOMPSON est d'une grande beauté et chante admirablement.

de 23 ans, s'en inquiète par-Britannique il y a quatre ans, fois. Originnaire de Vancouver, pour se lancer dans la carrière de chanteuse.

Colin McPhee, Canadien d'origine et spécialiste de la musique balinaise

LOS ANGELES (PC) — S'il est possible pour une personne qui n'est pas du pays d'écouter de la musique balinaise, cet honneur revient à un compositeur d'origine canadienne qui mourut le 7 janvier à Los Angeles.

Colin McPhee, originaire de Montréal et qui décéda à 62 ans, était un spécialiste de la musique balinaise à l'Institut d'ethnomusicologie de l'université de Californie, à Los Angeles. Déjà connu comme compositeur au Canada et aux États-Unis dans les années 20, c'est grâce à un séjour à Bali au début des années 30 qu'il devint célèbre. Il entendit, en 1931, des enregistrements faits

en France par des orchestres de Java et de Bali et fut tellement séduit par les réalisations des gongs et autres instruments de percussion qu'il décida de se rendre en Indonésie.

Avec sa femme, l'ethnologue Jane Belo, il vint à Bali et fut ainsi le premier occidental à étudier la musique de l'île avec des professeurs du pays. Il joua dans des orchestres de gamelans et favorisa un nouvel intérêt, de la part des Balinais, pour les anciennes formes de la riche musique traditionnelle de cette île.

A Toronto
 M. McPhee étudia dans les années 20 avec sir Ernest MacMillan et Arthur Friedham au Conservatoire royal de musique de Toronto et vécut comme boursier en Europe. Ses premières œuvres furent jouées par les orchestres de Philadelphie et de Toronto.

A son retour de Bali, il vécut aux États-Unis. Il emmena avec lui un enfant de huit ans, Samphai, qui fut en 1952 le tour des États-Unis avec un groupe balinais en tant que meilleur

danseur de son pays. En 1954, Samphai fut retrouvé, étranglé, près de son village natal.

Il écrivit en 1946 "A house in Bali" et, en 1949, un livre pour enfants sur Bali. "A club of small men". Avant sa mort il termina un ouvrage sur la musique balinaise qui sera publié sous peu par les Yale University Press.

Son frère, Douglas, et sa nièce, Shaunie McPhee, vivent à Toronto.

La collection Seagrams refusée en Alberta
 MONTREAL (PC) — M. Charles Bronfman, vice-président de Distillers Corporation Seagrams Limited, a déclaré que la compagnie a l'intention de demander à la Régie des alcools de l'Alberta de reconsidérer sa décision défendant l'accès de l'Alberta à la collection de peintures canadiennes de cette compagnie.

Le président de la Régie, M. (Voir: La collection page 14)

HOTEL ST-MAURICE
 En vedette
 INEZ GORDON
 et ses chansons
 visuelles.
 HOTEL ST-MAURICE
 En vedette
 RUBY SITO
 Danseuse
 DANIEL ROUX
 Chanteur M.C.
 HOTEL ST-MAURICE
 LA DANSE
 avec
 Marcel Parenteau
 et son orchestre
 aussi Jean Lawless
 HOTEL ST-MAURICE
 ENTREE
 LIBRE
 HOTEL ST-MAURICE
 Vendredi Soirée
 Ecole de Danse
 REAL PAQUET

A Shawinigan Changement aux concerts J.M.C.

Le concert des Jeunes Musicales de Shawinigan réservé à la section du mardi soir sera reporté à ce soir, annonce la présidente, Mlle Angèle Caron. Ce changement est dû au fait que bon nombre d'abonnés des J.M.C. sont également abonnés aux concerts de l'Orchestre symphonique de Québec, à Trois-Rivières. On sait que cet orchestre donne son troisième concert au théâtre Capitol, demain soir, sous la direction de Charles Houdret.

L'artiste invité est le violoniste Salvatore Accardo. Lundi soir, les abonnés des J.M.C. de Shawinigan se rendront donc à l'école Mont Ste-Ange. Par ailleurs, le concert qui devait avoir lieu normalement ce soir sera reporté à demain soir, à l'ESIC.

Les Jeunes Associés exposent leurs plus récentes acquisitions

Du 27 janvier au 27 février, les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal exposeront à la galerie de l'Étable leurs plus récentes acquisitions.

Les goûts sont variés chez les J.A.M.M.: on y verra des peintures de primitifs canadiens et brésiliens, des icônes grecques et russes, des sculptures aléoutiennes, esquimautes et canadiennes des toiles du 16e siècle et des abstractions de peintres contemporains, des gravures sur bois, des jades, des rouleaux de soie peints.

Parmi les artistes contemporains se trouvent Lemieux, de Tonnancourt, McEwen, Loca, Appel, Town, Cosgrove, Schleich, Shase et Lewis.

POUR les REINS et les DOULEURS RHUMATISMALES

Plusieurs ans, des femmes que d'hommes souffrent d'urticaire, de rhumatisme, de douleurs musculaires et de maux de dos. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et les maux de dos, il faut utiliser des produits qui agissent directement sur les muscles. C'est pourquoi, nous vous recommandons CYSTEX, le seul produit qui agit directement sur les muscles. CYSTEX agit sur les muscles, soulage la douleur, prévient les crises, et vous sentirez vite mieux.

CINEMA PARIS A L'AFFICHE
 MICHÈLE MORGAN
 JEAN-CLAUDE BRIALY
 Le PUITS AUX TROIS VÉRITÉS
 Réalisateur: François Villiers
 MAURICE RONET 2ème FILM
 FRANÇOISE BRION
 LA DÉNONCIATION
 Réalisateur: Daniel Valcoze
 Horaire en soirée: 6 h 20 La Dénonciation — 8 h 05 Le puits aux trois vérités — 9 h 50 La Dénonciation — En matinee: 1 h 20

RADIO NO. 1 AU COEUR DU QUEBEC
 LA SEMAINE DU HOCKEY MINEUR
 CHLN
 A compter de ce soir, et tous les soirs par la suite jusqu'au 3 février, CLAUDE "PIT" MONTEAU s'entretiendra avec des invités de marque, tous conscients de l'importance du hockey mineur.
 Mais il y aura plus, GASTON MARCOTTE, diplômé en ÉDUCATION PHYSIQUE, spécialiste en hockey, prodiguera ses conseils aux jeunes joueurs en herbe. Synchronisez 550, tous les soirs à 6:15.
 PARENTS N'ENVOYEZ PAS VOS ENFANTS DANS L'EAU BOUILLANTE CONSERVEZ-LES SUR LA GLACE

Le blond Bobby Hull réussit le but égalisateur à moins de trois minutes de la fin

Les Hawks restent jumelés aux Canadiens

CHICAGO (PA) — Une poussée de deux buts, dans les 6-1-2 dernières minutes de jeu, a permis aux Black Hawks de Chicago d'annuler 2-2 avec les Canadiens de Montréal, dans la ligue Nationale de hockey hier soir.

Le verdict nul a laissé les deux équipes sur un pied d'égalité en tête du circuit avec 56 points, cinq de plus que Toronto, victime d'un blanchissage de 2-0 devant Boston dans la soirée.

Les Canadiens, qui étaient privés des services de Jean Beliveau, Bernard Geoffrion et Claude Provost, ont pris une avance de 2-0 à mi-chemin du match.

La recrue Yvan Cournoyer, rappelé des Canadiens juniors, a ouvert le score à 4:35 de la première période avec l'aide de son coéquipier junior André Boudrias alors que Phil Esposito, des Hawks, purgeait une punition.

Les Canadiens jouaient à court d'un homme dans la deuxième reprise, lorsque Gordon Brennan a volé la rondelle à Elmer Vasko pour déjouer Glenn Hall.

Les espoirs du Chicago, de demeurer en 1ère place, furent fustigés jusqu'à 13:18 du dernier engagement lorsque Pierre Pilote, après avoir accepté une passe de Ken Wharram au centre de la glace, a troué la défensive rival avant de prendre Charlie Hodge en défaut.

Bobby Hull a réussi le but égalisateur à 17:36 en prenant le retour d'un lancer de Bill Hay à l'occasion de son 32e but de la saison.

Les Canadiens n'ont manqué guère de chances en comptant à deux reprises en 16 lancers de la main de Hodge, tandis que Hodge poursuivait 26 lancers rivaux, dont la moitié du total dans la dernière reprise.

Première période
1. Montréal: Cournoyer (2) 7:35
Punitions: Boudrias, Esposito 3:07, Richard 8:30 et 10:27, Maki 8:57, Richard et Maki 12:23, J.-C. Tremblay 13:04, McKenzie 14:00.

Deuxième période
1. Montréal: Brennan (1) 7:03
Punitions: Watson 6:01, Erickson 8:11, Watson et Fleming 20:00.

Troisième période
1. Chicago: Pilote (1) 13:18
(Wharram, Mikita)
4. Chicago: Hull (1) 17:36
(Vasko, Hay)
Punitions: Mikita 9:45, Ferguson 14:21.

ARRETS
Hodge 4 5 13-26
Hall 8 5 6-14

Se blanchissage de Johnston

Des buts de Jerry Toppazzini et J.-G. Gendron, à la deuxième période, ont donné un gain de 2-0 aux Bruins de Boston sur les Leafs de Toronto, dans la ligue Nationale de hockey dimanche soir.

Les visiteurs tentaient de venger leur humiliante défaite de 11-0 subie aux mains des Bruins il y a huit jours, mais les locaux ne l'entendaient pas de la même façon.

Seule, la détermination a permis à Toppazzini de compter lors d'une punition aux Bruins. Après avoir parcouru toute la patinoire sur une échappée, il a dû recouvrer la rondelle à deux reprises dans la zone des Leafs avant de déjouer Johnny Eower.

Johnny Bucyk, à l'aide de Gendron, a enregistré le deuxième but du match lors d'une échappée à deux contre un. Bower a effectué l'arrêt, mais la rondelle a roulé subsequmment dans ses filets.

Ed Johnston a effectué 26 arrêts, dont 14 dans la dernière reprise, en se méritant son cin-

Ste-Marguerite et les Canadiens ont gagné dans la Juvénile hier soir

Une paire de buts d'André Leduc a aidé les Tigres de Ste-Marguerite à se mériter une victoire de 6 à 3 sur les Canadiens, dans la Juvénile régulière de la ligue Juvénile de l'OTJ.

La seconde partie a été marquée d'une victoire de 4 à 2 des Canadiens sur le St-Philippe.

Ce gain des Canadiens de Paul-Emile Charest, des plus importants par suite de la défaite du Notre-Dame.

Présentement, les Canadiens ont un total de 16 points pendant que Notre-Dame en a 12 avec deux joutes à jouer.

Les trois joutes de ce soir

Hockey

SAMEDI
LIGUE NATIONALE
Boston 6 Montréal 0
Chicago 3 Detroit 5
New York 1 Toronto 1
LIGUE AMERICAINE
Buffalo 2 Cleveland 7
Providence 2 Hershey 6
Baltimore 4 Pittsburgh 6
Rochester 2 Springfield 4

DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montréal 2 Chicago 2
Toronto 0 Boston 2
Detroit 2 New York 3
LIGUE AMERICAINE
Cleveland 3 Buffalo 2
Pittsburgh 5 Providence 1
Québec 4 Rochester 3
Hershey 2 Springfield 7

LIGUE JUNIOR "A"
Trois-Rivières 2 Citadelles 8
Victoriaville 3 As 1
LIGUE MAURICIE
La Tuque 3 Shawinigan 4
LIGUE JUNIOR "B" T.R.
Canadiens 3 St-Philippe 2
Notre-Dame 2 S.S.V. 3

LIGUE METROPOLITAINE
Rosemont 3 Sorel 2
Nationale 4 Montréal-Nord 1
Lachine 2 Laval 1

LUNDI
Aurora partie

CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE
Division Est
Montréal 23 13 10 135 116 56
Chicago 24 15 8 144 107 56
Toronto 22 16 7 122 116 51
Detroit 17 21 7 112 133 41
New York 16 23 7 134 152 39
Boston 12 26 6 112 137 32

LIGUE AMERICAINE
Division Est
Cleveland 27 15 3 150 115 57
Pittsburgh 25 18 3 153 118 53
Rochester 22 20 0 150 130 44
Buffalo 14 26 1 110 165 29

LIGUE JUNIOR "A"
Victoriaville 21 6 4 157 94 46
Citadelles 15 15 1 116 140 31
As 12 14 3 143 166 27
Trois-Rivières 10 21 0 136 173 20

LIGUE MAURICIE
Shawinigan 14 8 2 151 121 30
La Tuque 10 8 4 125 112 34
Grand-Mara 11 4 1 114 147 20
St-Théophile 9 13 0 80 96 18

LIGUE JR "B" SHAWINIGAN
SSM 11 2 1 154 21 23
Optimistes 7 4 2 54 29 16
St-Croix 6 5 1 43 53 13
Assomption 6 14 0 15 121 0

LIGUE JUNIOR "B" T.R.
St-Philippe 14 6 2 88 63 30
Senateurs 11 8 2 79 60 24
Canadiens 8 11 3 66 78 19
Notre-Dame 8 11 3 59 64 13



JEAN-GUY GENDRON (à gauche) et JOHN FERGUSON (à droite) ont été les instigateurs de la bagarre générale de samedi, à Montréal, lors de la partie Canadien-Boston. La mêlée générale a donné lieu à trois combats de boxe séparés. Ci-dessus, Ferguson se fait froter la binette un peu durement par Gendron. Plus à droite, un autre Bostonnais, Forbes Kennedy.



(Photo Le Nouvelliste)

L'athlète de 1963 sera connu le 10 février

L'athlète de l'année 1963 sera connu officiellement le 10 février prochain alors que les membres de l'exécutif de l'Association des Sports de Trois-Rivières procéderont au dépouillement des votes.

Déjà quelques jours, des bulletins de vote seront adressés aux lecteurs sportifs de la presse écrite, parlée et télévisée ainsi qu'à plusieurs dirigeants d'organisations sportives de la cité de Lavolette. Les bulletins de vote devront être retournés au secrétaire de l'Association, M. Laurier Lafontaine, au plus tard le 9 février.

Le trophée de l'athlète de l'année sera décerné pour une deuxième année consécutive. Le sauteur Jacques Charland l'a pour sa part gagné à cinq reprises.

Guy Trachy, un jeune golfeur, a remporté le trophée l'an dernier.

Eddie Johnston réussit ainsi son 4e blanchissage de la saison

Boston 'passe un coup de pinceau' de 6-0 aux Canadiens

MONTREAL (PC) — Les surprenants Bruins de Boston ont effacé les Canadiens de Montréal 6-0, samedi soir, lors d'une joute de la ligue Nationale de hockey qui a donné lieu à une mêlée à la troisième, laquelle bagarre a résulté en un total de 54 minutes de punitions.

Andy Hoberton, vétéran ailier de l'équipe, et Gary Dornhoefer, une recrue de 20 ans, ont compté à deux reprises chacun.

Sans lancer le cri: "Brisons les Bruins", qui avaient humilié Toronto 11-0 le samedi précédent, il faudrait peut-être penser à leur nouvelle puissance en songeant à l'absence de Jean Beliveau, Bernard Geoffrion et Claude Provost sur l'alignement des Canadiens. Seul Beliveau a joué à quelques occasions.

Il n'en reste pas moins que le gain des Bruins était fort mérité en raison de leur tenue peu comparable à celle affichée au début de la saison.

Jerry Toppazzini et Murray Oliver ont complété le total des vainqueurs, tandis que Ed Johnston méritait son quatrième blanchissage de l'année à 28 arrêts. Quant à Charlie Hodge, des Canadiens, il ne fut guère responsable de la défaite des siens avec ses 24 arrêts.

Boston en était à son premier gain en 10 matches sur les Canadiens cette saison, y compris quatre verdicts nuls.

(Voir: Boston page 15)

Les Reds ont subi une défaite de 3-2 à Québec

François Mongrain a réussi les deux buts des Reds trifluviens

QUEBEC (PC) — Grâce à leur victoire de 32 sur les Reds de Trois-Rivières, hier après-midi, les Citadelles de Québec ont rattrapé leur position en deuxième place de la ligue de hockey Junior "A" provinciale, devant quelque 2,000 spectateurs enthousiastes.

Deux minutes seulement avant la fin de la première de ces joutes, Donald Gendron, des Citadelles, a brisé une égalité de 2-2 pour donner la victoire à son équipe.

Les deux autres buts des Citadelles furent comptés par Remy Pageau, à la première période, et Gilles Carignan, à la troisième.

La deuxième période ne fut marquée d'aucun but. François Mongrain a réussi les deux buts des Reds.

Dans la seconde joute au programme, les Bruins de Victoriaville s'assurèrent une avance de 2-0 dans les 5 premières minutes de jeu de cette

(Voir: François page 15)

Pour les livraisons de porte en porte, rien ne peut remplacer un véhicule conçu exprès pour cela. Un fourgon transformé n'est pas fait pour ce travail. Avec le Metro International, l'entrée et la sortie du véhicule prennent beaucoup moins de temps qu'avec une camionnette ordinaire. Et le Metro permet de gagner encore plus de temps à chaque livraison car c'est un fourgon à caisse entièrement dégagée. Le conducteur peut atteindre la charge sans quitter le camion. L'exceptionnelle capacité de charge du Metro rapporte d'autres économies. Renseignez-vous complètement aujourd'hui même sur toute la gamme des fourgons Metro, en vous adressant à la succursale ou au marchand de camions International de votre voisinage.

Vous gagnerez davantage avec les **CAMIONS INTERNATIONAL**

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED
7050, Upper Lachine Road, Montréal P.Q.
5615, Boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

VENDEUR AUTORISÉ
GARAGE CHAREST & FRERES INC.
1690, Notre-Dame FR 6-3754
Trois-Rivières

GERVAIS & FRERES ENR.
34, Jeanne-Mance
St-Georges de Champlain
Cité Lavolette

"C'est la Semaine du Hockey Mineur, y'avons-nous pensé?"
N'oublions pas aussi le concours de photographies.
Tentez votre chance.



(Photo Le Nouvelliste)

"QU'EST-CE QUI SE PASSE dans ce coin-là?" semblent dire (dans la photographie du haut) les joueurs du club des Rapides de Shawinigan, section bantam, lors d'un match disputé samedi dernier, dans la ville de l'électricité. Pendant ce temps, sur la photo ci-contre, ce jeune cerbère tente de suivre les traces de Jacques Plante, un autre joueur-vedette issu du hockey mineur de Shawinigan.

Les jeunes de Shawinigan et de Grand-Mère ont été plus chanceux

Dame température a eu le meilleur sur le hockey mineur local

Une pluie est venue gâcher l'ouverture de la Semaine du Hockey Mineur samedi dernier. Il y a eu d'abord cette pluie diluvienne qui a forcé les responsables à remettre leurs jouets en raison du mauvais état des patinoires. Pour clore le bal, le tout s'est terminé par une "pluie de coups de poins" samedi dernier lors de la rencontre entre le Boston et les Canadiens au Forum de Montréal.

Les responsables des calendriers des jouets sont forcés par les circonstances à modifier le calendrier des activités. L'an dernier, l'ouverture avait aussi été gâchée, cette fois, par

une tempête de neige, accompagnée de vents d'une violence de 26 à 32 milles à l'heure avec rafales de 36 milles à l'heure et une chute de quelque six pouces de neige.

De la pluie. Tôt samedi matin, plusieurs joueurs de hockey en "collant" le nez à la fenêtre ont vu tomber cette pluie, les privant de livrer leurs jouets de hockey, du moins à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine.

Les jeunes de Grand-Mère et Shawinigan étaient plus heureux puisqu'ils disputent toutes leurs rencontres à l'aréna de leur ville.

Cette pluie a inondé les patinoires pour ainsi forcer les organisateurs à remettre leurs jouets.

Autre pluie. En soirée, une autre pluie attendait les jeunes joueurs. En effet, le match Boston-Canadiens a été marqué d'une pluie de coups de poings comme menu spécial pour l'ouverture du hockey mineur, un menu survendu à l'improviste mais qui a fait partie du programme. Ce n'est pas nouveau de voir des batailles dans cette ligue nommée le plus fort circuit au monde. Depuis quelques années, les batailles sont fréquentes, donnant un très mauvais exemple aux jeunes.

En soirée, une autre pluie attendait les jeunes joueurs. En effet, le match Boston-Canadiens a été marqué d'une pluie de coups de poings comme menu spécial pour l'ouverture du hockey mineur, un menu survendu à l'improviste mais qui a fait partie du programme. Ce n'est pas nouveau de voir des batailles dans cette ligue nommée le plus fort circuit au monde. Depuis quelques années, les batailles sont fréquentes, donnant un très mauvais exemple aux jeunes.

Le rink John Fortier est demeuré invincible

Shawinigan gagne le bonspiel régional

Une équipe du High School de Shawinigan représentera la Vallée du St-Maurice dans le prochain bonspiel intercollégial du Québec qui doit avoir lieu au club de curling Trois-Rivières du 5 au 8 février prochain.

Un bonspiel, mettant en lice quatre équipes seulement dans une série "round-robin", fut disputé samedi sur les glaces du club Trois-Rivières et le rink John Fortier, du High School de Shawinigan, a remporté les honneurs de cette série et du bonspiel en demeurant invincible dans les trois rencontres qu'il eut à disputer.

Outre le skip Fortier, l'équipe gagnante était formée de John Hopkins, mate, John Colquhoun, deuxième et William Wallace, lead.

Les représentants du High School de Shawinigan ont tout d'abord pris la mesure de l'équipe de l'école secondaire Champagnat de La Tuque en gagnant par 9-4 pour ensuite remporter des victoires écrasantes de 19-1 et de 13-2 sur les rinks de l'école Lionel Groulx, de Grand-Mère et Guy Trachy, du Centre Universitaire, de Trois-Rivières respectivement.

Le rink Guy Trachy représentant Trois-Rivières, à qui l'on concédait les meilleures chances de succès dans ce bonspiel et qui avait remporté les honneurs de ce bonspiel l'an dernier, n'a pu faire mieux que de remporter deux victoires en trois rencontres, subissant alors son seul revers dans la troisième et dernière rencontre de la série "round-robin" contre l'équipe gagnante du bonspiel.

Le rink Trachy a gagné par 8-5 sur Grand-Mère et par 13-1 sur La Tuque.

Le rink de La Tuque a terminé le bonspiel avec une fiche de 1-2. L'équipe de l'école secondaire Champagnat a remporté sa seule victoire dans la troisième et dernière manche du bonspiel, une victoire de 7-4 sur Grand-Mère.

Quant à l'équipe de l'école Lionel Groulx, de Grand-Mère, cette équipe a connu la défaite dans les trois rencontres qu'elle eut à disputer mais a quand même livré une belle lutte.

Le rink Fortier, du high school de Shawinigan, se mérite ainsi le trophée de la Vallée du St-Maurice et le droit de participer au bonspiel provincial qui doit avoir lieu en notre ville du 5 au 8 février prochain. Le trophée de championnat a été présenté à l'équipe gagnante par Jim Buntain, président du bonspiel.

C'est la première fois qu'un bonspiel intercollégial pour le



(Photo Le Nouvelliste)

LE RINK JOHN FORTIER, du High School de Shawinigan, a remporté, samedi, au club de curling Trois-Rivières, les honneurs du bonspiel intercollégial de la Vallée du St-Maurice, en demeurant invincible dans la série "round-robin" du bonspiel. Ci-dessus, de gauche à droite, MM. J. A. Fisher, principal du High School de Shawinigan, William Wallace, lead, John Colquhoun, deuxième, Craig Hopkins, mate, le skip John Fortier recevant les félicitations de Jim Buntain, président du bonspiel.

Ste-Thérèse dans les séries éliminatoires

Le STR remporte le championnat juvénile

Le Séminaire de Trois-Rivières, de l'instructeur Charlie Thiffault, a remporté samedi soir, le championnat de la ligue Juvénile "B" en disposant du Ste-Marguerite par 7 à 2, dans une joute régulière du circuit.

Le Ste-Thérèse, en se méritant une victoire de 11 à 0 sur le St-Odilon, s'est mérité une place dans les séries éliminatoires pendant que St-Jean de Brébeuf s'est mérité la seconde place en disposant des Canadiens par 4 à 1.

Un championnat. Le STR s'est mérité le championnat de la cédule régulière à sa treizième joute. En effet, samedi, les hommes de Thiffault ont bien joué pour se mériter la victoire sur les Tigres de Ste-Marguerite.

Serge Lafontaine et Gilles Chevalier ont été les meilleurs compteurs de gagnants avec une paire de buts. Michel Dionne, Michel Trudel et Roland Leclerc ont réussi les autres filets. Pierre Gagnon et Paul

Bergeron ont marqué les buts des Tigres de Ste-Marguerite. Le cerbère Marchand, malgré la défaite des siens, a joué une excellente joute dans ses buts.

Gain du Ste-Thérèse. Pierre Lacombe avec deux buts et trois assistances a aidé le Ste-Thérèse à vaincre St-Odilon. Yvan Langlois a aussi bien travaillé pour se mériter une paire de buts et deux assistances. Jacques Fleury et Yvon Bergeron se sont aussi mérités chacun deux buts.

Marcel Marcouiller, Gilles Dumas et Jean-Pierre Millette ont marqué les autres. Le gardien Michel Paquin a eu la tâche facile dans ses buts pour se mériter la victoire. Son vis-à-vis Jacques Turcotte a été plus occupé.

En deuxième position. Michel Matteau, appelé à relever Gaétan Lamy blessé par un coup de patin accidentel au début de la première période, dans les buts, a brillé pour donner au Brébeuf un gain sur les Canadiens.

Marcel Trépanier, le meilleur compteur des siens, a excellé avec deux buts. Jean Boisvert et André Duval ont obtenu les autres filets.

Réjean Violy a évité le blanchissage aux Canadiens avec l'aide de Claude Desjardins et Denis Hubert après 7:11 de la seconde reprise.

Blessés.

Le cerbère Gaétan Lamy a dû se faire traiter à l'hôpital pour une coupure au menton. Cette blessure a nécessité neuf points de suture, dont trois à l'intérieur et six à l'extérieur de la bouche.

Dans la dernière rencontre, le joueur Grégoire a été transporté à l'hôpital par suite d'un coup de hockey accidentel au-dessus de l'œil droit, à la deuxième période. Il s'en est tiré avec six points de suture et quelques contusions au nez. L'entraîneur Jacques Giguère, des Reds, a apporté les premiers soins.

Deux blanchissages chez les Atomiques

Des buts de Claude Pélusé, J.-P. Giguère et L. Mathieu ont donné au Ville-Joie un gain de 3 à 0 sur les Écureuils Pee-Wee.

Dans la section Atomique, un but de P. Bergeron a donné au Ville-Joie une victoire de 1 à 0 sur les Écureuils.

Chez les midgets, les Tigres de Ste-Marguerite ont battu Ste-Cécile 3 à 1.

Le tour du chapeau pour Lahaie

Les Loups s'approchent à six points des Cats

André Lahaie a enregistré trois buts et s'est mérité une assistance pour aider les Loups de La Tuque à se mériter une victoire de 9 à 4 sur les Carabes de Shawinigan, dans

une joute de la ligue Mauricie-Molson, hier après-midi. Ce gain des Loups du Nord les place à six points des meneurs les Cats, leurs adversaires d'hier après-midi.

Robert Lord, un des Cats Junior "A", s'est aussi signalé avec une paire de buts, Charland, Boisvert, Lacombe et Desjardins ont marqué les autres.

Pour les Cats, Lino Piccinini a été le meilleur des siens avec deux buts. André Boucher et Lamy ont réussi les autres filets des perdants.

Une foule en délire a accueilli, hier après-midi, au Colisée Cardin, le 131e but de Gilles Cartier, dans la ligue Métropolitaine, pour ainsi égaler le record de Jean-Pierre Mallette, ex-joueur de la Palestra Nationale, comme le meilleur compteur de francs buts.

Ce but de Cartier, enregistré après 326 minutes de jeu de la troisième période, a permis aux Royaux de Sorel d'annuler 3 à 3 avec les champions de la cédule régulière, le Rosemont. Gosselin-Latour ont assisté Cartier sur ce but historique.

La foule de quelque 2.800 personnes, en voyant allumer la lumière rouge, s'est levée d'un bond pour saluer ce filet. Durant 15 minutes, les amateurs acclameront ce but en lançant toutes sortes d'objets sur la gla-

ce pour marquer leur appréciation à cet athlète.

Latour et Charron ont marqué les autres buts des Royaux. Gallant et Jean-Guy Lambert (2) ont obtenu ceux des visiteurs.

PREMIERE PERIODE

1. Rosemont: Gallant	2-0
2. Sorel: Latour	10-13
3. Salvaire-R. (Thibault)	12-06
4. M. Fataj-J. (Fataj)	12-35
5. Rosemont: Lambert	12-35
6. M. Fataj-J. (Saita)	12-35
7. P. Vanard	12-35
8. Sorel: Charron	13-54
9. P. Vanard	13-54
10. P. Vanard	13-54
11. P. Vanard	13-54
12. P. Vanard	13-54
13. P. Vanard	13-54
14. P. Vanard	13-54
15. P. Vanard	13-54
16. P. Vanard	13-54
17. P. Vanard	13-54
18. P. Vanard	13-54
19. P. Vanard	13-54
20. P. Vanard	13-54

DEUXIEME PERIODE

1. Rosemont: Gallant	2-0
2. Sorel: Latour	10-13
3. Salvaire-R. (Thibault)	12-06
4. M. Fataj-J. (Fataj)	12-35
5. Rosemont: Lambert	12-35
6. M. Fataj-J. (Saita)	12-35
7. P. Vanard	12-35
8. Sorel: Charron	13-54
9. P. Vanard	13-54
10. P. Vanard	13-54
11. P. Vanard	13-54
12. P. Vanard	13-54
13. P. Vanard	13-54
14. P. Vanard	13-54
15. P. Vanard	13-54
16. P. Vanard	13-54
17. P. Vanard	13-54
18. P. Vanard	13-54
19. P. Vanard	13-54
20. P. Vanard	13-54

TROISIEME PERIODE

1. La Tuque: Charland	4-07
2. Cats: Lamy	11-81
3. La Tuque: Boisvert	19-11
4. La Tuque: Lahaie	19-11
5. Cats: Boucher	2-53
6. La Tuque: Lacombe	4-44
7. La Tuque: Lahaie	5-06
8. Cats: Piccinini	13-07
9. La Tuque: Desjardins	14-08
10. La Tuque: Lord	18-26
11. P. Vanard	18-26
12. P. Vanard	18-26
13. P. Vanard	18-26
14. P. Vanard	18-26
15. P. Vanard	18-26
16. P. Vanard	18-26
17. P. Vanard	18-26
18. P. Vanard	18-26
19. P. Vanard	18-26
20. P. Vanard	18-26

Un but de Normand Carbonneau et une brillante tenue du cerbère Real Boisvert ont permis au St-Jean de Brébeuf de vaincre le St-Sacrement dans le circuit OTJ.

Michel Carbonneau a marqué l'autre filet des hommes de Jean Goyette. Claude Grenier a compté pour St-Sacrement.

Dans la section Pee-Wee, des buts de Lucien Guillemette, Maurice et Yves Gabias ont valu au St-Sacrement un gain de 3 à 1 sur le Normanville.

Louiseville continue à mener dans l'Inter-Comtés. LOUISEVILLE (M.B.) — Le club de hockey Royal de Louiseville mène actuellement dans le classement de ce circuit. Il a une fiche de neuf victoires, une défaite, pour 18 points. En seconde position, on trouve le St-Barthelemy avec six triomphes et quatre défaites pour 12 points, et enfin le St-Cuthbert, avec cinq gains, quatre échecs et une partie nulle, pour 11 points au classement.

avec FUME-CIGARE à BOUT UNI

à vous de choisir!

SEULEMENT 5 CENTS

...et vous aimerez son fin goût de havane!

CIGARILLOS RICARDO

DÉCOUVREZ le plaisir de fumer le doux cigarillo Ricardo

5¢ CHACUN - 25¢ LE COMMODE ÉTUI DE 5

Rosenbloom, le seul proprio des Colts

BALTIMORE (PA) — Carroll Rosenbloom est maintenant le seul propriétaire des Colts de Baltimore, de la ligue Nationale de football, après avoir acheté les 31 pour cent des parts de ses deux autres partenaires au montant de \$1.000.000. On sait que William Clay Ford est le seul propriétaire dernier et Jerry Wolter est des Lions depuis maintenant, celui des Eagles de Philadelphie depuis la semaine dernière.

Paul Deshaies brille dans la victoire du S.T.R.

Paul Deshaies a été la grande étoile des siens samedi dernier dans la victoire du S.T.R. sur le St-Pat's au compte de 45 à 39 dans une joute régulière de la ligue de ballon-paquet Interscolaire.

Cette joute a été suivie d'une autre rencontre où le SSM de Shawinigan a défait le T.R.H.S.

Deshaies, excellent joueur de la rue Laviolette était leur second cette saison.

Deshaies, excellent joueur de la rue Laviolette était leur second cette saison. Paul Deshaies, excellent joueur de la rue Laviolette était leur second cette saison.

SPECIAL du CHEF AUJOURD'HUI

PATE CHINOISE 89¢

RESTAURANT Le Miroir

1570, ROYALE

Livraison gratuite dans le centre-ville

Tél. 378-2423

AU 326, DES FORGES

PLAYBOY OFFRE

DES ESCOMPTE DE **20% à 50%**

HABITS	PALETOTS D'HIVER
Rég. \$69.50 \$29.50	Balace de ligne \$19.95
Rég. \$79.50 \$39.50	Rég. \$69.50 \$29.50
Rég. \$85.00 \$49.50	Rég. \$89.50 \$49.50
Rég. \$89.50 \$65.00	Rég. \$105. \$69.50

PLAYBOY

326, DES FORGES, TROIS-RIVIERES

Mise en...

(suite de la première page)
 43 ans, est organisatrice syndicaliste et membre depuis 23 ans des Travailleurs du Vêtement d'Amérique, affiliée au Congrès du travail du Canada.

Mère de deux enfants, elle se classe dernière des quatre candidats avec 2.637 voix à l'élection d'avril dernier.

Dans Laurier, le candidat libéral est le comptable agréé Fernand Leblanc, 46 ans, organisateur en chef du parti dans le comté depuis 1953. Il dirigea les campagnes de M. Chevrier en 1957, 1958, 1962 et 1963.

Il a pour adversaires le créancier Gilles Caouette, fils du chef du Ralliement des créditistes, le conservateur René Paquin, 50 ans, est publiciste pour Rusty Lake Mining Corporation. Ancien lieutenant-colonel, il a fait la guerre d'Europe et du Pakistan. Il fut pendant cinq ans secrétaire de l'Association progressiste conservatrice du Québec.

M. Picard, 57 ans, est un ancien président de la Confédération des travailleurs catholiques, maintenant la Confédération des syndicats nationaux. Il fut défait par le candidat libéral Prosper Boulanger dans Montréal-Mercier, l'an dernier.

Nous ne pourrions pas énumérer tous les candidats à l'élection fédérale, mais nous pouvons dire que la liste est longue et variée.

Nehru...

(suite de la première page)
 âgé de 74 ans, aurait souffert d'une nouvelle crise plus légère, il y a six jours.

Les médecins du premier ministre ont autorisé ce dernier à assister au défilé militaire du 14^e anniversaire de la proclamation de la république en Inde.

Pour la seconde journée consécutive, M. Nehru a fait une promenade d'une heure en automobile. Il a également étudié quelques documents officiels à sa résidence privée.

Les soldats...

(suite de la première page)
 pin et le prince Abdoul Rahman, premier ministre de la Fédération de Malaisie, conféreront à Phnompenh, au Cambodge, au cours de la seconde semaine de février.

La nouvelle a été annoncée dans une déclaration commune publiée dans la capitale des Philippines par le président Macapagal et le prince Norodom Sihanouk avant le départ du chef de l'Etat Khmer pour Diakara où il va conférer avec le président Sukarno.

M. Salvador Lopez, ministre philippin des Affaires étrangères, a précisé que le président Macapagal commencerait une visite officielle à Phnompenh le 7 février et que le prince Abdoul Rahman le rejoindrait deux jours plus tard.

Le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien, est arrivé hier à Diakara où il a été accueilli par le président Sukarno. Venant de Manille, le chef de l'Etat Khmer demeure, trois jours dans la capitale indonésienne.

Le président Sukarno a déclaré dans son discours de bienvenue que l'Indonésie respecterait le cessez-le-feu décidé à la frontière de la Malaisie, tant que l'autre partie le respecterait également.

Il a ajouté que, pendant que ce cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Dans un discours préparé à l'avance, le prince Sihanouk se référait à "l'envoyé d'une certaine grande puissance" qui, "avec une sûreté de soi notable et peut-être une légère tendance à sous-estimer la complexité du problème", avait essayé de favoriser un règlement de la crise.

Les pays asiatiques devraient être laissés en paix pour régler les problèmes asiatiques, entre eux, à la façon asiatique, et les grandes puissances non asiatiques devraient cesser à l'avenir de se mêler de ces affaires", y disait-il.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

Le prince Sihanouk a déclaré que le cessez-le-feu était appliqué, les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie, de Malaisie et des Philippines se réuniraient à Bangkok pour décider si une conférence "au sommet" à trois est possible dans un proche avenir.

En battant Thornton par décision unanime

L'Argentin Peralta s'est mérité un combat titulaire mi-lourd

NEW YORK (PA) — L'Argentin Gregorio Peralta s'est mérité une chance au titre mi-lourd de Willie Pastrano, en remportant une décision unanime de 10 rounds aux dépens de Wayne Thornton au Madison Square Garden.

L'Argentin saignait du nez à partir du cinquième round, en plus de subir une coupure au-dessus de l'oeil gauche au 8^e, mais il semblait mieux combattre en dépit de ses blessures.

Les trois officiels du match ont favorisé le vainqueur par une marge de 6-3-1.

Ce deuxième gain aux dépens de Thornton a porté la fiche de Peralta à 45-15 contre un record de 23-5-1 pour son rival.

Le promoteur Teddy Brenner, du Garden, a révélé qu'il se rendait à Miami Beach en fin de semaine afin de rencontrer le gérant de Pastrano dans le but d'organiser un combat titulaire en mars.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

On n'a enregistré aucune visite au tapis pendant le match. Peralta a eu facilement le dessus sur son rival, même si ce dernier a réussi à le blesser à deux reprises.

Le champion avait promis de rencontrer le vainqueur du match, montrant une certaine préférence pour Thornton, qui, selon lui, aurait été un rival plus facile.

La pluie rend les rues glissantes et dangereuses

La pluie diluvienne de samedi a transformé les rues et les trottoirs de notre ville en éboulements patinoires et les employés de la Voirie ont eu fort à faire pour rendre les principales artères carrossables.

Les automobilistes ont fait preuve d'une grande prudence car dans les circonstances les policiers n'ont rapporté que peu d'accrochages. La route Québec-Montreal a été très chahutée. Les conducteurs devaient cependant conduire à faible vitesse pour éviter de prendre le champ.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Jean, marié à Carmen St-Jean, Marcel, marié à Lise Corneille, tous de Grand-Mère, Jacques, marié à Lucie Vincent, de Shawinigan; ses filles: Mme Céline Adams, née Claire, du Cap-de-la-Madeleine, Mme Jim Dalton, Muguette, Varenne, Mme Guilt Frappier, Monique de St-Alexis-des-Monts, Mme André Vincent, Gilbert, de Shawinigan, Mme Roger Castonguay, Pierrette, Mlle Pauline et Louise; ses sœurs: Mme Patrick Hayes, Alexandrine, et Mme Henri Veillette, Evelina, tous de Grand-Mère; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Armand Normandin, Montréal, Mme Vve Victor Blais, du Cap-de-la-Madeleine, M. Willie Adams, Waterbury, M. et Mme Leo Lavergne, M. Henri Lavergne, M. Arthur Girard, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

NÉCROLOGIE

ALLARD — A Grand-Mère, le 26 janvier 1964 est décédé à l'âge de 68 ans et 3 mois, M. Donat Allard, époux d'Angèle Lavergne demeurant à 941, 3^e Avenue.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Jean, marié à Carmen St-Jean, Marcel, marié à Lise Corneille, tous de Grand-Mère, Jacques, marié à Lucie Vincent, de Shawinigan; ses filles: Mme Céline Adams, née Claire, du Cap-de-la-Madeleine, Mme Jim Dalton, Muguette, Varenne, Mme Guilt Frappier, Monique de St-Alexis-des-Monts, Mme André Vincent, Gilbert, de Shawinigan, Mme Roger Castonguay, Pierrette, Mlle Pauline et Louise; ses sœurs: Mme Patrick Hayes, Alexandrine, et Mme Henri Veillette, Evelina, tous de Grand-Mère; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Armand Normandin, Montréal, Mme Vve Victor Blais, du Cap-de-la-Madeleine, M. Willie Adams, Waterbury, M. et Mme Leo Lavergne, M. Henri Lavergne, M. Arthur Girard, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

NÉCROLOGIE

ALLARD — A Grand-Mère, le 26 janvier 1964 est décédé à l'âge de 68 ans et 3 mois, M. Donat Allard, époux d'Angèle Lavergne demeurant à 941, 3^e Avenue.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Jean, marié à Carmen St-Jean, Marcel, marié à Lise Corneille, tous de Grand-Mère, Jacques, marié à Lucie Vincent, de Shawinigan; ses filles: Mme Céline Adams, née Claire, du Cap-de-la-Madeleine, Mme Jim Dalton, Muguette, Varenne, Mme Guilt Frappier, Monique de St-Alexis-des-Monts, Mme André Vincent, Gilbert, de Shawinigan, Mme Roger Castonguay, Pierrette, Mlle Pauline et Louise; ses sœurs: Mme Patrick Hayes, Alexandrine, et Mme Henri Veillette, Evelina, tous de Grand-Mère; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Armand Normandin, Montréal, Mme Vve Victor Blais, du Cap-de-la-Madeleine, M. Willie Adams, Waterbury, M. et Mme Leo Lavergne, M. Henri Lavergne, M. Arthur Girard, tous de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Centre funéraire Pellerin & Frère, de Grand-Mère à 8h30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service funéraire sera chanté à 9 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Les funérailles auront lieu mercredi, le



(Photo Pierre Wibaut)

LA MISE EN NOMINATION qui a eu lieu à Nicolet samedi a démontré que quatre candidats seront en lice pour les sièges Nos 3 et 6. Dans l'ordre, le président d'élection, M. Charles Desrosiers, M. Cajetan Brochu, échevin sortant qui revient sur les rangs, M. Lucien Houde, candidat au siège No 6, M. Zéphirin Roy, candidat au siège No 3, M. Georges Biron n'apparaît pas sur la photo mais sera aussi candidat au siège No 6.

Lundi le 3 février

Les Nicolétains iront aux urnes

NICOLET (J.L.C.) — "Advenant deux heures de l'après-midi, en tant que président d'élection, je proclame la candidature de quatre citoyens de Nicolet. Au siège No 3 M. Cajetan Brochu, échevin sortant, et M. Zéphirin Roy, Au siège No 6: MM. Lucien Houde et Georges Biron. Le scrutin sera tenu lundi le 3 février de neuf heures du matin à six heures du soir. La liste électorale sera affichée sous peu." C'est ainsi que M. Charles Desrosiers, secrétaire de la ville de Nicolet et président d'élection a annoncé officiellement la candidature de MM. Brochu, Houde, Roy et Biron. Cette déclaration a été faite samedi le 25 janvier à deux heures lors de la clôture de la mise en nomination. Contrairement à ce que l'on avait annoncé plus tôt, M. Roland Bergeron ne sera pas candidat. Des quatre candidats, seul M. Brochu a déjà fait parti de l'administration municipale puisqu'il est échevin sortant. Les trois autres candidats en sont à leurs premières armes dans l'arène municipale. L'échevin sortant M. Bruno Rivard ne revient pas sur les rangs. Il siègera toutefois une dernière fois à la table du conseil ce soir.

Quatre polls
Lundi le 3 février sera jour de scrutin pour les Nicolétains. A ce moment là, quelque 825 électeurs iront aux urnes. On aura aménagé quatre polls dans la salle publique de l'hôtel de ville. Le bureau de scrutin sera ouvert de neuf heures du matin à six heures du soir.

La tempête cause un accident

ST-SÉVERE (DNC) — Un accident est survenu dimanche après-midi à St-Séver, M. Marcel Boisvert, voyageait dans le rang Bellechasse quand il est entré en collision avec l'automobile qui circulait en avant de lui. L'accident est survenu vers deux heures de l'après-midi dans le pire de la tempête de courte durée qui s'est abattue sur notre région. M. et Mme Gérard Cloutier, de Louiseville ont été fortement secoués quand M. Boisvert a frappé M. Boisvert a précisé qu'avec la meilleure bonne volonté du monde il n'avait pu voir le véhicule en avant de lui. Les deux automobiles ont été projetées sur le banc de neige. Le Dr Gardner s'est rendu sur les lieux pour examiner les blessés et les panser. Ils n'ont pas eu besoin d'être hospitalisés et seule Mme Cloutier a subi quelques blessures aux jambes.

sés et seule Mme Cloutier a subi quelques blessures aux jambes.

Formation d'un comité consultatif

LOUISEVILLE (M.B.) Tout récemment, M. Jean-Noël Richard, secrétaire-conjoint de la Fédération Libérale du Québec, réunissant les membres de l'exécutif de l'Association libérale du comté de Maskinongé, afin de former un comité consultatif qui sera le porte-parole officiel de la région auprès du parti présentement au pouvoir à Québec.

On sait que depuis quelques mois déjà, personne du parti libéral, dans le comté, n'était officiellement reconnu, pour représenter ce même comté de Maskinongé, auprès du parti ministériel.

Le Dr Avellan Dalecourt, président, le Dr Florent Caron, de Ste-Ursule, MM. Gaston Fleury et Ghislain Noël, de Louiseville, de même que M. Charles-Aimé Turner, de St-Paulin sont membres de ce comité.

A cette assemblée, on remarquait la présence de M. Jean-Paul Lévesque, président régional des militants libéraux.

De plus, M. Benoit Bussières a été nommé secrétaire de l'Association Libérale du comté, succédant à M. Lucien E. Beland, démissionnaire.

la caissette d'Isidore

Des produits de qualité
Le prochain Salon National de l'Agriculture qui sera tenu au Palais du Commerce de Montréal du 8 au 14 février réserve des surprises agréables aux consommateurs qui recherchent la qualité des produits. Parmi les denrées exposées, citons les oeufs comme source naturelle de protéine, de vitamines et de minéraux.

Les ménagères connaissent la valeur nutritive des oeufs et savent comment les faire cuire selon les modes habituels. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de Québec désire présenter cette année des exhibits d'intérêt particulier. Dans le domaine de l'aviculture des techniciennes d'expérience donneront des démonstrations exclusives sur l'usage des oeufs en breuvage et autres manières généralement méconnues.

Les membres de la famille doivent être convenablement bien nourris pour être en santé et heureux. La ménagère est sollicitée de partout par une publicité bien invitante pour s'approvisionner des préparations manufacturées et souvent fort dispendieuses. Les oeufs et les autres produits des fermes québécoises offrent cependant une source inépuisable d'éléments nutritifs. Pourquoi ne pas les utiliser avec la grâce de l'habileté de la ménagère.

Cette exposition agricole mettra en relief des renseignements précieux dans tous les domaines, non seulement au stade de la production mais au niveau de l'usage des aliments de qualité. De nombreuses démonstrations culinaires seront annoncées pour la période de l'exposition. Celle pour les oeufs sera particulièrement intéressante car des renseignements inédits seront complètement élaborés. Des dépliants de recettes seront également disponibles.

— O —

Le Centre d'insémination artificielle de Québec annonce que grâce à l'intérêt croissant des éleveurs de la province, le Centre d'insémination atteindra, pour l'année 1963-64, un volume record d'opération. En effet, on prévoit inséminer environ 10% de la population bovine du Québec.

Il est intéressant de mentionner qu'à la fin de 1963, deux inséminateurs ont été gratifiés d'un certificat de mérite exceptionnel. Cette décoration est accordée par l'Association des Centres d'insémination artificielle de l'Amérique, dont le Centre d'insémination de Québec fait partie, à titre de membre affilié. Notons que, pour y avoir droit, il faut avoir inséminé un nombre minimum de 35,000 vaches.

Ces deux inséminateurs sont Gérard Moreau, Warwick, qui depuis 1949, a inséminé 36,858 vaches, et Maurice Proulx, La Baie-du-Febvre, qui a inséminé 38,491 vaches depuis 1949.

Au nom du personnel du Centre d'insémination et de leurs confrères inséminateurs, il nous fait plaisir d'offrir nos plus sincères félicitations à ces deux lauréats, pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à la cause de l'élevage, dans le cadre du programme d'amélioration de notre cheptel mis en application par le Centre d'insémination Artificielle de Québec.

— O —

Le jeune Raynald Massicotte de Ste-Geneviève-de-Batiscan, étudiant au Juvénat des Frères de l'Instruction Chrétienne à Ste-Clotilde de Horton a remporté de beaux succès en se classant premier de sa promotion. Il est le fils de M. et Mme Maurice H. Massicotte.



(Photo Le Nouvelliste)

LES AGRONOMES de la région Trois-Rivières-Nicolet tenaient leur réunion à Ste-Anne-de-la-Pérade. Sur la photo, on reconnaît MM. Raynald Charest, organisateur, Champlain Perrault, président général, Fernand Martel, président local, Théodore Mongeon, secrétaire général et Pierre Ferron, organisateur.

M. Champlain Perrault chez les agronomes

Le congrès de 1965 aurait lieu dans la région de Trois-Rivières

STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (Special) — Le congrès général de la Corporation des Agronomes de la province de Québec pour l'année 1965 aura lieu dans la région de Trois-Rivières. Même s'il reste plusieurs détails à mettre au point, Trois-Rivières a été le choix des agronomes pour ce congrès général.

Les derniers détails seront vraisemblablement mis au point lors du congrès de l'été à Rouyn. Cette idée de tenir le congrès de 1965 dans notre ville a été lancée lors de l'assemblée mensuelle de la Corporation pour la section Trois-Rivières-Nicolet qui se tenait en fin de semaine à Ste-Anne-de-la-Pérade à la salle de l'usine Crino.

Les agronomes de la région avaient le plaisir d'accueillir le président général de la Corporation M. Champlain Perrault et le secrétaire général M. Théodore Mongeon.

Après le mot de bienvenue par M. Fernand Martel, président qui s'est dit heureux d'accueillir ses confrères dans la Capitale du Petit poisson des Chéniaux, M. Mongeon a parlé des affaires générales de la Corporation.

Les agronomes Clément Lemire, Napoléon Mercier et Antoine Roy se sont partagés la tâche de traiter de la gestion de la ferme en faisant des com-

paraisons à l'aide de graphiques. M. Roy a également dit un mot de l'Association des diplômés du comté de Portneuf.

Le coroner retarde une enquête

VICTORIAVILLE (DNC) — Le Dr Thibault de Victoriaville, coroner du district, a retardé l'enquête à plus tard à la suite de l'accident qui a causé la mort de deux personnes à Arthabaska. La date de cette enquête du coroner n'a pas été déterminée par le Dr Thibault.

Cette enquête a été ordonnée à la suite de la mort de M. et Mme Joseph Girard. Agés chacun de 73 ans et demeurant rue de l'Arena à Victoriaville. Les deux vieillards circulaient à pied sur le boulevard Laurier à Arthabaska au moment de l'accident. Presqu'en face de la résidence du maire de cette ville, M. J.-H. Grégoire, le couple fut frappé par une automobile conduite par M. Jean-Marc Daigle, d'Arthabaska.

M. Joseph Girard fut tué sur le coup alors que Mme Girard expirait peu après. L'accident est arrivé vers 5 h. 30 du soir.

Il sera question de danse ce soir

LOUISEVILLE (M.B.) — Des adolescents, ainsi que des parents sont attendus, en grand nombre, à la séance du conseil de ville, ce soir, à 8 heures.

Le centre d'attraction de cette réunion tourne autour de la question de danse dans les établissements publics de la ville.

Une requête, passée par des jeunes, dans tous les foyers de Louiseville a permis de recueillir des centaines de noms, en faveur de ce loisir de la danse, au Centre Recréatif St-Antoine, où des soirées sont présentées, tous les samedis soir.

On parle aussi de la présence de parents, à cette assemblée du conseil, où il sera assurément question de cette affaire. La ville possède un règlement, à ce sujet, interdisant la danse dans les limites de la ville, et datant de 1963.

MANGEZ

Quand même de tout!



ORA Fix
affermit le dentier
... toute la journée!

ORA Fix



Une auto? Pour faire un bon achat
FINANCEZ-LE D'AVANCE
avec un prêt plan à Terme

Service rapide/facilités de paiement/assurance-vie

BANQUE ROYALE

IMPORTANT

MATELAS

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLACER VOTRE PRÉSENT MATELAS PAR UN...



BLUE RIBBON

Le meilleur au monde!

IL NE FAUT PAS MANQUER UNE VENTE DE TISSUS A LA MAISON DE CLAIRETTE

Tous nos nouveaux tissus de printemps viennent d'entrer et pour vous les présenter des spéciaux sans pareil.

COTONS DRIP & DRY,
COTONS BOUSSAC,

Cotons importation américaine, 1,000 verges en

SPECIAL: la verge \$1.00

COTONS FINIS TOILES COTONS RAYES ARNEL, etc. \$1.49

SPECIAL à partir de

PURE SOIE, SURAH, des imprimés merveilleux LA VERGE \$189

TISSUS à MANTEAUX MI-SAISON

Valent jusqu'à \$10.00 REDUIT à \$398 LA VERGE

AU BONNET ROSE

2e plancher. Département de chapeaux et gants.

NOTRE COLLECTION DE CHAPEAUX DE PRINTEMPS

Est aussi arrivée.

Afin de faire de la place, NOUS LIQUIDONS TOUS LES CHAPEAUX DE FEUTRE POUR LE PRIX DER.

SOIRE DE \$5.95. AUSSI UNE LIGNE DE CHAPEAUX DE PAILLE A \$3.95. GANTS DE KID REDUITS, 20% d'escompte.

Maison de Clairette

(Stationnement à l'arrière du magasin, rue Niverville)

490 Bonaventure Trois-Rivières FR 4-1354



Mme Clairette Leclerc

Venez admirer nos tissus merveilleux. Profitez du premier choix, faites votre couture à bonne heure.

POUR LA MARIEE, NOUS AVONS DE SPLENDIDES TISSUS ARRIVÉS, tels que guipure dentelle, etc., etc.

Réservez votre place à bonne heure et ne soyez pas déçue.

IL NOUS FAIT PLAISIR de vous annoncer notre DÉFILE DE MODES PRINTANIER les 25 et 26 février en collaboration avec le Comité Féminin Trifluvien de l'Orchestre Symphonique.

LES BILLETS SONT MAINTENANT EN VENTE:

POUR PLUS DE renseignements signaler 4-1354

Dites Donc Dow

LA BIÈRE DU

GARNAVAL

DÉSALTÉRANTE!
DOUCE!
DÉLECTABLE!



COMME LE CARNAVAL,
UNE AGRÉABLE TRADITION
PARTOUT AU QUÉBEC